

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Il y a des plis dans le milieu des pages. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

LE FOYER DOMESTIQUE.

LECTURES DU SOIR.

IV^e VOLUME.



LE

FOYER DOMESTIQUE

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

Religion.---Histoire.---Voyages.---Littérature.---Sciences.---Beaux-Arts.
Agriculture.---Tempérance, Etc.

*Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient
la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes
viendront à notre Journal puiser ces enseignements
et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères
et l'honneur des familles.*

Deuxième Année.--IVe Volume.



OTTAWA :

BUREAU DU FOYER DOMESTIQUE, RUE SUSSEX.

1877.

LISTE DES COLLABORATEURS.

- Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique à Paris (France)
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B., (Abbé G.)—Ottawa.
Ballargé, (G. F.) Sous-Ingenieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph) Etudiant en Droit—Montréal.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alp.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.) M. D.—Montebello.
Bourget, (Jos. G.)—Rivière-du-Loup (En Bas).
Caouette, (J. B.) Employé Civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.) St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Montréal.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.—Québec.
Chemin, (Abbé Léon)—
Couture, (Guillaume)—4 rue Cabanis, Paris.
Chouinard, (J. B. R.), Avocat, Québec.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste—Montréal.
De la Bruyère, (Boucher.)—St. Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—St. Jérôme.
Derome, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.)—Yamachiche.
Desaulniers, (A. L.) Avocat,—Trois-Rivières.
Desjardins, (Dlle. Clara).
Desjardins, (G. Alphonse)—Lévis.
De Vervins, (M. le Comte A.)—St. Louis du Misouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Chateau-Richer.
Dion, (J. O.)—Chambly.
Donnelly, (James)—Montréal.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf) LL. B., Avocat—Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.
Frochette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.) — Worcester, Massachusetts, (Etats-Unis).
Garnier, (A.)—Ottawa.
Gensé, (J. A.)—Ottawa.
Graziosi, (Mlle...)
Guay, (Abbé Chs.) N. D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé E.) Curé d'Esbrey, Diocèse d'Ottawa.
Guilmé, (Abbé Ed.)—Trois-Pistoles.
Hugnet-Latour, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.
Langevin, (Abbé Edm.) Vic. Gén.—Rimouski.
L... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Lemay, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle...)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université Laval,—Iberville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmotte, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.) M. D., LL. B.—Québec.
Pallier, (H. P.) O. M. I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Peirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Benault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benjamin)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elio) Surintendant de l'Éducation, Winnipeg, Manitoba.
Tetu, (Dr. L.)—Rivière-Ouelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** peuvent disposer à tout moment de leur publication.

ABONNEMENT.

Le **FOYER DOMESTIQUE**, à commencer du 1er Janvier 1878, sera publié le Jeudi de chaque semaine, par cahier de 16 pages, dont 12 de matières à lire des mieux choisies, formant, à la fin de l'année, un volume de 624 pages.

Tous les abonnements partent du 1er Janvier, et le prix de l'abonnement est comme suit :

Pour le Canada	(frais de poste compris).....	\$2.00
Pour les États-Unis	(do do do).....	2.20 (en greenback.)
Pour l'Europe	(do do do).....	4.00 (24 francs.)

On s'abonne directement au bureau de l'Administration, à Ottawa, ou chez tous les Agents dont les noms sont mentionnés dans la Liste insérée dans le *Foyer Domestique*.

Nous sommes en mesure de fournir les quatre premiers volumes à tous ceux qui en feront la demande.—Prix: \$1.00 par Volume.

Table des Matières de ce Volume.

	PAGES.		PAGES.
Religion.		Poésies.	
Mandement des Evêques de la Province Ecclesiastique de Québec, promul- guant le Bref qui nomme SAINTE- ANNE, Patronne de la Province.....	49	A l'Amitié, par ***.....	28
Lettre Pastorale des Evêques de la Pro- vince Ecclesiastique de Québec.....	238	Hymne à Saint-Jean-Baptiste, par J. A. BÉLANGER.....	43
Morale et Philosophie.		Chant Patriotique, par X*.....	44
Réflexions d'un Ignorant, par Jean GRANGE.....	54	Chant à N. D. de Lourdes, par E. J. M.	131
Exagération.....	60	La Voix du Ciel, par Marie X.....	135
Gauloiser les honnêtes.....	62	Education Domestique.	
Religion, Patrie; Honneur.....	149	De l'Education des jeunes enfants. . .	263
Les trois Sourires du Mourant.....	178	L'Education des Filles.	264
Histoire.		Monographie.	
Mémoire sur le Canada (<i>Suite</i>), par Stanilas DRAPEAU.....	1—270	Le Type Canadien-Français, par Benj. SULTE.....	132
Etude Historique sur la Ville de Saint Hyacinthe (<i>Suite et Fin</i>), par B. A. T. de MONTIGNY.....	8	Beaux-Arts.	
Eloge Historique de la Sœur Margue- rite BOURGEOIS, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame de Ville- Marie (<i>Suite</i>), par l'abbé SAUSSE- RET.....	11—125—217	Etude sur les Beaux-Arts, (<i>Suite</i>), par Gust. SMITH.....	118—225
La Mémoire de Montcalm, par J. M. LE VOINE.....	60	Musique.	
L'Orient, par ALBOUY.....	221	Hymne Patriotique à St. Jean-Baptiste..	79
Littérature.		A Notre Saint Patron.....	82
Le Fantôme de l'Isle Madame, par Vin- ceslas DICK.....	15	Le Sourire de mon Enfant.....	128
Alvira, l'héroïne du Vésuve (<i>Suite et Fin</i>), par le Rév. A. J. O'REILLY, traduit spécialement pour le <i>Foyer Domestique</i> par T. P. Bédard, écr., avocat.....	23—63—205	Ma Sœur.....	180
Souvenirs d'un Colporteur (Esquisse de Mœurs,) par E. L. 69—108—163—211—256.	97	Le Départ de la Fauvette.....	230
Sœur des Pauvres.....	97	Archéologie.	
Une Lettre à la Sainte-Vierge, par Paul FÉVAL.....	156	Monument Charest, par J. A. M.....	178
Le Rendez-vous des Bossus, par J. B. CLOUTIER.....	158	Tombeau de Mgr. de Laval, 1er Evêque de Québec.....	228
La Puce de Jean BART, par Alexandre DUMAS.....	260	Un Obusier Canadien.....	228
La Légende de Saint-Christophe.....	262	Le Village des Pasteurs.....	229
		Galerie Contemporaine.	
		Eloge de Son Eminence le Cardinal FRANCHI, Préfet de la Sacré Con- grégation de la Propagande, par M. l'abbé Louis PAQUET, Docteur en Théologie et Professeur à la Fa- culté de Théologie de l'Université Laval.....	253

TABLE DES MATIÈRES. (Suite.)

PAGES.	PAGES.
Biographie.	
Aperçu chronologique de la vie de Sa Sainteté PIE IX.....	73
Notice Biographique sur le Très Rév. Messire MAILLOUX.....	167
Voyages.	
Lettres de Mr. l'abbé J. F. Wagner.....	55
Lettre d'une Religieuse Canadienne à son Oncle.....	182
Bibliographie.	
Paillettes d'Or.....	35
Aperçu chronologique de la vie de PIE IX, par M. VILLEFRANCHE.....	35
Légendes de St. Joseph.....	35
Traité Élémentaire d'Arithmétique, par L. H. BELLEROSE.....	73
Le Mois du Sacré-Cœur de Jésus.....	131
La Dévotion au Précieux Sang.....	131
Annuaire de l'Université Laval.....	143
La Mouche des Patates, par J. C. T.....	144
Troubles du 12 Juillet 1877.....	144
Chronos.....	144
Portrait de Mgr. Couroy.....	144
L'Incident des Zouaves.....	144
Une Colonie Féodale en Amérique, par X.....	179
De l'Avenir du Catholicisme et du Protestantisme, par M. l'abbé MARTIN.....	229
Almanach Agricole, Commercial et Historique, de J. B. ROLLAND.....	267
Cinquième Livre de Lecture, illustré, par A. Montpetit.....	267
Jean Canada, par Raoul de NAVERY.....	268
Almanach des Familles, de J. B. ROLLAND.....	268
Le droit Social Chrétien, par le R. P. PAQUIN, O. M. I.....	269
La Semaine Sainte ou la Grande Semaine.....	269
Science pour Tous.	
La Culture et l'Éducation, par A. L. DESAULNIERS.....	171—221—264
Critique.	
Le Village des Caron, par A. L. DESAULNIERS, de Trois-Rivières.....	28
L'histoire du Roman, par Jos. BEAU-CHAMP.....	112
Economie Sociale et Politique.	
Essai sur le Droit Social Chrétien (Suite), par le R. P. PAQUIN O. M. I.....	30—114 152—157—245
Métallurgie.	
Le Roi du Fer, par Alp. DESJARDINS.....	121
Variétés.	
Conte Oriental, par X.....	176
L'Internationale et ses Ressources.....	217
Pris au Piège, par GEORGETTE.....	232
Petits Coups de Crayons.	
Le Voyageur et le Chien du barbier, etc.....	107
Boileau et le duc d'Orléans.....	111
Le Libre-Penseur, par Jean GRANGE.....	114
La clochette de la Convention Nationale.....	127
A Méditer.....	158—262
Conseil sur l'agriculture.....	175
Reflexions d'un Ignorant, par Jean GRANGE.....	185
Traité Edifiant.....	211
Diverses sujets, par Jean GRANGE.....	224
Pensées Diverses.....	262
Partie Editoriale.	
Le Catholicisme.....	36
Les Pèlerins.....	40
La Procession du Saint-Sacrement.....	41
Institut Canadien-Français d'Ottawa.....	41—278
Les Examens des Établissement d'Éducation d'Ottawa.....	42
La Saint Jean-Baptiste.....	43—44
Quatrième centième anniversaire de Caxton.....	44
Mr. G. F. Baillargé, surintendant des Canaux de la Province de Québec.....	44
L'Union St. Joseph d'Ottawa.....	44—284
Les Zouaves à Ottawa.....	45
Le dixième Anniversaire de la Confédération Canadienne.....	45
L'incendie d'Oka.....	45
Ordinations.....	46—193
Nouveaux Adhérents.....	46—148—279
À nos Abonnés.....	46—138
Erreurs à corriger.....	46—148
Les Orangistes.....	84
Arrivée de Mgr. l'Évêque de Sherbrooke et du Rev. Messire Plamondon, à Québec, venant d'Europe.....	91

TABLE DES MATIÈRES. (Suite.)

PAGES.	PAGES.
Partie Editoriale. (Suite.)	Partie Editoriale. (Suite.)
Grève aux Etats-Unis..... 94	Nouvelle Université à Manitoba..... 240
Tableau Stereométrique de M. Baillarge 95	Littérature Canadienne..... 241
M. r. CONROY à St. Hyacinthe..... 136	L'Institut Canadien de Québec..... 241
A propos du <i>Foyer Domestique</i> 139—277	L'Union St. Joseph de St. Hyacinthe... 241
Bonne Fortune..... 140	Changements Ecclésiastiques. 146—241—286
Exposition Provinciale de Québec..... 140	Notre Ecrin 277
Union Catholique d'Ottawa..... 140	Notre prochaine Livraison 277
Concours de Musique à Québec..... 141	Nos Remerciements 278
Une Audience chez M. Louis Veullot, par J. C. T..... 141	Histoire des Institutions Charitables du Canada. 278
Soirée d'Adieu du Club des Amateurs d'Ottawa..... 145	Double Fête à l'Institut d'Ottawa . . 278
Pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré..... 145	Noces d'Argent du R. P. LAJOIE, curé de Joliette 279
Professions Religieuses..... 146	Avis relatif aux écrits sur le Droit So- cial Chrétien 279
Faux Billets..... 146	Nouveaux Agents du <i>Foyer Domestique</i> . 279
Bénédiction du Collège Commercial d'Arthabaskaville..... 147	La Mère Marie de l'Incarnation 280
Cimetière de St. Sauveur..... 147	Un miracle à Ste. Anne de Beaupre. . . 282
Naguère et Aujourd'hui..... 147	Conversions. 282
Société St. Jean-Baptiste de Northamp- ton (Etats Unis)..... 147	Le Carmel au Canada. 283
Exposition Universelle de 1878..... 148	Jour d'Actions de Grâces. 284
Mgr. CONROY à Trois-Rivières et à Nicolet..... 186	Bazar de Woonsocket, (Rhode-Island).. 284
Découverte du Corps de Mgr. de LAVAL.. 191	Bazar de Cohoes, (Massachusset), 284
Bienfaiteurs du <i>Foyer Domestique</i> .. 192—277	L'Alliance des Droits Civils 285
Le Shérif de Montréal..... 193	Musique 285
Un nouveau Docteur de l'Eglise..... 193	Informations 285
Nouvelle Fondation..... 193	Avis à nos Agents. 285
Un Essai..... 193	Retraite des Jeunes Gens d'Ottawa. . . . 286
L'Union Musicale de Québec..... 193	Liste des Agents du <i>Foyer Domestique</i> ... 48
Orangistes et Protestants d'Ottawa..... 194	
Tribut de Reconnaissance. 194—278	
Rapport de l'Ecole d'Agriculture de Ste Anne..... 195	
Société St. Jean-Baptiste de Québec..... 195	
Noces d'Or de la <i>Minerve</i> 195	
Opération chirurgicale..... 196	
L'Education à Ontario..... 196	
Avis essentiel aux Abonnés du <i>Foyer</i> <i>Domestique</i> 236—277	
A propos de notre 5e volume..... 237—277	
Troisième Anniversaire de Mgr. DU- HAMEL..... 237	
25e Anniversaire de l'Institut Canadien d'Ottawa, par A. N. MONPETIT..... 237	
La <i>Gazette des Familles</i> 239—278	
Cadeau fait à la Chapelle de N. D. de Lourdes, à Ottawa..... 240	
Voyage de Mgr. GRANDIN..... 240	
	Mémorial Nécrologique.
	La Réverende Sœur St. Ignace, du Bon- Pasteur de Québec..... 46
	Le Rev. Messire L. M. Brassard..... 47
	Madame J. B. Boulet..... 47
	Arthur-Alph.-Alexis Beaupré..... 48
	Messire A. Mailloux..... 148
	M. le Sherif LeBlanc..... 148
	M. Frs. Duhamel, père, d'Ottawa..... 148
	Rev. Messire Jos. Laberge..... 196
	Mgr. Rappe, de St. Albans, Vermont..... 196
	Mgr. Bayley..... 244
	Mr. Charles Panet..... 244
	L'hon. J. O. BEAUBIEN, de Montmagny. . 287
	Révde. Sœur St. GABRIEL, du Bon-Pas- teur de Québec. 288
	Dlle. E. OLIVIER, de Joliette 288
	Dame Elie MARTINEAU, de Québec. . . 288

Avis Important.

Avec la livraison du 3 Janvier prochain commencera la 3e année du FOYER DOMESTIQUE. Nous faisons appel à l'obligeance et au dévouement de nos abonnés, à renouveler leur abonnement, en nous envoyant sans retard le prix de leur souscription, (\$2.00), qui est le seul moyen d'assurer à cette oeuvre sa stabilité et son existence.

147
9543
AK

no 71



BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, formant un volume de 300 pages tous les six mois, composé de matières ainsi classées :

RELIGION,	HISTOIRE,	SCIENCES,
MORALE,	BIOGRAPHIE,	BEAUX-ARTS,
PHILOSOPHIE,	LITTÉRATURE,	ECONOMIE SOCIALE,
VOYAGES.	CRITIQUE,	AGRICULTURE, Etc., Etc

CHRONIQUE GÉNÉRALE.—Quoique le *Foyer Domestique* ne s'occupe point de politique, cependant il publie un *Résumé* des nouvelles politiques et autres les plus intéressantes, etc

Volume IV.—Numero 1.

1er JUILLET 1877.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, et ce qui concerne la rédaction à M. l'abbé E. GUILMET, Rédacteur.

Un Morceau de Musique chaque Mois.
ABONNEMENT : \$1 PAR VOLUME.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Adam, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous-Ingénieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph)—Etudiant en Droit—Montréal.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.), M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas.)
Caouette, (J. B.) employé civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.)—St. François de la Beauce.
Chauveau, (Hon. P. J. O.)—Québec.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume)—4 rue Cabanis, Paris.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.

De la Bruyère, (Boucher)—Saint-Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.
Dérôme, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.)—Yamachiche
Desaulniers, (A. L.) Avocat.—Trois-Rivières
Desjardins, (G. Alphonse.)—Lévis.
Desjardins, (Dlle. Clara.)
De Vervins, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Montréal.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL. B., Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filiatre, (R. P.) O.M.I.,—Ottawa.
Fréchette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., E.U.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle ...)
Guay, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Huguet-Latour, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.

Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.
L..... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle ...)
Lorrain, (Leon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Iberville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), M. D., LL. B.—Québec.
Pallier, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)
Tetu, (Dr. L.)—Rivière-ouelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières de cette Livraison.

	PAGES.		PAGES.
Histoire.		Economie Sociale et Politique.	
Mémoire sur le Canada, depuis son établissement jusqu'à nos jours (<i>Suite</i>), par Stanislas DRAPEAU....	1	Essai sur le Droit Social Chrétien (<i>Suite</i>), par le Rév. Père PAQUIN, O. M. I.A.....	30
Etude historique sur Saint-Hyacinthe (<i>Suite et fin</i>), par B. A. T. de MONTIGNY.....	8	Partie Editoriale.	
Eloge historique de la Sœur Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Villemarie, en Canada (<i>Suite</i>), par l'abbé SAUSSERET.....	11	Le Catholicisme et arrivé en Canada de Mgr. CONROY.....	36
Littérature.		Les Pèlerins du Canada à Rome.....	40
Le Fantôme de l'Isle Madame, par Vincelas-Eugène DICK.....	15	Procession du Saint-Sacrement à Ottawa.....	41
Alvira, l'héroïne du Vésuve (<i>Suite</i>), par le Rev. A. J. O'REILLY, traduit pour le <i>Foyer Domestique</i> par T. P. BÉDARD, écrivain.....	23	Institut-Canadien d'Ottawa.....	41
Poésies.		Les Examens.....	42
A l'Amitié.....	28	La Fête Saint-Jean-Baptiste à Ottawa.....	42
A Saint Jean-Baptiste, par J. A. BÉLANGER.....	43	La Fête Nationale à Hull.....	44
Chant Patriotique, par X.....	44	Le 400e anniversaire de Gaxton.....	44
Critique.		La Surintendance des Canaux du Canada.....	44
Le Village des Caron, par A. L. DESAULNIERS.....	28	L'Union St. Joseph d'Ottawa.....	44
Bibliographie.		Les Zouaves à Ottawa.....	45
Les Paillettes d'Or.....	35	Le 10e anniversaire de la Confédération Canadienne.....	45
Pie IX, par A. M. D. G.....	35	L'Incendie d'Oka.....	45
Légendes de Saint-Joseph.....	35	Ordinations.....	46
		Articles remis à plus tard.....	46
		Nouveaux Adhérents.....	46
		AVIS aux abonnés.....	46
		Cause de retard.....	46
		Erreurs à corriger.....	46
		Annouces (Voir le Couvert).	46
		Mémorial Necrologique.	
		La Rev. Sœur St. Ignace, du Bon Pasteur de Québec.....	46
		Le Rev. Messire L. M. Brassard.....	47
		Madame J. B. Boulet, de Lévis.....	47
		Arthur-Alphonse-Alexis Beaupré, d'Ottawa.....	48

ABONNEMENT.

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, formant deux volumes d'environ 300 pages, par année.

Prix par Volume.
CANADA.....\$1.00.
ÉTATS-UNIS.....\$1.10.
EUROPE.....\$1.60. (8 f)
Payable d'avance.

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

ADMINISTRATION.

LE

FOYER DOMESTIQUE.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. l'abbé EDOUARD GUILMET, Rédacteur-en-Chef, et la correspondance qui se rapporte aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, etc., etc., à M. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique.

Religion, Histoire, Voyages, Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Agriculture, Tempérance, etc.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

Histoire.

[Pour le Foyer Domestique.]

Mémoire sur le Canada

depuis son établissement jusqu'à nos jours.

Par Stanislas Drapeau.

1ère PARTIE.

LE CANADA

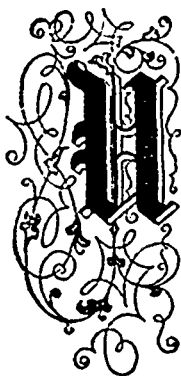
SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

(Suite.)

CHAPITRE IX.

1755—1760.

Depuis le commencement de la Guerre avec l'Angleterre jusqu'à la Cession du Pays.



Un acte d'hostilité commis par la flotte Anglaise contre la marine Française, en 1755, fut le signal de la guerre. Le roi rappela de Londres son ambassadeur, en lui ordonnant même de partir sans prendre congé de personne.

A cette époque, les Colonies Anglaises d'Amérique comptaient une population d'un million deux cent mille habitants, tandis que le Canada n'avait encore qu'environ quatre-vingt mille colons, dont quinze mille en état de porter les armes (1).

(1) Etat présent du Canada, p. 2.

Cette grande disproportion dans les chiffres de la population des deux colonies,— comme le remarque si sensément l'historien DUSSIEUX,—doit être signalée au début de la guerre, car elle a influé notablement sur les événements. La guerre s'annonçait, cette fois, plus menaçante et plus terrible que toutes celles qui avaient ravagé précédemment le Canada.

Le brave DIESKAU avait sous ses ordres sept mille hommes, dont deux mille huit cents soldats; le reste se composait de miliciens et de sauvages. On comptait du côté de l'ennemi environ quinze mille hommes.

Le général Français resta sur la défensive, aux frontières, afin d'empêcher les Anglais de s'approcher ou de franchir la ligne coloniale.

L'attaque de l'ennemi devait avoir lieu sur quatre points à la fois—en Acadie, sur le Lac Champlain, sur les grands Lacs de l'Ouest et sur l'Ohio.

Quant à l'Acadie, elle tomba bientôt au pouvoir de l'ennemi. Les Forts de Gaspéaux et de Beauséjour furent enlevés par les Anglais, au nombre de 3,000, sous les ordres du général MONKTON, et toute la population Acadienne fut chassée de ses foyers, à cause de son refus de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre.

En bons Français qu'ils étaient,—dit DUSSIEUX,—les Acadiens refusèrent de renoncer à leur nationalité, et, comme d'honnêtes gens, ils ne voulurent point prêter un serment qui répugnait à leur conscience; ils refusèrent donc en masse de prêter le serment qu'on exigeait d'eux. Alors sept mille habitants de tout sexe et de tout âge furent cernés et arrêtés par l'armée anglaise, et déportés hors de leur pays. L'embarquement se fit dans le plus grand désordre; toutes les familles furent dispersées. Les ter-

res, les maisons et les bestiaux des *Acadiens* furent confisqués au profit de la couronne, qui les distribua à des colons *Anglais*." (1)

Il n'y a pas d'exemples dans les temps modernes d'un aussi atroce châtement infligé à un peuple paisible et inoffensif, avec tant de calcul, de barbarie et de sang froid,—dit GARNEAU—que celui dont il est ici question.

Un auteur anglais moderne—Alex. MONRO (2),—dit de son côté. "Tout justifiable que cet acte ait pu paraître à ses auteurs, il y a cent ans, pour nous il nous apparaît aussi dur que cruel à l'extrême."

Les rencontres dans la vallée de l'*Ohio* furent plus heureuses aux Français. Le général BRADDOCK marchait avec une armée de douze cents hommes contre le *Fort Duquesne*. Etant arrivé à trois lieues du fort, après avoir traversé la rivière *Monongahéla*, il rencontra, le 9 juillet, les troupes Françaises commandées par M. de BEAUJEU. Ces troupes se composaient de six cents sauvages et de deux cents cinquante canadiens. Le combat commença. Après une lutte

d'environ trois heures, pendant laquelle MM. DUMAS et de LIGNERIS se distinguèrent hautement, l'armée de BRADDOCK fut écrasé et mise en déroute, malgré son artillerie. La perte des anglais fut de huit cents hommes, c'est-à-dire les deux tiers de leur armée. Ils perdirent soixante-et-trois officiers sur quatre-vingt-six. WASHINGTON, qui commandait les milices anglaises, se battit mieux que les réguliers, et sut protéger efficacement la retraite de ceux qui échappèrent à ce désastre. Du côté des Français, il y a eut quarante hommes tués, parmi lesquels M. de la PÉRADE, enseigne (3), le lieutenant CARQUEVILLE, et un jeune cadet, M. HERTEL, de Ste Thérèse, qui mourut de ses blessures.

Les deux généraux BRADDOCK et de BEAUJEU furent tués en cette rencontre. Ce dernier fut vivement regretté par les Canadiens et par les sauvages, qui avaient pour lui une grande considération (4). Tous les historiens reconnaissent que cette bataille de la *Monongahéla* fut l'une des plus mémorables de l'histoire américaine.

Les Canadiens, dans cette bataille glorieuse, donnèrent de nouvelles preuves de leur bravoure et de leur bonne volonté, et les sauvages s'y conduisirent en alliés fidèles et zélés.

Les opérations de l'ennemi, vers le *Lac Saint-Sacrement*, étaient dirigées par le général LYMAN et le colonel JOHNSON.

Ces deux officiers commandaient une armée de quatre à cinq mille hommes. Le général DIESKAU, avec trois mille soldats, les attendait au *Fort Frédéric* et à *Carillon*. Il avait fait occuper le passage de Carillon par quinze cents hommes, tandis qu'il se portait avec le reste de son armée sur les Anglais campés sur le *Lac Saint-Sacrement*, à l'endroit où fut construit depuis le *Fort George*.

Le 8 septembre, DIESKAU, assisté de MM. de RÉPENTIGNY et de SAINT-PIERRE, attaqua et battit les Anglais, au nombre de deux mille cinq cents, retranchés sous les ordres du colonel JOHNSON derrière des charriots. Fiers de ce premier succès, les canadiens, que l'ardeur guerrière de leurs chefs enthousiasmaient, tentèrent de s'emparer du camp

(1) D'après un rapport officiel déposé aux Archives, en France, il appert que plus de 6,000 personnes furent enlevées de l'Acadie par les Anglais, en 1755, en quatre convois, comme suit :

1,500 personnes dirigées sur la Virginie, d'où ils furent renvoyées en Angleterre;

1,200 envoyées au Maryland, et qui y restèrent en travaillant dans les campagnes;

2,000 expédiées vers la Caroline, et qui furent repoussées des côtes;

"Etant repoussées,—dit M. Rameau.—ces Acadiens allèrent prendre terre sur les côtes de la Virginie, d'où ils furent encore contraints de s'éloigner (il paraît, cependant, suivant quelques auteurs, qu'une partie put y demeurer et passa de là à la Louisiane), et s'étant rendus maîtres complètement de leur navire, se dirigèrent dans la Baie de Fundy, à l'embouchure de la rivière St. Jean, et ils débarquèrent au nombre encore de 900, et de là se mirent à courir sur les Anglais, en corsaires;

450 furent destinés à la Pensylvanie, mais on croit que ce convoi parvint à Philadelphie;

Plus de 1000, enfin, furent déportés de Port Royal à Boston.

"Une lettre des gens de Port-Royal, déposée aux Archives,—ajoute M. Rameau,—mentionne qu'une partie des Acadiens enlevés du Port-Royal se rendirent maîtres de leur navire durant la route et se réfugièrent aussi à la Rivière St. Jean. Il se réfugia donc, comme on peut voir, de 1,200 à 1,500 Acadiens à la Rivière St. Jean, et il s'y installa même un centre de corsaires pour faire la course contre les Anglais."

(2) *History of British North America*, p. 38

(3) Ce jeune officier était le fils de la célèbre Demoiselle de VAUGHAN, mariée à M. Pierre Thomas Tardieu de la NADOUAN, Sieur de la Péraide.

(4) Le jeune héros de la *Monongahéla*, Daniel-Hyacinthe-Marie-Lienard de BEAUJEU, capitaine de la marine, était fils de M. Louis Liénard de BEAUJEU, capitaine de la marine, et Chevalier de St. Louis.

des anglais, mais malgré l'entrain de ses soldats, DIESKAU ne put forcer les retranchements de l'ennemi. DIESKAU grièvement blessé durant le combat, eut la douleur de voir sa troupe battre en retraite, et il tomba lui-même avec trente Français entre les mains des Anglais. Cent soldats, tant tués que blessés, restèrent sur le champ de bataille, entre autres M. de ST. PIERRE, capitaine, M. de LONGUEUIL, et M. du SABLÉ, lieutenant. Du côté des Anglais, il y eut cinq cents soldats mis hors de combat, et vingt tombèrent prisonniers entre les mains des Français.

Du côté même des vainqueurs, les documents constatent que les assaillants n'avaient point de canon, et c'est à leurs ouvrages en terre et à leur artillerie que les Anglais durent la victoire (5).

La nouvelle de la défaite de DIESKAU, qui avait rempli de joie les Anglais, jeta les Canadiens dans une grande inquiétude; on attribua ce désastre à l'opiniâtreté déplacée de ce général à ne prendre conseil de personne, et à l'ambition qu'il avait d'éclipser par quelque action d'éclat tous ses prédécesseurs.

II.

La tournure inquiétante que prenaient les affaires engagea M. de VAUDREUIL à demander au Roi des secours en soldats, en matériel de guerre et en vivres.

Une disette sérieuse jetait déjà la population dans les alarmes et chacun la considérait comme le prélude des maux et des privations que la guerre amène d'ordinaire avec elle.

Louis XV fit choix du marquis de MONTCALM, qu'il fit maréchal de camp, pour remplacer le général DIESKAU en Canada (6). Quoique maréchal de camp,

(5) Voir *Documents de Londres*.

(6) Le marquis de MONTCALM, né en 1712, appartenait à une des grandes familles de Rouergne, alliée à la maison de Gazon. Il avait une très-petite taille, une jolie figure qu'animaient des yeux extrêmement vifs. D'une bravoure à toute épreuve, il avait servi pendant dix-sept ans dans le régiment de Hainaut (infanterie), où il avait été successivement enseigne, lieutenant et capitaine. Plus tard, il fut fait colonel du régiment Auxerrois; brigadier des armées du roi, en 1747; maître de camp d'un nouveau régiment de cavalerie, en 1749; maréchal de camp et commandant des troupes Françaises en Amérique, en 1758. Dans toutes les situations qu'il avait occupées en *Italie* et en *Allemagne*, il s'était signalé dans plusieurs combats et y avait reçu plusieurs blessures.

Possédant une éducation brillante, doué d'une prodigieuse mémoire et ardent au travail, il espérait arriver aux honneurs de l'*Académie des Inscriptions* et

M. de MONTCALM venait avec tous les pouvoirs de *Lieutenant-Général*.

Au printemps de 1756, il s'embarqua à bord de la frégate *La Licorne*, laissant en France sa femme et cinq enfants, et arriva à Québec le 13 mai, accompagné d'habiles officiers et d'un corps de troupes. Au nombre des officiers de distinction se trouvaient M. le chevalier de LÉVIS, brigadier très-habile, aussi courageux qu'infatigable, et qui devint plus tard duc de Lévis et maréchal de France; M. de BOUGAINVILLE, capitaine de Dragons et aide-de-camp de Montcalm; BOURLAMARQUE, colonel d'infanterie; M. de MONTREUIL, officier d'artillerie et major-général de l'armée; puis, M. de MALERTIC, aide-major.

Après l'arrivée de ce renfort, l'armée Française régulière comptait 3,552 hommes, formant 8 bataillons (6), les milices se composaient de 1,800 canadiens et sauvages. Les forces de l'ennemi s'élevaient entre 15,000 à 20,000 hommes, tant soldats que miliciens.

Après un examen minutieux de la situation du pays, il fut arrêté entre MM. de VAUDREUIL et MONTCALM que deux camps principaux seraient établis, l'un à *Carillon* et l'autre à *Frontenac*, afin d'être à portée d'observer l'ennemi.

La garnison de la forteresse de *Louisbourg*, qui était d'une importance capitale, fut portée à 1,100 hommes.

Les forts de *Carillon*, de *Frontenac*, de *Niagara*, de *Duquesne*, et autres situés plus à l'ouest, furent aussi renforcés et ravitaillés.

M. de LÉVIS fut nommé commandant du fort de *Carillon*: M. de BOURLAMARQUE, de celui de *Frontenac*; et le fort *Niagara* eût pour commandant M. POUCHOT, capitaine au régiment de Bearn,

Belles-Lettres, quand la campagne du Canada serait terminée. Mais, n'empiétons pas sur les événements et laissons à l'histoire le soin de révéler, à son heure, ce qu'il advint de ses aspirations si légitimes. Contentons-nous d'ajouter que comme militaire il apporta dans tous ses actes une application et une connaissance qui le distinguaient autant que son intelligence.

(7) Le Chevalier de MONTREUIL donne comme suit l'état des régiments en Canada:

La Reine.....	327 hommes.
La Sarre.....	315 "
Royal Roussillon.....	520 "
Languedoc.....	326 "
Gayenne.....	492 "
Bearn.....	498 "
	2,478 "
Avec.....	156 volontaires,
Et.....	918 recrues
En tout.....	3,552 hommes.

qui écrivit plus tard une importante relation des *Campagnes du Canada* (8).

Tels étaient les préparatifs des Français pour la campagne qui s'ouvrait. L'Angleterre en fit, de son côté, de beaucoup plus considérables. Le comte de LOUDOWN, officier d'une grande expérience, fut envoyé en qualité de général en chef des armées de l'Amérique du Nord ; et le général ABERCROMBIE s'embarqua également avec deux nouveaux régiments.

Dans une assemblée tenue à New-York, les gouverneurs de diverses provinces anglaises résolurent de lever une armée continentale de 10,000 hommes pour prendre le *Fort Frédéric* et commander le lac *Champlain*. D'après leur plan, six cents hommes devaient faire le siège de *Niagara* et couper les communications de la vallée de l'*Ohio* ; trois mille hommes devaient marcher sur le *Fort Duquesne*, et puis deux mille devaient faire une descente du côté de *Québec*, par la voie de la rivière *Chaudière*. Ces milices, sans compter les troupes régulières, devaient former avec d'autres groupes placés sur les frontières, une armée d'au moins vingt-cinq mille hommes ; c'est-à-dire le double des forces Françaises.

Malgré cette disproportion de forces, la campagne de 1756 commença.

M. de MONTCALM se rendit à *Carillon*, afin d'attirer toute l'attention de l'ennemi sur ce point, tandis que M. de BOURLAMARQUE rassemblait à *Frontenac* un corps expéditionnaire de trois mille hommes, soldats, miliciens et sauvages, pour de là marcher sur le *Fort Oswego* ou *Chouagan*, bâti par les Anglais sur la rive méridionale du lac *Ontario*. " En enlevant cette position avancée, on rejetait les Anglais dans le bassin de l'*Hudson*, dit DUSSEUX (9), et on assurait ainsi notre domination sur les *Lacs*."

Tout étant prêt, le général de MONTCALM partit de *Carillon* pour *Frontenac* (10), laissant M. de LÉVIS avec trois mille hommes pour tenir en échec les huit mille soldats du général LOUDOWN, qu'il occupa par de fréquentes sorties qui avaient un air d'offensive (11) mais dont

le but réel était d'empêcher l'ennemi d'aller porter secours à *Chouagan* (12).

Pendant ce temps, MONTCALM s'avancait vers ce dernier *Fort*, avec plus de trois mille hommes, dont 1,350 réguliers, 1,500 canadiens et 250 sauvages. Les fortifications de cette place comprenaient le *Fort Oswego*, le *Fort Ontario* et le *Fort Georges* ou *William Henry*. Dix-huit cents hommes aux ordres du colonel MERCER les défendaient.

Les Français y arrivèrent le 10 août, et allèrent débarquer à une demie lieue du *Fort Ontario* sans être découverts. Deux jours après, M. de BOURLAMARQUE, chargé de la direction du siège, ouvrait la tranchée à quatre-vingt toises du *Fort*. Malgré un feu d'artillerie et de mousqueterie très vif de la part des assiégés, six pièces de canons fut mises en position. Le colonel MERCER, après avoir épuisé ses munitions, fit enclouer ses canons et se retira du *Fort* que les Français occupèrent aussitôt.

Le 14 au matin, M. RIGAUD DE VAUDREUIL, frère du *Gouverneur*, brave officier des milices, passa à gué avec ses Canadiens et ses sauvages la rivière *Oswego* qui séparait les deux forts *Ontario* et *Oswego*, et, malgré un feu nourri, alla couper les communications entre les Forts *Oswego* et *Georges*, et occuper les hauteurs qui dominaient *Oswego*. On y éleva promptement une batterie qui obligea, le lendemain, les Anglais à capituler, parce qu'ils ne pouvaient plus tenir contre les feux plongeants des Français. Ce mouvement hardi avait jeté l'intimidation parmi les assiégés.

La perte des Français fut de trente hommes, tués ou blessés ; c'était la plupart des sauvages.

L'ennemi perdit le colonel MERCER et environ cent cinquante de ses soldats. Toute la garnison fut faite prisonnière ; elle se composait d'environ 1,800 hommes des régiments de SHIRLEY, de PEPPERELL et de SCHUYLER, qui défendaient ces divers postes, sous les ordres du colonel MERCER.

Les Français capturèrent cent treize

(8) *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale entre la France et l'Angleterre*, en 3 volumes, publiés en 1781.

(9) *Le Canada sous la Domination Française*, par L. DUSSEUX, professeur d'histoire à l'École Impériale Militaire de St. Cyr, et membre correspondant des *Comités Historiques*.

(10) Aujourd'hui *Kingston*, sur le lac *Ontario*.

(11) Lettre de M. de Lévis, au *Dépot de la Guerre*, à Paris.

(12) Ce poste de *Chouagan* datait de 1728. " C'était une invasion hardie des Anglais, faite en pleine paix, sur le territoire Iroquois. Il ne fut d'abord question pour eux que d'une simple maison de commerce, et grâce à cette fraude, ils purent obtenir l'assentiment d'une partie de ces sauvages. Cet établissement devint bientôt un poste militaire redoutable, et les Iroquois comprirent, mais trop tard, leur imprudence."

(De *Montcalm en Canada*, par un ANCIEN MISSIONNAIRE, p. 22.)

bouches à feu, cinq Drapeaux (13,) d'immenses approvisionnements d'armes, de munitions de guerre, de vivres, et, sur le lac, cinq bâtiments de guerre, portant 52 canons, 250 à 300 bateaux.

Aussitôt après sa victoire, de Montcalm voulut en faire hommage à Dieu. Il fit planter, au milieu de l'enceinte du Fort, une grande Croix avec cette inscription : IN HOC SIGNO VINCUNT. C'est par ce Signe qu'ils sont vainqueurs." L'abbé PIQUET bénit ce pieux monument. Près de cette Croix, on plaça un plateau, qui portait avec les armes de France cette inscription digne d'un littérateur et d'un vainqueur : MANIBUS DATE LILIA PLENIS (14).

MONTCALM fit détruire toutes les fortifications de Chouagan et revint, le 11 septembre, à Carillon, où il s'occupa de terminer les travaux de défense du Fort. Ces travaux furent menés avec une vigueur et un entrain admirables.

La victoire de Chouagan, en dérangeant les plans des Anglais, donna aux Français tout le bénéfice de la campagne.

III.

Cependant la famine continuait de désoler le Canada. Les habitants de Québec n'avaient par tête que quelques onces de pain à manger chaque jour ; la récolte avait manqué, et la présence continuelle des colons dans les rangs de la milice suspendait les travaux de l'agriculture. Quant à la viande, on en était réduit à manger du cheval.

La présence d'une escadre Française de dix-huit vaisseaux de ligne, de cinq frégates et de troupes assez fortes à Louisbourg, au mois de mai 1757, avait fait manquer l'attaque que les Anglais méditaient contre cette place. Une tempête furieuse, survenue dans la nuit du 24 au 25 septembre, acheva de ruiner leur projet en amenant la dispersion complète de leur flotte, avec une perte de huit vaisseaux et frégates.

Afin d'empêcher l'ennemi de tomber à l'improviste sur Carillon, leur principale place de défense dans l'Ouest, et aussi afin de le mettre hors d'état de recommencer les hostilités, les Français conçurent

(13) M. le Marquis de VAUDREUIL partagea les Drapeaux entre les trois villes : deux furent donnés à l'église de Montréal ; un à celle des Trois-Rivières, et les deux autres à la Cathédrale de Québec. (Voir le *Vieux Récit. — Histoire du Monastère des Ursulines de Québec*, 2e vol. p. 290.)

(14) *De Montcalm en Canada*, p. 42.

le projet audacieux d'aller les attaquer au cœur de l'hiver pour ruiner leurs travaux et les décimer.

Un corps de quatorze cents combattants, canadiens et sauvages, commandé par MM. RIGAUD DE VAUDREUIL, gouverneur des Trois-Rivières, et M. le chevalier de LONGUEUIL, lieutenant du roi à Québec, se mit en marche, le 23 février 1757 pour aller attaquer le Fort Georges. Il y arriva le 18 mars suivant, après une course de soixante lieues en raquettes, et après des fatigues incroyables.

Attaqués à l'improviste, les Anglais, quoique au nombre de trois mille hommes sous les ordres du lieutenant-colonel MOORE, ne purent défendre leurs magasins, placés à l'extérieur du Fort, et tout fut brûlé.

Malgré ce premier succès, M. de RIGAUD ne jugea pas à propos de donner l'assaut au Fort : il ne se sentait pas en état de le prendre vu le manque d'artillerie pour répondre à celle des Anglais. Il se contenta de faire à l'ennemi tout le tort qu'il put. Il y eut du côté des Français dix hommes tués, la plupart sauvages.

Dans des circonstances plus favorables, au mois de juillet, M. le marquis de MONTCALM concentra à Carillon environ 7,500 hommes avec mission d'aller de nouveau contre le fort Georges, que les Anglais appelaient le Fort William-Henry.

Le général WEBB, qui commandait l'armée anglaise dans l'Amérique du Nord, était alors campé au Fort Édouard, et le lieutenant-colonel Munro, du 35e régiment, officier plein de bravoure, était commandant au Fort Georges, avec une garnison de 2,300 hommes, y compris un détachement de quinze cents hommes arrivés la veille. Ce détachement avait été expédié par le commandant en chef à la nouvelle que les troupes françaises étaient en marche sur le Fort Georges.

Cette imposante colonne française était commandée par M. de MONTCALM, assisté de M. de LÉVIS, de BOUGAINVILLE, de BOURLAMARQUE et RIGAUD de VAUDREUIL; elle se mit en marche le 30 juillet. La tranchée fut ouverte devant le Fort le 4 août, et après une défense courageuse de cinq jours, le colonel MUNRO capitula, le 9 août, à midi.

Cette éclatante victoire coûta aux Français cinquante-huit hommes, tant tués que blessés (1.). En revanche ils fi-

(15) Rapport de M. BOUGAINVILLE, au Dépôt de la Guerre. à Paris, pièce No 121.

rent 2,300 hommes prisonniers, et s'emparèrent de quarante-trois bouches à feu, trente-cinq mille livres de poudre, quantité de projectiles, des vivres, et de vingt-neuf bâtiments.

L'impossibilité de nourrir tant de prisonniers fit qu'on les renvoya bientôt dans leurs foyers, sous la condition de ne pas servir contre les Français pendant dix-huit mois. Comme ils s'en retournaient, et malgré les ordres et les efforts des généraux français, une cinquantaine d'entr'eux furent massacrés par les sauvages alliés (16).

A la nouvelle de ce malheur, M. de MONTCALM et plusieurs de ses officiers se mirent à la tête d'un fort détachement de troupes, afin d'arrêter ainsi le meurtre et le pillage. La confusion était telle qu'on ne savait sur quel point agir. Prières, menaces, force même, rien ne put arrêter la fureur des sauvages, et dans cet acte de dévouement plusieurs soldats français et même des officiers furent blessés. Il est reconnu que sans l'intervention des Français aucun des Anglais n'aurait pu échapper. Il y eut environ cinquante victimes sur les 2,300 prisonniers Anglais qui se trouvaient au *Fort*.

IV.

A la disette qui sévissait succéda, en 1758, la famine. Au printemps on ne donnait plus par tête que deux onces de pain par jour. Telle était la situation quand, à la grande joie du peuple, entrè-

(16) Fenimore COOPER a singulièrement exagéré, dans le *Dernier des Mohicans*, le massacre de *William Henry*. " Nous ne relevons ce fait, — dit DUSSEUX — que parce que le romancier américain poursuit M. de MONTCALM d'une haine implacable dont l'ardeur, à soixante ans de distance, nous montre quelle devait être la violence des passions et des haines qu'animaient les acteurs de cette grande lutte.

L'analyste du *Vieux Récit* des Ursulines de Québec dit à ce propos :

" M. le marquis de VAUDREUIL et le marquis de MONTCALM en ont été fort peïnés. Ils ont racheté autant que possible ces pauvres captifs et les ont renvoyés."

BANCROFT, de son côté, dit que " MONTCALM s'opposa à ces massacres au péril même de sa propre vie."

Après tous ces témoignages, il reste acquis à l'histoire que COOPER, dont les écrits sont si répandus, a été injuste dans ses appréciations, et qu'il a lui-même terni sa réputation d'écrivain, en s'efforçant de fausser les faits historiques.

D'ailleurs il est constaté que ce fut l'eau-de-vie laissée par les Anglais dans le *Fort* qui fut la cause de cette sanglante tragédie.

Ajoutons, pour terminer, que M. J. M. LEMOYNE, de Québec, a su dans ses *Maple Leaves*, réhabiliter avec autant de talent que de patriotisme la mémoire de l'illustre de MONTCALM auprès de la population anglaise du Canada.

rent dans le port de Québec un grand nombre de vaisseaux chargés de farine. Plusieurs autres vaisseaux, également en destination de Québec, n'arrivèrent point, ayant été capturés dans le golfe par les Anglais.

Pendant ce temps de calamité et de disette générale, suivant la mention qu'en font les documents historiques, on passait gaiement le carnaval, jusqu'au *Mercredi des Cendres*, chez l'Intendant BIGOT, à jouer "un jeu à faire trembler les plus déterminés joueurs" Pendant qu'on jouait à Québec, chez BIGOT, qui avait perdu plus de deux cent mille livres, on jouait aussi à Montréal chez M. de VAUDREUIL. Le roi avait défendu les jeux du hasard ; ses ordres étaient ainsi ouvertement violés, malgré les représentations du marquis de MONTCALM, indigné de ces scandales.

La campagne de 1758 allait bientôt commencer, et l'armée du Canada ne se composait, au mois de mai, que de 5,781 soldats, troupes de terre et troupes de marine (17).

L'Angleterre, décidée d'attaquer le Canada et de vaincre, envoya un nouveau général, ABERCROMBIE, et lui donna 22,000 soldats, avec ordre de lever un corps de 28,000 miliciens et un corps de réserve de 30.000 autres miliciens.

En présence de ces immenses préparatifs d'attaques, toute tentative de conserver la colonie devenait presque un acte de folie. Cependant l'intrépide de MONTCALM, qui n'était pas homme à reculer, écrivait tout de même au Ministre de la Guerre : *Nous combattrons, et nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie.*

Selon les projets du premier ministre anglais, le célèbre PITT, le Canada devait être envahi sur trois points : *Louisbourg* par 16,000 hommes ; le *Fort Carillon* par 20,000 hommes ; et le *Fort Duquesne*, par 9,000 hommes.

La campagne commença par le siège de *Louisbourg*, au commencement de juin. Ce siège dura environ un mois et demi. L'amiral BOSCAWEN avait laissé *Halifax* avec une flotte considérable. Plus de 15,000 soldats, aux ordres du général AMHERST, débarquèrent dans l'*Isle Royale*, avec 86 pièces de canon de gros calibre et 47 mortiers. La garnison de *Louisbourg* comptait environ 2,000 soldats en état de combattre, 1,200 sauvages, et environ 2,500 miliciens, dont la plus grande par-

(17) Lettre de M. DONEL, Archives de Paris.

tie venus du Canada, formant en tout un effectif de près de 6,000 combattants.

M. de DRUCOURT, gouverneur de la place, déploya durant tout le siège la plus grande bravoure, et son illustre femme, pleine de caractère et de cœur, montra un courage également remarquable en allant chaque jour aux batteries les plus exposées, mettant elle-même le feu aux pièces.

Après plusieurs combats des plus opiniâtres, durant lesquels les remparts avaient été démolis, l'artillerie mise hors de service, et plus de huit cents soldats tués ou blessés, M. de DRUCOURT voulant sauver les habitants et le reste de sa brave garnison, se résigna à capituler le 26 juillet.

La perte de *Louisbourg* entraîna celle du *Cap Breton* et de l'*Ile St. Jean*, et laissa le Canada sans défense du côté de la mer, et ouvrit aux Anglais le fleuve *St. Laurent*. Cette même année, les Anglais détruisirent *Gaspé*, et remirent à l'année suivante l'attaque sur *Québec*, par mer.

Pendant que ces événements se passaient à *Louisbourg*, sous AMHERST, général anglais plein de bravoure et de courage, ABERCROMBIE commençait ses opérations contre *Carillon*. Cet intrépide commandant espérait faire la conquête du fort français et de là marcher sur *Montréal*. Après avoir concentré ses troupes au *Fort Edouard*, il s'avança avec 16,500 hommes (18) contre *Carillon*.

MM. de MONTCALM, de LÉVIS et de BOURLAMARQUE étaient à *Carillon* avec 3,058 hommes, dont 450 Canadiens divisés en trois brigades commandées par le baron de St. OURS et MM. de la NAUDIÈRE et de GASPÉ.

Dans la nuit du 6 au 7 juillet, M. de MONTCALM fit élever à la hâte des retranchements grossiers auxquels il travailla lui-même. L'abbatis n'était pas encore entièrement achevé lorsqu'il fut attaqué le 8 juillet, sur le midi. ABERCROMBIE s'avança contre les retranchements français en quatre grosses colonnes; dans les intervalles étaient des troupes légères, fusillant dans l'entre-deux des colonnes. On laissa l'ennemi s'approcher tranquillement jusqu'à quarante-cinq pas des retranchements;

[18] Le Rapport du marquis de MONTCALM donne le chiffre de vingt-six mille hommes à l'armée d'ABERCROMBIE, et dit que quatorze mille prirent part à l'attaque contre *Carillon*. Le *Fort Carillon* [aujourd'hui la ville de *Ticonderoga*] était construit sur un plateau élevé et accidenté situé au confluent de la rivière de la *Chute* et de la *Rivière de St. Frédéric* qui forme plus loin le *Lac Champlain*.

—disent les mémoires— mais alors MONTCALM l'arrêta net par un feu aussi précis que bien nourri. Pendant sept heures les colonnes anglaises s'acharnèrent à enlever les retranchements, et toujours repoussées elles revinrent sept fois à la charge; enfin leur opiniâtreté se brisa contre l'héroïque résistance des Français. Electrisée par le courage surhumain de MONTCALM, la petite armée française se battait avec fureur aux cris de : *Vive le Roi! Vive notre Général!* Son feu, dirigé sur des masses profondes, leur faisait éprouver de cruelles pertes. Une attaque sur leur flanc gauche fut vigoureusement exécutée par M. de LÉVIS; sur la droite, la flotille anglaise de la rivière de la *Chute* fut également repoussée par le canon de *Carillon*.

CARILLON! CARILLON! tout rayonnant de gloire
Ta Devise enflammait le cœur de nos aïeux.

Quand au Combat, jeune et vieux,
Fiers de leur Chef, ils couraient sous ses yeux
Chercher la mort ou forcer la victoire! [19]

Le découragement et l'effroi s'emparèrent des Anglais et ils cherchèrent leur salut dans la fuite. ABERCROMBIE avait perdu 5,000 hommes, dont trois mille se trouvaient entassés au pied de l'abbatis. Quelques *Relations* portent les pertes des Anglais à six mille; presque tous les officiers anglais avaient été tués ou blessés. Du côté des Français on avait perdu 377 hommes tués ou blessés, dont trente-huit officiers. M. de LÉVIS, qui commandait la droite, avait eu ses habits littéralement criblés de balles, mais n'avait pas reçu une seule blessure.

ABERCROMBIE profita de l'obscurité de la nuit pour effectuer sa retraite. Il se rembarqua sur le lac *Saint-Sacrement* et revint au *Fort Edouard*. MONTCALM n'avait pas assez de monde, et ses troupes étaient trop fatiguées pour lui permettre de poursuivre l'ennemi et il le laissa tranquillement opérer sa retraite.

Cette brillante victoire de *Carillon* arrêta encore une fois l'invasion. De MONTCALM, qui avait tant de raisons de s'enorgueillir de ce haut fait d'armes, demeura cependant toujours également modeste. *Pour moi*,—écrivait-il le lendemain à M. de VAUDREUIL,—*je n'ai que le mérite de m'être trouvé Général de troupes aussi valeureuses,..... Le succès de l'affaire*

[19] Extrait d'un poème par M. L. J. C. FISER, de Québec.

est dû à la valeur incroyable de l'Officier et du Soldat (20).

Après l'échec de *Carillon*, ABERCROMBIE, pour laver la honte de cette défaite, envoya trois mille hommes sous les ordres du colonel BRADSTREET, attaquer le *Fort Frontenac*. Cet officier, partant du *Fort-Edouard*, s'avança à l'ouest, descendit la rivière *Oswego*, et arriva par le lac *Ontario* à *Frontenac*, le 25 août. Ce *Fort*, qui était comme l'arsenal de la marine française sur le lac *Ontario*, avait été négligé par M. de VAUDREUIL, et au moment de l'attaque, qui se préparait, il ne renfermait pas plus que soixante-dix hommes, sous les ordres de M. de NOYAN, quoiqu'il y eût dans ce *Fort* quatre-vingt pièces de canon! M. de NOYAN, malgré ses 68 ans, avait encore toute l'ardeur de la jeunesse; mais que pouvait-il faire avec une si faible garnison? Après trois jours de la plus brillante résistance, il fut contraint de se rendre, le 28 août. Les Anglais, après la reddition, détruisirent le *Fort* de fond en comble.

Nous avons vu que la droite de l'armée Anglaise prenait *Louisbourg* et que son centre était vaincu à *Carillon*, et vainqueur à *Frontenac*; voyons maintenant la gauche des Anglais, débouchant victorieux sur l'*Ohio*, par la prise du

(20) Après cette victoire illustre de *Carillon*, le gouvernement Français accorda de grandes récompenses à son armée du Canada. MONTCALM, fut nommé lieutenant-général et commandeur de Saint-Louis; LÉVIS devint Maréchal de camp; BOURCAYVILLE fut fait colonel et chevalier de Saint-Louis; de BOUNLANQUE, brigadier; M. de VAUDREUIL, malgré ses fautes, eût la Grande Croix de Saint-Louis. Beaucoup d'autres Croix et Grades furent également distribués aux autres officiers qui s'étaient le plus distingués.

Le Canada, de son côté, a reçu la plus belle des récompenses, en retrouvant le glorieux *Drapeau Blanc* de *Carillon*, si fièrement porté lors de l'héroïque combat que nous venons de relater. Cette radieuse *Bannière*, échappée au naufrage, a été retrouvée dans le grenier de la maison du *Frère-Louis*, Récollet, rue St. Valier, et depuis ce temps on la porte avec vénération dans les processions nationales de la Société Saint Jean-Baptiste du Canada.

« S'il est une chose sainte et vénérée entre toute, — dirons-nous avec un publiciste Français, H. de MAZOL DE LUPRÉ, — c'est le *Drapeau*! Qu'est-ce donc que ce signe, ce lambeau d'étoffe attaché au bout d'un bâton que les hommes se disputent au milieu des batailles, pour lequel ils combattent et pour lequel ils meurent? C'est le symbole de la patrie, c'est le témoin des gloires et des douleurs passées; c'est le résumé de l'histoire d'un peuple écrite avec son sang!

Comme l'a chanté si patriotiquement l'un de nos poètes canadiens très estimé, M. OCTAVE CRÉMAZIE, redisons après lui:

O! radieux débris d'une grande épopée,
Héroïque bannière au naufrage échappée,
Tu rests sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière;
Et sur les jours passés répandant la lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

Fort Duquesne, malgré la défense énergique de M. LIGNERIS, commandant de la place.

Le général FORBES, à la tête de 6,000 hommes, réguliers et miliciens de la *Virginie*, assisté du colonel WASHINGTON, qui avait le commandement des milices, était parti de la *Pensylvanie* pour faire l'attaque du *Fort Duquesne*. Une avant-garde de 1,000 hommes pour reconnaître la place ayant été envoyée par ce général, M. de LIGNERIS fit faire l'attaque de suite et mit les Anglais en fuite, le 23 octobre, mais avec une perte de cent cinquante hommes tués, blessés ou prisonniers. Un mois après, le 23 novembre, M. de LIGNERIS, qui manquait de vivres et qui avait été obligé de renvoyer une grande partie de ses soldats, ayant appris que FORBES s'avançait de nouveau avec le gros de son armée, abandonna le *Fort* en y mettant le feu, puis envoya son artillerie par la *Belle-Rivière* au *Fort des Illinois*. Il se retira avec sa garnison, forte de deux cents miliciens et cent sauvages, au *Fort Machault*. Le général FORBES, qui s'empara de ces ruines, leur donna le nom de *Pittsburg*, et les occupa avec ses troupes.

(A continuer.)

[Pour le Foyer Domestique.]

ETUDE HISTORIQUE.

ST. HYACINTHE.

(Suite et fin.)



VOUS venez d'entendre le récit du lugubre événement qui a jeté dans le dénuement, à l'approche de l'hiver rigoureux, plus de 600 familles. Un cri de douleur s'est répandu d'un bout du Canada à l'autre; il a retenti profondément dans le cœur de la mère de famille, la jeune fille en a été affectée, une teinte de deuil s'est projetée sur tous les cœurs sensibles. Cette voix en détresse a été répétée par l'écho populaire de la presse.

“ C'est accablé par la fatigue et la douleur dans l'âme, disait le *Courrier de St. Hyacinthe*, le lendemain du malheur, que nous traçons ces lignes. Hélas ! notre charmante petite ville de St. Hyacinthe vient d'essuyer un de ces effroyables malheurs que la divine Providence répand sur toute une population au moment le moins attendu.”

L'accent paternel et puissant de nos Evêques qu'on entend au jour des calamités publiques s'est répété dans les chaires de vérité. Ecoutons une des dernières plaintes d'un père sensible qui ressent dans son cœur toutes les angoisses de ses enfants, auxquels il les adresse en descendant les degrés du trône épiscopal.

“ Vous savez l'effroyable malheur qui vient de frapper la ville de St. Hyacinthe, dont les ruines sont encore fumantes et dont les gémissements de ces infortunés habitants se font entendre de toutes parts. Leurs cris douloureux sont déjà parvenus à vos cœurs, et vous en avez été profondément affligés. En effet, la voix publique vous a fait connaître les horribles désastres de cette ville, qui mérite à tant et de si justes titres les sympathies de la nôtre qui lui a, en quelque sorte, donné naissance et qui par ses rapports commerciaux et autres, l'a singulièrement favorisée durant ces années dernières surtout, et l'a aidée à prendre un tel accroissement qu'elle faisait concevoir une juste espérance qu'elle deviendrait, dans peu d'années, une de nos belles et importantes cités.”

Mais, Mesdames, le temps de pleurer est passé. Que la larme suspendue à vos paupières dans ce moment d'orage, disparaisse au doux zéphir de l'espérance et qu'elle sèche aux baisers brûlants de la charité. On se désole au chevet d'un malheureux qu'on est impuissant à soulager ; mais on vole, consolé, au secours de qui on peut soulager la misère. Voyez sur les champs de bataille une faible femme qui court auprès de ceux qui tombent en combattant. Ni le grondement du canon, ni la fumée de la poudre, ni le clequetis des armes, ni le roulement du tambour, ni le sifflement des balles, ni le mugissement des bombes ne l'arrête ; comme la femme de Tigram, à la Cour de Cyrus, elle n'entend qu'une voix, c'est le gémissement des blessés, ses enfants adoptifs ; elle ne pleure pas, elle vole et se dirige au milieu de la mitraille, elle relève le soldat mutilé, panse ses plaies, le console et le

sert à l'ambulance.—N'allons pas si loin, entrons dans nos hôpitaux, voyons la Sœur de Charité, la fille de Vincent de Paul, l'héritière de Mlle Mance, ou la Sœur Grise à la cornette blanche, elle est née comme vous, sous un toit qui respire l'aisance, elle était d'une délicatesse extrême ; ses mains ne semblaient destinées qu'à effeuiller des fleurs, sa démarche légère semblait convenir à poursuivre le plaisir, et son cœur sensible pleurerait au récit du moindre des malheurs ; elle a fermé, derrière ses pas, la porte d'un monastère ; et bientôt vous la verrez traversant les salles d'un hôpital, le cœur aimant ; mais l'œil ferme. Elle ne pleure pas ; mais console et soulage. Vous, non plus, Mesdames, vous ne pleurerez pas, car vous pouvez accomplir les plus sublimes dévouements ; c'est vous que l'on rencontre sur le théâtre des grandes infortunes ; c'est à vous qu'on s'adresse au jour des grandes calamités. C'est à vous que notre grand Evêque s'adressait en faisant appel à la charité publique.

“ En conséquence, disait-il, Messieurs les Curés sont priés, dans chaque paroisse, de recourir à des femmes zélées et charitables pour recueillir les aumônes.”

Transportez-vous à St. Hyacinthe, au milieu de l'hiver qui déjà déploie son linceuil glacé ; entrez dans la chaumière élevée temporairement d'une des victimes du récent incendie ; voyez auprès de ces murs, mal joints, cette pauvre mère souffrir de froid et de faim, ses entrailles sont émues à l'aspect de ses petits enfants qui grelottent et demandent du pain. Ah ! ne fermez pas la porte sans aller serrer la main de cette infortunée ; jetez sur sa table quelques miettes de la vôtre et dans son cœur un mot. comme vous seule savez en prononcer. Approchez, ne tremblez pas ; voyez cet enfant au berceau, le frimas couvre ses pieds et ses membres se roidissent ; il vous sourit pourtant comme le petit des oiseaux, parce qu'il sent que vous êtes l'angé qu'il attend.—Pensez-y toujours ; lorsque surtout vous serez le soir assises mollement dans un fauteuil moelleux, le pied sur un tabouret, à l'âtre brûlant de vos lambris ornés ; et que vous entendez au dehors le vent mugir, la neige tourbillonner et les clous se rompre sur les toits ; Pensez-y lorsqu'entourée de vos chérubins, vous les écouterez folâtrer, le cœur gai et les pieds chauds. Pensez, lorsque vous vous mettez à table où abonde les mets recherchés, que tant de

personnes n'ont pas de quoi pour apaiser leur faim.—Pensez, quand vous irez au bal qu'une seule de vos aigrettes pourrait habiller toute une famille dans le dénûment. Songez surtout que demain peut-être vous serez dépouillée de ce que vous possédez. Quittez quelques instant vos habits de fête, revêtissez-vous de bure, vous serez belles encore, plus belles, j'ose le dire, car c'est le costume qui convient à la beauté. Vous vous ferez servante de Dieu, sœur de l'indigent. vous irez le cœur plein d'amour frapper à la porte du riche qui ne vous refusera pas dans Montréal ; n'oubliez pas d'arrêter aussi chez l'humble artisan, chez le commerçant malheureux, chez tous, car vous aurez encore là des aumônes qui en valent d'autres ; vous y recueillerez une obole ou une bonne parole. et quand vous reviendrez le soir, votre cœur surabondera de joie ; oh ! que votre mari écoutera avec plaisir le récit de votre voyage duquel il aura tout à gagner. Vous créez de petites industries : vous ferez des bazars, vous organiserez des loteries, vous vous réunirez en concert. Faites plus encore si c'est nécessaire : allez jusqu'au renoncement, détachez de vos panaches, une fleur, un ruban, une plume, et vous jeune fille qui cheminez si lestement sur la route de l'avenir, vous qui vous penchez si tendrement sous les douces illusions du lendemain, vous qui rêvez au bonheur, il en est un que vous connaissez toutes, c'est celui de sacrifier un petit plaisir à la douce consolation de donner au malheur. Vous aimez, sans doute, or

.. Aimer c'est une larve au bord de la pauprière.
.. Toujours prête à couler pour la souffrance amère."

Et puis l'ange que vous priez, sera content de vous : ce sera une bonne note que vous inscrirez sans orgueil sur les pages parfumées de votre carnet ; un jour viendra, où par mégarde, vous les laisserez échapper sur le chemin de l'église ; l'ange que vous priez, y conduira peut être un indiscret, qui vous suivra sans doute, jusqu'au chemin du bonheur.

Oui, Mesdames, faites-vous mendiante, marchande, brocanteuse ou actrice : la charité prend toutes ces formes sous le manteau de la religion chrétienne.

La révolution française avait à l'étranger des familles de la plus haute noblesse de France ; on les rencontrait sans fortune à Londres, à Berlin, à Hambourg ; sur les marchés, dans les foires, on a vu filles de Duchesses et Duchesses elles-mêmes, des filles de Marquis et Mar-

qui ses elles-mêmes ; des Duchesses et des Marquises vendre des produits pour soutenir leur famille indigente. L'histoire leur a rendu hommage et les a trouvées dignes dans le malheur comme au temps de leur grand faste.

Et vous, Princes de la Finance, donnez un peu du superflu dont vous ne jouissez même pas. Tendez la main vers ceux qui, hier, s'asseyait à la table de l'abondance : laissez tomber dans le sein du malheur les miettes de votre fortune ; souvenez-vous que ces caprices sont souvent funestes et qu'il ne reste dans la déchéance que le souvenir des bienfaits.

Vous, artistes, qui planez souvent dans l'enthousiasme de l'art, au-dessus des réalités de la vie, pour vous-même, mais si sensible aux plaintes des autres, organisez-vous en concert populaire ; que vos instruments rendent en sons imitatifs les accents déchirants des victimes du malheur, et qu'en entendant la voix plaintive de vos lyres en tristesse, la foule empressée comprenne qu'il est doux de se détacher comme vous du superflu des richesses qui empêche de monter au séjour qui fait vos délices,

Et vous, zouaves du Pape, qui savez ce que valent les armes du cœur, vous dont le drapeau se déploie si radieux sur le champ du dévouement ; vous qui dans les plaines d'Italie combattez avec tant de vaillance, vous dont la mission se continue dans les œuvres de paix, vous serez, je n'en doute pas, à l'avant-garde dans ce combat qui doit être livré à l'infortune, car c'est encore un sentier qui conduit à l'honneur. Je le sais, Montréal que l'on voit toujours inscrit au premier rang, dans les listes ouvertes au soulagement des grandes calamités, je sais que Montréal a déjà beaucoup fait.

Au premier cri d'alarme, une grande assemblée s'y est tenue, dès le surlendemain du sinistre de St. Hyacinthe, présidée par M. le Pro. Maire Roy et Wm. Glackemeyer, greffier de la cité, agissant comme secrétaire. Des résolutions de profondes sympathies envers les incendiés furent adoptés et un comité fut nommé pour recueillir les souscriptions.

" Notre infortune, disait le *Courrier de St. Hyacinthe*, a profondément touché les cœurs généreux de la grande métropole ; beaucoup de Montréalais sont venus nous visiter, contempler de leurs yeux le triste et navrant spectacle qu'offre notre ville et se rendre compte de l'effroyable malheur dont nous sommes les victimes ; nous les en remercions et qu'ils veuil-

lent bien croire que nous sommes sensibles à de semblables égards."

Partout, je le sais, on s'empresse de répondre à l'appel. La Cie du Grand Tronc s'est montré digne de sa réputation en mettant à plusieurs reprises les convois à la disposition du public au bénéfice des incendiés.

Dans les villes et dans les campagnes des listes de souscriptions se sont couvertes de nombreuses signatures.

La ville de St. Hyacinthe méritait cette sympathie et à plus d'un titre : par l'honneur qu'elle a fait rejaillir sur le pays par son attitude distinguée dans la religion, dans les sciences et dans les lettres, encore par la grandeur de ses malheurs et comme le disait Sa Grandeur Mgr. de Montréal, principalement à cause de sa charité et de son zèle à secourir les pauvres qu'elle trouvait moyen de soulager dans leur misère et leur pressant besoin.

En effet, dans toutes les souscriptions publiques, cette jeune ville figurait avec honneur sur les pages de la bienfaisance, et il est reconnu que la charité formait une des qualités qui honorent hautement sa population. Rien qu'en Bazaars, tous dans un but charitable, elle a depuis quelques années fourni \$14,310.

Mais, Messieurs, malgré les secours déjà fournis à cette cité, ils ne sont pas suffisant pour satisfaire aux premières nécessités. Les incendiés ont besoin de beaucoup, puisqu'ils manquent de tout. Plus de 4,000 personnes sont restées sans abri et sans aucun moyen d'existence, et ceux dont les demeures sont restées intactes se trouvent eux aussi plus ou moins directement atteints par ce désastre.

Pour moi, Messieurs, incapable de souscrire efficacement au soulagement du grand malheur qui frappe St. Hyacinthe, j'offre ces notes de profonde sympathie. Je le devais à cette ville qui a tant fait pour le pays que nous aimons ; je le devais à plusieurs de ses citoyens qui, alors que tout jeune homme et que je visitais son enceinte avec un de mes amis d'Université, m'ont accueilli avec tant de générosité, et je suis heureux de profiter de la circonstance pour leur témoigner la gratitude que j'ai ressentie à leur égard.

Je le devais, Messieurs, au bataillon des Zouaves que St. Hyacinthe a largement contribué à former.

Je le devais à la devise inscrite dans le plis de notre Drapeau. "AIME DIEU ET VA TON CHEMIN."

B. A. T. De MONTIGNY.

ELOGE HISTORIQUE

DE LA

SŒUR MARGUERITE BOURGEOYS

Fondatrice de la Congrégation Ville-Marie, en Canada.

PAR

L'Abbé Sausseret.

Suite.



OMME le séjour de Rouen n'offrait aucun intérêt à ces vertueuses filles, la sœur Bourgeoys les fit embarquer pour le Havre, afin qu'elles fussent témoins des travaux que l'on faisait pour équiper le vaisseau. Elles furent obligées de demeurer encore plus de quinze jours dans cette dernière ville.

Enfin, le navire étant équipé et le temps favorable, on mit à la voile le 2 juillet, jour de la Visitation.

On arriva à Québec l'avant-veille de l'Assomption.

Nous venons de voir, il n'y a qu'un instant, et nous avons déjà vu maintes fois dans ce discours briller du plus vif éclat la confiance et l'abandon de la sœur Bourgeoys à la divine Providence. En voici encore un trait, et ce ne sera pas le dernier.

Lorsque la sœur Bourgeoys arriva à Québec, une personne vient lui annoncer que sa Communauté était en décadence et prête à tomber ; à quoi elle répondit : "Celui qui la fera tomber pourra bien la relever, quand il lui plaira."

La maison de Montréal était alors, en effet, dans un très-grand dénûment ; et c'était apparemment ce qui faisait croire à quelques-uns qu'elle ne pourrait se soutenir. Mais il s'en fallait bien que la sœur Bourgeoys tirât de ce dénûment une induction si peu conforme à la sagesse chrétienne et à la conduite de la divine Providence sur les œuvres dont elle est le soutien. La pauvreté réelle était au contraire le plus riche trésor que la sœur Bourgeoys désirait laisser à ses filles, et le plus ferme appui qu'elle voulait donner à leur établissement. Aussi, fut-elle charmée, en arrivant à Ville-Marie, de voir qu'on ne pût lui présenter à son premier dîner, qu'un petit morceau

de viande salée et du pain. Pleine de confiance, elle ne laissa pas de charger la sœur Geneviève Durosoy de préparer à souper pour la Communauté. "Mais que voulez-vous que je prépare ? lui dit celle-ci ; je ne vois rien dans la maison.— Pourquoi vous défiez-vous ainsi de la Providence ? lui répondit la sœur Bourgeoys ; allez toujours à votre office : Dieu y pourvoira." En effet, dès cette après-midi, plusieurs personnes étant venues les visiter, leur apportèrent en présent diverses espèces de provisions, en sorte que, dans le jour même, il y eut abondance de tout.

L'arrivée de la sœur Bourgeoys fut un grand sujet de joie pour tous les bons citoyens de Villemarie. Ils avaient demandé au roi d'affermir, par des lettres-patentes, l'établissement de la Congrégation qui leur était si cher à tous et dont ils appréciaient de plus en plus les précieux avantages. Ils bénirent comme à l'envi la divine Providence en apprenant le succès de leur supplique, et en voyant arriver encore, pour se consacrer à cette œuvre, les zélées coopératrices que la sœur Bourgeoys amenait. "Ce que j'admire," disait dans ces circonstances M. Dollier de Casson, que nous pouvons considérer ici comme l'organe des sentiments de toute la colonie ; "ce que j'admire est ce que cette bonne sœur Bourgeoys vient de faire, comme elle a fait, un voyage de France de deux ans, dans lequel, sans amis ni argent, elle a subsisté, elle a obtenu ses expéditions de la cour, et est revenue avec douze ou treize filles, dont il y en avait bien peu qui eussent de quoi payer leur passage. Tout cela est admirable, et fait voir la main de Dieu sur cette bonne fille et sur son institut." (1)

A peine la sœur Bourgeoys fut-elle revenue de France à Villemarie, qu'elle s'occupa activement de la construction d'une église ou chapelle, comme lieu de pèlerinage, non loin de Montréal. Elle fut bâtie en 1675, et dédiée à la Sainte Vierge, sous le titre de l'Assomption.

A propos de cette chapelle, la sœur Morin, religieuse de Saint-Joseph, écrivait : "Cette chapelle est la promenade des personnes dévotes de la ville, qui y vont tous les soirs en pèlerinage ; et il y a peu de bons catholiques qui, de tous les endroits du Canada, ne fassent des vœux et des offrandes à cette chapelle dans tous les périls où ils se trouvent. Je dis

ceci pour faire connaître que l'origine de cette dévotion est due à la piété et au zèle de la sœur Bourgeoys, pour faire honorer la très-digne Mère de Dieu. Car elle n'avait rien pour faire ces choses, et dans toutes ses entreprises elle n'a manqué de rien. C'est une personne capable de toutes les œuvres utiles à la gloire de Dieu ; les affaires spirituelles et temporelles réussissent toujours entre ses mains parce que c'est l'amour du Seigneur qui la fait agir et qui lui donne l'intelligence." (2)

Ne voyons-nous pas dans tout cela, Messieurs, l'accomplissement merveilleux de cette parole du Maître : "Quand je vous ai envoyés sans sac, sans argent, sans bâton, avez-vous jamais manqué de quelque chose ? Pourquoi donc craindre et vous défier, hommes de peu de foi, votre Père Céleste ne sait-il pas que vous avez besoin de ceci ou de cela ?"

En 1679, la sœur Bourgeoys résolut d'entreprendre de nouveau le voyage de France. Des peines d'esprit, le besoin de consulter des personnes éclairées sur les règles qu'elle voulait donner à sa Communauté, la présence et la prolongation du séjour en France de l'évêque de Québec, d'autres raisons encore la déterminèrent à ce troisième voyage. On mit à la voile vers le milieu de novembre, et on arriva hereusement à La Rochelle.

La sœur Bourgeoys écrit à propos de son voyage de cette ville à Paris : "On me conseilla de prendre le carrosse jusqu'à Paris, à cause des gens qui étaient avec les rouliers (et avec lesquels j'aurais dû me trouver en allant en charrette). J'avais donc craint de faire de la dépense en prenant le carrosse : mais les autres voyageurs l'avaient loué à un peu meilleur marché. Par leur faveur, je couchais pour peu de chose dans les auberges. Je portais ce que j'avais de reste de mon souper, et je mangeais dans le carrosse, quoique ces messieurs qui vivaient en communauté me pressassent assez de manger avec eux : ce que j'ai toujours refusé. Je restais tout le jour dans le carrosse, et n'en sortais que pour le gîte. (Comme nous avions trois prêtres avec nous, et qu'ils célébraient le saint sacrifice tous les jours, où j'avais le bonheur d'assister). Il fallait se lever fort matin pour dire les trois messes avant que de partir : ce qui fit peut-être que je fus un peu malade.

(1) Histoire de Montréal, de 1632 à 1633

(2) Annales de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph.—Mém., etc., p. 245.

“ Le lendemain de mon arrivée à Paris, je couchai chez Mlle. de Bellevue où je demeurai quelques jours. Mais aussitôt que M. de Turmenie (qui était chargé de nos affaires) eut appris mon arrivée, il m'envoya une chaise à porteur avec deux hommes, et fit préparer une chambre, où il me fit traiter comme si j'eusse été sa propre sœur ; j'y restai jusqu'au rétablissement de ma santé, et après, je fus loger aux filles de la Croix, rue Saint-Antoine.” (3)

Ce voyage de la sœur Bourgeoys n'eut pas tout le succès qu'elle s'en était promis.

Elle était partie dans l'espérance de faire approuver les règles de sa Communauté par M. l'évêque de Québec, et d'emmener avec elle de nouvelles compagnes ; et Dieu permit qu'elle vit toutes ses espérances s'évanouir presque à son arrivée. “ Je vais, écrit-elle, pour saluer Monseigneur de Laval, et lui faire connaître les motifs de mon arrivée. Il me dit que j'avais mal fait d'entreprendre le voyage pour nos règles, et qu'il ne trouvait pas à propos que j'emmenassent des filles pour nous aider à Montréal.” (4)

Ce refus, qui était loin de répondre aux désirs de notre généreuse sœur, ne la découragea point. Toujours soumise aux ordres de la divine Providence, soit que ces ordres s'accordassent avec ses vœux, soit qu'ils les contrariassent, la sœur Bourgeoys, jugeant qu'un plus long séjour en France serait inutile à sa Communauté et à elle-même, songea à repartir par les premiers vaisseaux, dès que la navigation serait ouverte.

A Paris, elle visita M. Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, qui conçut dès lors pour elle une estime singulière dont ses lettres nous offrent d'incontestables preuves.

Ce voyage de la sœur Bourgeoys en France eut, entre autres avantages, celui de lui offrir l'occasion d'exercer pour la quatrième fois sa sollicitude maternelle à l'égard d'un certain nombre de vertueuses filles destinées pour la colonie de Montréal, et dont plusieurs furent envoyées par le séminaire de Saint-Sulpice. Le départ eut lieu à La Rochelle. Cette année, les Anglais s'étant rendu maîtres de l'Acadie pour la cinquième fois, la guerre se trouvait comme déclarée entre la France et l'Angleterre, et la traversée devenait d'autant plus périlleuse qu'il

n'y avait aucune artillerie ni autres défenses humaines dans le vaisseau. On était à peine au milieu de la route, lorsque le capitaine vint à découvrir quatre navires anglais, dont il estimait que le moindre était de trente-six pièces de canon. Sur-le-champ, il se met à crier : “ Ma sœur Bourgeoys, nous sommes perdus ! Mettez-vous en prière avec toutes vos filles. ” Mais la plupart, frappées elles-mêmes de terreur et tout éplorées, n'avaient ni le mouvement ni la force de prier Dieu. Dans leur trouble et leur désolation, s'adressant à la sœur Bourgeoys : “ Ma sœur, disent-elles, nous allons être prises ; qu'allons-nous devenir ? ” La sœur, sans être émue, leur dit d'un air riant : “ Si nous sommes prises, nous irons en Angleterre ou en Hollande, et là nous trouverons Dieu comme partout ailleurs. ” Le calme et la paix qu'elle fit paraître ayant rassuré tout le monde, on se mit en prière, et comme ce jour-là était un dimanche, un prêtre qui était dans le navire, ne laissa pas de se préparer à dire la sainte Messe, quoiqu'on vit ces vaisseaux s'approcher avec un bon vent. Mais en moins de deux heures, on les perdit de vue, en sorte qu'après la sainte Messe on chanta un *Te Deum* en action de grâces. Le capitaine du navire, charmé de la vertu de la sœur Bourgeoys, voulait absolument la faire manger à sa table : ce qu'elle refusa toujours. Il ne laissait pas cependant de lui envoyer ce qu'il avait de meilleur ; et c'était pour elle autant d'occasions d'exercer la charité en faveur des personnes du vaisseau qui pouvait avoir besoin de ces sortes d'adoucissements. (5)

Ce fut le dernier des voyages que la sœur Bourgeoys fit en France. Dans les deux précédents, elle amena avec elle de zélées compagnes, à qui elle sut communiquer son esprit de ferveur. Si dans le troisième elle n'eut pas cette consolation, c'est que Dieu voulait se montrer l'unique soutien d'un institut qui était son ouvrage ; car, dès son retour à Villemarie, elle admit à la profession la sœur Marie Barbier, la première fille de Villemarie qui soit entrée en communauté ; et dans le recensement de l'année suivante nous trouvons les noms de six autres sœurs qui avaient été reçues après elle. Ce furent les sœurs Marie Denis, Madeleine Bourbault, Marie Charly, Françoise Lemoyne, Catherine Charly, Catherine Bouy, toutes formées par la

(3) Ecrits autographes, etc.. Mémoires, etc., p. 256.

(4) Ecrits autographes, etc.. Mémoires, etc., p. 258.

(5) Vie de la sœur Bourgeoys. 1818. Mémoires, etc., p. 263.

sœur Bourgeoys et élevées par elle dès l'âge le plus tendre. Les sœurs de la Congrégation étaient alors au nombre de dix-huit.

Trois ans après le voyage dont nous venons de parler, on eut lieu d'admirer de nouveau les soins de la bonté divine pour la conservation de cet institut. La maison des sœurs fut consumée par un furieux incendie, comme nous le dirons dans la suite ; et cet événement, qui les réduisit au dénûment le plus entier, semblait devoir ruiner leur société pour toujours. M. de Laval, jugeant que jamais elles ne pourraient se relever de cette catastrophe, proposa alors à la sœur Bourgeoys de s'agrèger aux Ursulines de Québec. Bien qu'elle fût très-soumise à ses supérieurs, et que même, au témoignage de M. Desmaizerets, grand-vicaire de M. de Laval, la sœur Bourgeoys excellât surtout en obéissance envers eux, elle crut néanmoins être obligée, dans cette circonstance, de représenter avec beaucoup de respect à ce prélat que le bien qu'elle se proposait de faire avec ces filles n'était pas compatible avec les règles d'un autre institut, et notamment avec celles d'une communauté cloîtrée. Que ce serait détruire entièrement les vues qu'elle croyait lui avoir été inspirées de Dieu. Que d'ailleurs la très-sainte Vierge, à qui la Congrégation était consacrée, avait souvent montré, par des marques non équivoques, que cet établissement lui était très-agréable. Qu'outre l'instruction des jeunes filles qu'elle se proposait de procurer, elle avait encore en vue la perfection et le salut de plusieurs vierges chrétiennes qui, sans le secours de cet institut, ne trouveraient pas moyen de se donner entièrement à Dieu. Qu'on trouvait dans toutes les conditions des filles recommandables par leurs vertus et par leurs talents, mais que plusieurs, peu favorisées des biens de la fortune, et faute de pouvoir payer une dot qu'on exigeait partout ailleurs, ne pouvaient être reçues en religion. Que son intention était d'ouvrir à ces sortes de personnes la porte de la Congrégation ; et qu'elle faisait si peu de cas des richesses, qu'elle irait prendre sur ses épaules une fille qui, n'ayant pas même de quoi se vêtir, aurait d'ailleurs une bonne volonté et une vraie vocation. M. Laval, qui avait toujours eu une très-grande estime pour la vertu de la sœur Bourgeoys, et qui songeait alors à se démettre de ses fonctions en demandant au roi un coadjuteur, ne crut pas devoir insister, et abandonna

l'avenir de la Congrégation à la divine Providence.

Mais loin que cet incendie dût détourner les jeunes personnes d'entrer dans la Congrégation, et procurer ainsi, comme on l'avait craint, la ruine de cet institut, ce fut surtout après cet accident qu'on les vit s'y présenter en plus grand nombre. Car l'année même où M. de Saint-Vallier, successeur de M. de Laval, arriva en Canada et fit sa première visite à la Congrégation, la sœur Bourgeoys avait déjà reçu en tout plus de quarante sœurs à qui, dit-elle, je n'ai jamais promis autre chose que pauvreté et simplicité. Il est à remarquer en effet que, lorsqu'elle donnait l'habit à quelque fille pour la recevoir dans sa Communauté, elle avait coutume de lui dire plusieurs fois dans cette occasion solennelle : "Ma chère sœur, soyez toujours petite, humble et pauvre."

"Toute fille qui demande à être reçue dans cette Communauté, disait-elle à ses postulantes, doit se résoudre à quitter les principes du monde. Elle doit encore se quitter elle-même, rompre son humeur, ses méchantes habitudes et ses inclinations : se défaire de l'attachement à ses parents, à ses amis et à tout ce que peut occuper inutilement l'esprit. Je lui déclare qu'on pourra l'employer aux offices les plus bas ; la mettre en mission avec une sœur qui sera chargée de la contrarier en tout : la faire taire pour faire parler une petite fille ; en un mot, l'humilier et la mortifier sans aucun ménagement. Qu'elle craigne, quand elle sera reçue, d'être infidèle à Dieu, à qui elle se sera donnée. Qu'elle obéisse promptement en toutes choses aux personnes à qui elle se sera soumise. Qu'elle soit pauvre de cœur. Que ses paroles, ses gestes, sa démarche ne sentent pas la dissipation ni la légèreté ; mais que partout elle se conduise avec modestie, retenue et dévotion. Qu'elle mortifie ses sens. Qu'elle évite les entretiens qui ne seront pas nécessaires, et qu'elle tâche de marcher toujours en la présence de Dieu." (6)

(6) Vie de la sœur Bourgeoys, pp. 71 et 72.

Littérature.

[Pour le Foyer Domestique]

LE FANTOME

DE

L'ILE MADAME

I.



HÉ ! encore un petit coup de cœur : nous partons..... Holà ! Xavier, tu pousses à reculons..... mets-moi ta gaffe à l'arrière.

—Voilà ! voilà !

—Bien.....A-hi !... A-hé !

O-hou !... Ça ne va pas.

Qu'y a-t-il donc ?

—C'est Arthur qui, au lieu d'avoir tiré le grappin, s'est amusé à préparer ses

lignes.

—Il n'en fait jamais d'autres, ce farceur-là..... Allons ! *genus, gena, jeune homme*, tu auras tout le temps de démêler ta ficelle pendant le voyage ; lève l'ancre, et vite : la mer a déjà un pied de buissant.

—Ça y est ; poussez, mes cœurs.

—Ho-oup ! ho-oup !..... Enfin, nous voilà partis. C'est bien heureux, ma foi : il n'était que temps. Aux manœuvres, maintenant ; dresse le mât ! fixe le balles-tron ! borde l'écoute ! et..... en avant pour l'*Ile Madame* !

Cette mémorable conversation et les non moins mémorables manœuvres qui l'accompagnaient avaient lieu près du quai de St. Jean, Ile d'Orléans, en août dernier.

C'était à la pointe du jour.

Le globe rouge-feu du soleil se dégageait lentement de l'horizon, en arrière de Berthier ou de St. Thomas—je ne me rappelle plus bien.—Toujours est-il qu'il se dégageait, poudrant le fleuve un peu tourmenté d'une immense trainée de lumière fauve.

Nous étions trois dans la chaloupe et nous partions pour une expédition de pêche à l'Ile Madame.

Connaissez-vous l'Ile Madame ?

Qui ne l'a pas vue n'a rien vu.

C'est littéralement un bouquet d'épaisse verdure, pouvant avoir trois ou quatre milles de tour, et jeté en plein fleuve vis-à-vis la pointe Est de l'Ile d'Orléans, au Nord, et l'anse de Berthier, au Sud.

Il n'y a pas longtemps encore, l'Ile Madame était complètement inhabitée, et seuls, les pieds hardis des disciples de St. Hubert, renforcés de ceux non moins hardis des amateurs de pêche au bar, foulaient son sol vierge ; mais ces années dernières, un cultivateur de St. François d'Orléans en a fait l'acquisition et y a pratiqué quelques défrichements,—ce qui n'empêche pas l'île d'être toujours aux sept huitièmes couronnée de sapins éternellement verts et enchevêtrée, sur ses hauteurs, de taillis impénétrables.

Un vrai bouquet de verdure—je vous l'ai dit.

Nous partions donc pour cette île enchantée, qui, comme les peuples heureux peut dire : "Je n'ai pas d'histoire"; et tout en repaissant d'avance notre imagination du spectacle des joies suaves qui nous y attendaient, nous filions doucement notre petit bonhomme de chemin.

Les brumes matinales qui planaient sur le fleuve s'envolaient par grands lambeaux, sous le souffle d'une jolie brise de sud-ouest ; l'air devenait plus chaud, plus vivifiant, et le soleil, tout à fait émergé de l'horizon rougeâtre, montait lentement dans le ciel pur.

La belle journée qui s'annonçait !

Dieu de Dieu ! allions-nous en immoler des bars de trente pouces, des anguilles de quarante et des *camus* (esturgeons) de cinq pieds ! Allions-nous en tirer de fabuleux coups de fusils !

Toutes ces pauvres victimes prédestinées grouillaient déjà dans notre pensée et nous nous gaudissions impitoyablement à l'aspect anticipé de leurs ébats d'agonie.

Rien n'est féroce comme un chasseur, si ce n'est toutefois un pêcheur à la ligne.

Ces deux spécimens de bipèdes là n'ont décidément plus d'entrailles, du moment qu'ils ont un fusil ou un hameçon à la main.

Mais filons toujours.

Vers cinq heures, nous avions fait plus d'une lieue et nous dépassions la grosse bouée rouge, qui annonce le commencement de la *batture* de l'île Madame.

Il nous restait encore un bon mille à courir pour atteindre les *places* de pêche, à quelques encablures de la rive sud de l'île.

Ce fut l'affaire d'une quinzaine de minutes. Après avoir dépassé, à plusieurs arpents sur notre droite, la petite bouée bleue fixée à l'endroit même où une grande barque, *pilotée* par mon propre oncle Ovide, fut coupée en deux par le vapeur *Saguenay* et coula bas en quelques minutes, nous prenions enfin pied sur la plage sablonneuse de l'île Madame.

II.

Quelle joie de se trouver à plus d'une lieue du monde civilisé et de humer à pleins poumons les émanations du varech, quand l'on sait ses compatriotes le nez dans la poussière des chemins publics ! Quelle émotion de fouler, loin des regards jaloux, un rivage que seules les grandes vagues du St. Laurent effleurent de leurs baisers !

Je ne dirai pas que nous nous précipitâmes à corps perdu sur cette plage bénie, pour donner une pieuse accolade à ses graviers jaunâtres—comme le firent autrefois les compagnons du grand Colomb à San Salvador ;—je n'avancerai pas, non plus, que nous tombâmes à genoux, pour remercier Dieu de nous avoir sauvés de périls imaginaires pendant notre traversée.....

Ce serait un peu forcer la note.

Mais j'affirmerai hardiment que nous poussâmes une joyeuse exclamation en posant enfin nos pieds impatients sur la grève de l'île Madame, que la mer abandonnait alors lentement, et comme à regret, dans son mouvement de reflux.

Les galets enduits d'une vase gluante, que le flot couvre et découvre à chaque marée et qui composent l'interminable *batture* de l'île, se montraient déjà par places ; il fallait se hâter de reprendre le large, pour empêcher la chaloupe d'échouer ; et, d'ailleurs, à certain gros caillou qui commençait à exhiber, en face de nous, son crâne chauve au-dessus de l'onde amère, il n'y avait pas à se dissimuler que le moment de la pêche était arrivé.

Nous abrégâmes donc nos démonstra-

tions et coupâmes court à nos transports, pour prendre à la hâte nos dispositions de pêche.

J'eus beau protester contre une telle précipitation, qui ne me laissait pas même le temps d'escalader la côte abrupte en face de laquelle nous nous trouvions et de humer un peu les parfums balsamiques qui s'en échappaient, il fallut me soumettre à la majorité. Tou tau plus me permit-on d'aller faire, à toutes jambes, une *razzia* de patates dans un petit champ que je connaissais et où ces intéressants tubercules croissaient en paix, sous la seule garde de Dieu. Encore ne fut-ce qu'à la condition expresse que je m'occuperais moi-même de la cuisson des susdites patates et de leur accommodement, aux petits oignons, avec le même fretin de notre pêche.

Je souscrivis à tout, tant j'avais soif de gambades et de folles courses à l'air libre, et me voilà parti au triple galop dans la direction du bout occidental de l'île, où un défrichement récent s'était transformé en champ de pommes de terre.

La cueillette ne fut pas longue. J'y mis de la conscience et ne dérobaï que juste le nécessaire, abandonnant le reste aux cochons à demi sauvages qu'y s'y vau-traient en contrebande.

Puis, sans jeter plus qu'un regard distrait au sublime panorama qui se déroulait sous mes yeux—l'île d'Orléans toute enguirlandée à ma droite, la côte escarpée de la rive sud à ma gauche, et, là-bas, en face, le promontoire de Québec étincellant sous les feux du matin—je repris ma course, avec mon butin, vers la chaloupe.

On m'attendait avec impatience, et, sans les appétissants tubercules que j'apportais précieusement dans mon chapeau, j'aurais sans doute eu à subir une avalanche de reproches plus amers les uns que les autres.

Heureusement, il n'en fut rien. Mes patates sauvèrent la situation.

Je sautai dans l'embarcation, déjà couchée sur le flanc à vingt pieds du rivage, et une vigoureuse poussée l'eut bientôt remise en équilibre dans son élément.

Cinq minutes après, nous-nous balançions mollement sur notre ancre, à une portée de fusil au large du gros caillou dont j'ai parlé, et nous apprêtions silencieusement nos lignes.

Il n'y a pas un pêcheur digne de ce nom, fut-il loquace comme une commère de village, qui ne devienne grave et atteint de mutisme en cette minute solennelle où les lignes vont être mise à l'eau.

C'est alors, en effet, que l'importance de l'occupation à laquelle il va se livrer s'impose au pêcheur dans toute son impérieuse poésie ; c'est alors aussi que va se décider une question vitale, une question terrible : *ça va-t-il mordre ?*

Nous apprêtâmes donc silencieusement nos lignes ; nous les *apprêtâmes* non moins silencieusement après les avoir attachées aux bancs de la chaloupe par leur extrémité non armée, nous les levâmes adroitement, en évantail autour de nous.

Ensuite, ma foi, immobiles, anxieux, l'œil et la main au guet, nous attendîmes....

La pêche commençait !

..

Je n'entreprendrai pas de vous retracer tous les incidents de cette journée mémorable, ni de vous peindre les émotions par lesquelles nous passâmes.

A quoi bon, du reste ?

Ceux-là seuls que le feu sacré a roussis de sa flamme ; ceux-là seuls pour qui une ligne est le fil d'Ariane qui conduit à travers un labyrinthe de joies sans remords ; ceux-là seuls enfin qui se sentent capables de passer douze heures consécutives accroupis sur une planche aux vives arrêtes, sans prendre un instant de répit, sans changer de posture, ces privilégiés-là seuls me comprendraient !

Et, comme ils sont infiniment rares, ces patients amateurs que St. Pierre regarde avec amour, je risquerais de déflorer inutilement des sensations qu'une pudeur sentimentale me fait un devoir de ne pas exposer aux railleries des profanes.

Etendons donc un voile protecteur sur des jouissances trop peu appréciées, mais inoffensives et modestes, et reprenons notre récit.

Aussi bien, j'ai à vous parler maintenant de choses infiniment plus graves et d'émotions bien autrement épouvantables.

Vous allez en juger.

III.

Vers le soir, fatigué, ahuri, courbaturé, moulu, je déclarai en avoir assez de

la pêche et vouloir essayer de la chasse, pour faire diversion.

Mes amis ne manquèrent pas de me gourmander sur mon peu de constance et la versalité de mes goûts. A les entendre, abandonner ses lignes au moment où le poisson, las de roder autour et d'en lorgner avidement les appâts, allait évidemment se décider à mordre, constituait tout bonnement un acte de folie.

— Quoi ! s'écriait piteusement Arthur, il n'y a qu'une petite journée que tu attends que ça morde, et déjà tu voudrais abandonner la partie ?..... Allons donc, c'est de la démente, c'est de l'ingratitude !..... Songe donc, mon cher, que le poisson est à peine familiarisé avec nos *engins* et qu'il faut, avant d'exiger qu'il se précipite dessus, lui donner le temps de se remettre.

— Au diable ces ménagements, qu'il morde de suite, ou je renonce à l'appriivoiser.

— Voilà bien tes impatiences accoutumées.

Tiens, moi qui te parle, j'ai été scrupuleusement impassible depuis le matin n'est-ce pas ?

— Tu n'as pas de nerfs, toi.

— Eh bien ! crois-tu, par hasard, que j'en sois pour mes frais de tranquillité ?

— Pour ça, j'en suis sûr, répondis-je en riant.

— Tu te trompes, reprit solennellement Arthur, *ça m'a donné deux coups !*

— La belle affaire ! Deux petits coups de gueule en douze heures de pêche !

— Ils étaient gros..... Je les ai encore dans les doigts.

— Défie-toi de les lâcher, car ils pourraient bien ne pas revenir.

— Et moi, reprenait chaleureusement Xavier, je mettrai ma main au feu qu'un immense *camus* vient de froter ma ligne de droite et a dû se faire un accroc au ventre, car j'ai senti distinctement quelque chose de lourd glisser sur mes hameçons.

— Tu vois bien ! appuyait victorieusement Arthur.

— Je vois, je vois que ça ne mord pas plus que dans un chapeau de castor et que j'en ai par dessus les oreilles comme ça, répliquai-je impatienté. Holà ! mes braves, tirez vos *engins* et jetez-moi à terre. Vous reviendrez faire votre cour à messieurs les poissons, si le cœur vous en dit.

— Comme tu voudras ! me fut-il répondu d'un air piqué.

Une dizaine de minutes plus tard, je me retrouvai sur le galet de la batture, détirant mes pauvres membres courbaturés, et mes enragés compagnons après m'avoir souhaité ironiquement une bonne nuit, reprenaient le large.

— Bonne pêche, camarades ! leur répétai-je sur le même ton.

Et je pris en courant la direction de la côte, impatient d'essayer mon adresse de chasseur au milieu des sombres taillis et des hautes futaies que j'y savais régner.

IV.

L'île Madame, à l'endroit où je me trouvais, offre une disposition de terrain des plus pittoresque.

C'est d'abord, au premier plan, la grève sablonneuse où vient battre la haute mer ; puis, plus au nord, un petit contrefort boisé s'étendant jusqu'au pied d'une côte escarpée que couronnent majestueusement de haut sapins et d'énormes mélèzes ; enfin, sur la cime de cet escarpement, règne un grand plateau tout semé d'arbres de diverses espèces et accidenté ci et là de légers marmelons tapissés d'épaisse verdure ou chenus comme des amoncellements volcaniques.

Rien de gentil comme cette nature propre et gracieuse ! rien d'attrayant comme ces bois à la sombre feuillée !

C'est là que je résolus d'aller exercer ma cruelle adresse ; c'est au sein de ces paisibles retraites que j'eus le barbare courage de diriger mes pas meurtriers.

O chasseur ! tu n'en fais jamais d'autres !

Je commençai par battre un peu la grève, d'où le flot se retirait alors, en murmurant sa plainte monotone.

Bredouille !

J'entrevis bien par ci par là quelques allouettes efflanquées, trottinant dru sur la vase du galet ; mais ma présence leur déplut, sans doute, car elles s'envolèrent aussitôt, en m'étourdissant de leur trilles moqueurs.

Je pris philosophiquement mon parti de cette espièglerie et m'enfonçai résolument sous la ramée du contrefort.

Là, les merles sifflaient, les pies becquetaient, les rossignols faisaient de la musique italienne, les écureuils modulaient leurs stridents trémolos... j'allais évidemment faire florès et remplir ma carnassière.

Hélas ! naïves illusions de chasseur, que devîntes-vous ?... Vous vous envolâtes comme la gent emplumée qui les fit naître.

Je ne perdus pas courage, cependant. J'escaladai la côte et gagnai les hauteurs parfaitement déterminé à réveiller tous les échos de cette région avec le tonnerre de mon fusil double.

Mais cette fois, encore, je dus en rabattre et redescendre de la cime orgueilleuse de mes prétentions.

Non pas que le gibier fit défaut ! au contraire, il péchait plutôt par excès. Les lièvres me partaient entre les jambes ; les poules d'eau me décoiffaient en s'envolant, et les merles audacieux venaient se percher jusque sur le canon de mon fusil, au moment même où je faisais un feu terrible contre les nuages.

J'avais perdu la tête, quoi ! Tant d'abondance m'avait grisé, et je tirais avec une précipitation si mal calculée, que pas une plume de mes ennemis ne tomba et que je criblai inutilement le feuillage des sapins.

Pour le coup je fus désemparé. Un aussi incompréhensible guignon me fit perdre contenance, et je dus m'avouer que la chasse comme la pêche, n'était pas mon fort.

Qu'y faire ?.....

Je me laissai choir à l'endroit même où cette réflexion tardive illumina mon cerveau et je déposai à côté de moi mon arme inoffensive.

La nuit tombait.

De grandes ombres s'insinuaient sous la feuillée et brunissaient le fleuve près de la rive sud de l'île. Une forte teinte d'un rouge cuivré estompant le couchant en arrière des hauts côteaux de l'île d'Orléans indiquait l'endroit où le soleil venait de disparaître.

Il était huit heures.

Les derniers bruits de la création animée allaient s'éteignant avec la clarté du jour, tandis que ceux de la nature morte résonnaient seuls dans le crépuscule grandissant..... Les étoiles s'allumaient une à une au sein des profondeurs bleuâtre du firmament, et la lune, comme un gigantesque lampion, surgissait lentement des lignes brumeuses de l'horizon du Sud.....

Le grand Ordonnateur de toutes choses avait commandé une belle nuit, et, sous son paternel regard, les mondes

mystérieux qui flottent dans l'infini prenaient chacun leur place à l'orchestre céleste.

Mollement étendu sur un épais tapis de gazon et me reposant avec délices, je suivais d'un œil rêveur tous les détails de cette grandiose mise-en-scène. Une émotion étrange, mais qui n'était pas sans charmes, s'emparait doucement de ma pensée. Il me semblait que quelque chose de mystérieux allait se passer, que quelque drame inattendu s'ourdissait dans l'ombre, pour se dénouer d'une façon effroyable quand sonnerait minuit !.

Folle rêverie ou sinistre pressentiment, je finis par en éprouver un légitime malaise. Le sentiment d'apre jouissance que je me plaisais d'abord à entretenir se changea en une crainte sans nom, comme elle était sans cause, et je me surpris à ressentir sur toute la surface de mon individu de véritables petits frissons.

—Allons, bon ! me dis-je, en me levant avec colère, voilà que j'ai peur, maintenant ! Est-ce assez ridicule ?

Et je fis quelques pas vers la crête de la côte, pour reconnaître où j'étais au juste—car dans mes multiples évolutions de chasse, j'avais complètement perdu la boussole.

Heureusement qu'il n'est guère possible de s'égarer dans une forêt de quelques arpents carrés.... Sans cela, grâce à l'obscurité, j'aurais été bien en peine de retrouver ma longitude et ma latitude.

Au bout de quelques minutes de marche, je me reconnus. J'étais en face de la mer et à une couple d'arpents en amont de la chaloupe où pêchaient mes deux enrégés compagnons.

Je devinai cela, plutôt que je ne le constatai, car il faisait déjà très-noir. La lune se cachait souvent derrière d'épais nuages et ne distribuait son indécise clarté qu'avec une parcimonie regrettable. Mais Xavier et Arthur étant des fumeurs endiablés, il leur fallait bien de temps à autre allumer leurs pipes : ce qui suffit pour trahir leur présence à mes yeux attentifs.

V.

Cette constatation et la certitude où j'étais de me trouver à portée de voix de mes compagnons de voyage suffirent pour rassurer complètement mon esprit.

Les idées fantastiques qui m'obsédaient tout-à-l'heure s'envolèrent comme une troupe de chouettes effarées, et je me surpris même à sourire dédaigneusement au souvenir encore chaud de ma ridicule terreur.

Voilà pourquoi, sans doute, au lieu d'aller demander un asile pour la nuit à la maisonnette du gardien de l'île—laquelle me laissait voir son toit aigu à travers les éclaircis du feuillage, en contre-bas sur ma droite—je pris la résolution de passer la nuit où le hasard m'avait amené.

Fatale résolution ! malencontreux hazard !

Plut au ciel que domptant une légitime répugnance, j'eusse oublié ce soir-là que les puces sont de petites bêtes qui se repaissent de sang humain et que la maison du gardien de l'île Madame leur servait de quartier-général !

Mais il n'en fut rien. Je me payai de raison spécieuses ; je m'exagérai le nombre et la cruauté des petits cannibales plus haut nommés ; j'allai même—ô ironie du destin !—jusqu'à m'illusionner sur les douceurs d'une nuit passée à la belle étoile, avec la calotte du firmament pour couverture et les quatre pans du ciel pour alcôve ; enfin je remportai sur mes dernières hésitations une victoire complète en me persuadant que Guindeau le gardien, était absent ce jour-là.

Je n'en voulus pour preuve que l'étonnant sans-gêne avec lequel les pourceaux du propriétaire de l'île ravageaient, le matin même, les patates du susdit propriétaire.....

Bref, j'improvisai un lit de *sapinage* et m'installai dessus, la face tournée vers les étoiles.

Qu'auriez-vous fait à ma place, lecteur couché sur le dos en plein bois, loin de vos semblables et ayant pour perspective une longue nuit du déclin de l'été ?

Vous auriez essayé de dormir, n'est-ce pas, pour abréger autant que possible une situation tant soit peu délicate ?

C'est ce que je fis.

Fermant les yeux *bien serré*, je résolus de m'arracher aux choses de la terre et de prendre si haut mon essor vers le pays des rêves, que bien vaines seraient les folles idées de peur qui tenteraient de m'assaillir ; et, pour obtenir un si beau résultat, j'employai aussitôt tous les moyens connus comme propres à

amener le sommeil sur une paupière rebelle.

D'abord je me dis *in petto* que je devais être horriblement fatigué, après l'inutile battue de tout-à-l'heure, ajoutant comme corollaire que cinq ou six bonnes heures d'un sommeil paisible me feraient un bien énorme ; puis je fortifiai mon argument par cette pensée un peu audacieuse : que dormir ainsi à la belle étoile, sous les ramées sonores et ayant pour matelas quelques menues branches de sapin devait inévitablement constituer le bonheur parfait devant Morphée et forcer les songes folâtres à voltiger autour de ma couche.....

Et j'attendis....

Mais la conviction ne me vint pas, et le sommeil, encore moins. Bien au contraire, sous la pression encore vague de je ne sais quelle étrange idée, je me sentis envahir par une immense démangeaison d'ouvrir les yeux.

C'eût été perdre les avantages déjà obtenus, si peu considérables qu'ils fussent.

Je résistai !

“ Il faut dormir ! me dis-je avec fureur ; il le faut, je le veux ! ”

Et, me recoquillant sur mes branchages, je déposai en imagination un poids de cinquante livres sur chacun de mes yeux.

Toutefois, cette détermination violente ne produisant pas le moindre résultat et mes folles paupières persistant à vouloir se soulever, j'employai un autre moyen : je remontai dans mon passé, évoquant un à un tous les événements saillants de ma vie, m'arrêtant néanmoins de préférence aux plus gais et glissant avec une vitesse électrique sur ceux d'une nature un peu...fantastique. J'espérais par ce retour sur moi-même, par cette revue rétrospective, illusionner mon esprit au point de lui faire oublier certaine idée de *solitude* qui l'obsédait ; en revoyant par la pensée cette foule d'êtres animés, de figures amies, avec lesquels j'avais été en contact, je comptais bien peupler la clairière près de laquelle je me trouvais et chasser loin de ma couche le méchant diabolin qui soufflait sans cesse à l'oreille que je me trouvais seul, en pleine nuit, sur une île déserte.....

Hélas ! bernique ! cette sotte pensée, au lieu de fuir, grandissait au contraire

dans mon cerveau avec une rapidité désolante ; elle vint même à l'emplir si tyranniquement, qu'elle en chassa toutes les autres et m'absorba entièrement.

Alors, un singulier frisson me passa dans les tibias et se mit en devoir de me mordiller les mollets....

Quelque chose d'inouï, d'impossible, de fatal, de ridicule, de terrible..... s'abattit sur ma poitrine.

Ce quelque chose, c'était la PEUR !

Pourtant, je ne faiblis pas encore et je me roidis violemment contre l'insidieux ennemi qui m'étreignait.

Mais, de ce moment, la lutte prit des proportions colossales et je dus recourir aux grands moyens. Je me mis à compter avec fureur, commençant par le modeste nombre *un* et poursuivant ma tâche tant que le sommeil impitoyable ne vint pas à mon secours.

Taperlipopette ! comme j'y allais ! Les dizaines, les centaines se succédaient, s'ajoutaient, se formaient en colonnes serrées, que c'était merveille ! Un teneur de livre en fût devenu fou.

Mais hélas ! trois fois hélas ! le minotaure de la peur resta accroupi sur ma poitrine, ricanant silencieusement.

Pour le coup, je perdis complètement la tramontane. Une sueur froide me coula dans le dos. Ma langue paralysée bégaya péniblement le nombre fatidique neuf cent quatre-vingt-dix-neuf... et j'ouvris les yeux !

VI.

Ce que je vis alors, ô lecteur ! vous le voyez ou, du moins, vous pouvez le voir tous les jours.

C'étaient d'abord, au-dessus de ma tête, de grandes loques de nuages aux bords déchiquetés, effilochés, courant dru dans le ciel faiblement éclairé et que les pâles rayons de la lune frangeaient d'argent à leur passage rapide sur son disque ; puis, ci et là, par les trouées et les éclaircies, de blondes étoiles qui scintillaient un moment, se voilaient et recommençaient à scintiller, une minute après.

Voilà pour le ciel.

Sur la terre, en face de moi, à ma droite, à ma gauche, partout, la forêt dessinait sa masse sombre autour d'une petite clairière d'une centaine de pieds de diamètre, au centre de laquelle se dressait un monticule de rochers bizarres, ta-

pissés d'une mousse verdâtre et flanqués de buissons nains.

Enfin, tout près de moi et m'abritant de leurs énormes rameaux, une rangée de gros sapins dirigeaient fièrement vers le ciel leurs cônes touffus, tandis qu'à deux pas en arrière, la crête de la côte découpait ses vagues linéaments sur le fond rutilant du fleuve.

Comme on le voit, si un pareil spectacle emprunte à la nuit et à la solitude quelque chose de saisissant, il ne manque pas, d'autre part, d'une certaine majesté et présente même un fort côté poétique. Mais il faut, pour en goûter le charme, se trouver dans des dispositions d'esprit tout autres que celles qui m'animaient cette nuit-là.

Tout de même, j'avais bien raison de vous dire, n'est-ce pas, cher lecteur, que n'importe qui d'entre vous, pour peu qu'il se passât la fantaisie de coucher en forêt, sur le bord de la mer, et qu'il se sentit le cœur cuirassé contre les puérides terreurs qu'enfante l'obscurité, aurait pu voir ce que je vis, en ouvrant les yeux.

Mais moi—soit pressentiment, soit autre cause—j'avais peur, grand'peur. Le froid qui s'était insinué dans mes tibias, faulé dans mes mollets et glissé dans mon dos ne faisait pas mine de s'en aller, bien au contraire. Pareillement, la sueur qui baignait mes tempes continuait, comme de plus belle, à suinter à pleins pores.

De quoi avais-je donc peur ?

Eh ! le sais-je ?..... de tout et de rien.

J'étais là, assis sur mon séant, les yeux dilatés, la bouche béante, la poitrine oppressée par un étrange sentiment de constriction, fouillant du regard les glauques ténèbres qui s'épaississaient sous les grands rameaux. Il me semblait voir s'agiter, dans ces profondeurs mystérieuses, les grands corps de fauves inconnus et briller les prunelles sanglantes de leurs yeux ; je croyais sentir le sol trembler sous de lourds ébats et entendre les buissons se coucher sous les corps gluants de monstrueux serpents qui s'y glissaient.....

Oh ! la peur ! la peur ! comme elle vous en fait voir de belles et quelles chevauchées fantastiques elle fait exécuter à votre pauvre imagination !

Tout ce que je peux vous dire, ami lecteur, c'est que la mienne galoppait rudement, cette nuit-là, et que je n'étais pas le moins du monde aux noces, je vous prie de le croire.

Un tel état de choses ne pouvait durer sans amener de regrettables bouleversements dans mon économie. Déjà les tempes me bourdonnaient lugubrement et d'énormes glaçons remplaçaient mes mollets primitifs. Je sentais peu à peu le sang courir moins vite dans mes veines, le cœur diminuer ses battements ; je voyais des étincelles danser devant mes yeux.....

Et pourtant—ô fatale obstination !—je persistais à regarder, de mes prunelles agrandies, la forêt muette et sombre, comme si quelque chose d'inouï devait en surgir.

Cette étrange attente se réalisa.

VII.

A peu près vers minuit—car c'est toujours à cette heure terrible qu'arrivent des choses comme ça—le feuillage des noirs sapins fut agité en face de moi, à l'extrémité opposée de la clairière, et une forme blanche apparut.

Elle paraissait haute de dix pieds au moins et s'avancait, silencieuse, sans toucher le sol. Ses mouvements étaient solennels, automatiques, lugubres, comme ceux des spectres, et la brise faisait voltiger le grand suaire blanc qui enveloppait le haut du corps de l'effroyable apparition.

Cette fois-ci, il ne s'agissait plus de trompeuses *souleurs*. Je tombai sur mes genoux, en proie à une terreur innénarrable, et mes dents commencèrent à s'entrechoquer comme les tamis d'un crible.....

Puis, les yeux démesurément agrandis, je ne pus que regarder, bien sûr que ma dernière heure allait sonner.

Cependant, l'apparition s'avancait toujours avec la même allure spectrale. Drapée dans son suaire, comme un arabe dans son burnou, elle semblait quelque pauvre âme du purgatoire condamnée à venir gémir sur les lieux même où elle commit un forfait ; et cette pensée que je voyais là un véritable fantôme de l'autre monde pénétra si avant dans mon esprit, que j'entendais distinctement le cliquetis des os du squelette

bruire sous les amples plis de son suaire. Au surplus, j'étais si peu maître de mes sens, que je ne suis pas prêt à garantir l'exactitude de ce dernier dé tail. Il est tout de même possible que le cliquetis en question fut le résultat d'une autre cause—du bris des branches sèches, par exemple.

Quoi qu'il en soit, l'apparition approchait, comme je viens de le dire; elle marchait directement sur moi, et il n'est pas douteux que si le monticule de rochers du centre de la clairière n'eût attiré son attention, je ne fusse venu bientôt en contact immédiat avec cet échappé du purgatoire.

A cette seule pensée, il me passa des horripilations sur tout le corps, et, maintenant que je me sais pourtant hors de danger, j'en frémis encore.

Heureusement, il n'en fut rien.

Le Spectre gravit le monticule en deux enjambées de ses jambes invisibles et, arrive sur le sommet, il se dressa de toute sa hauteur.

Sa silhouette se dessina vaguement sur le fond bleu-sombre du firmament, au-dessus de la cime des sapins, et je constatai avec terreur qu'au lieu de dix pieds que je lui avais alloués, mon fantôme en avait au moins une vingtaine. Je constatai aussi qu'il était muni d'une paire de jambes, mais si fines, si grêles, que vraisemblablement elles ne consistaient qu'en fémurs et tibias, tapissés d'une peau morte—ce qui me fit comprendre pourquoi je ne les avait pas vues jusqu'alors. Elle se détachaient brusquement du suaire, comme deux bâtons; noueux, et s'entrechoquaient à chaque pas, avec un bruit d'ossements.

Le fantôme resta un moment immobile sur son piédestal de roches; puis il se prit à étendre en croix ses bras immenses, agitant la tête comme dans quelque diabolique incantation et faisant entendre des cris inarticulés.

Cela dura quelques minutes, qui me parurent des siècles; puis, soudain, dans un spasme de fureur ou de désespoir, l'horrible spectre étendit un bras dans ma direction, parut m'apercevoir et fit mine de redescendre le monticule.

Alors.....alors, la terreur atteignit chez moi son paroxysme. Je devins fou pendant dix secondes et, saisissant

mon fusil, je bondis sur mes pieds et ajustai le fantôme, au moment précis où il se baissait et me tournait le dos.....

Le coup partit.....

Un hurlement de douleur ébranla la forêt.....et tout rentra dans le silence.

VIII.

Au petit jour, lorsque mes compagnons de pêche vinrent me rejoindre, ils me trouvèrent occupés à une étrange besogne.

Un grand diable d'individu, en costume de nuit, était couché sur le ventre à mes genoux et, avec la pointe de mon canif, je lui extrayais grain à grain toute une charge de cendrée, qu'un chasseur *maladroit* lui avait envoyée en bas des lombes durant la nuit.

Le tableau leur parut, sans doute, fort plaisant, car ils partirent simultanément d'un immense éclat de rire.

Ce qui fit pousser un grognement de mauvaise humeur à mon patient et le porta à lever la tête pour voir qui avait l'audace de se moquer ainsi de sa déconvenue.

—Guindeau! c'est Guindeau! firent ensemble Xavier et Arthur, redoublant d'hilarité.

—Eh ben! oui, c'est moé.....après? gronda Guindeau d'une voix effroyablement enrouée.

Et il reprit, tout maugréant, sa position première.....

Maintenant, un mot d'explication, avant de prendre congé du lecteur.

Je lui dois bien cela, après l'avoir fait passer par une série d'émotions aussi bizarres qu'inattendues.

Guindeau—le gardien de l'île Madame, le Selkirk de cette plage plus ou moins abandonnée—Guindeau, dis-je, a établi son domicile *irrévocable* dans une maisonnette construite en bois rond, près du rivage occidental de l'île.

C'est là que ceux qui désirent faire sa connaissance doivent l'aller voir. Ils sont certains de le trouver rentré dès le soleil couché, fumant son brûle-gueule près d'une grande cheminée où pétillent d'énormes buches ou ronflant comme un cachalot sur un misérable grabat jeté dans un coin.

Surtout, n'allez pas vous étonner de ce dénûment qui frise la plus dégoûtante

malpropreté. Guindeau est philosophe et méprise souverainement tout ce qui touche de près ou de loin au confort moderne. Pour lui, le *nec plus ultra* du bonheur sur la terre est d'avoir le ventre plein de bon gros lard et de ne rien faire. Le reste n'est que puérité et sottise.

Donc, si le cœur vous en dit, faites le voyage de l'île Madame et entrez hardiment par la porte grande ouverte de la maisonnette. Vous serez bien reçu par l'hôte du logis, et il y aura toujours six pieds de carreau disponibles pour votre personne, si elle a sommeil. Seulement, Guindeau n'entretient pas de gardes-du-corps dans son palais, et si les puces de la maison trouvent votre sang de leur goût, vous vous défendrez comme vous pourrez.....

Je ne vous dis que ça!

Ces prémisses étant posées, venons au fait.

La nature—qui avait déjà octroyé à ce pauvre Guindeau un corps phénoménalement maigre, phénoménalement long, surmonté d'une tête et d'un visage ressemblant phénoménalement à la tête et au visage d'un orang-outan—la nature ne s'était pas contenté de cette preuve de sollicitude; elle avait en outre fait don à Guindeau d'une faculté bien précieuse: la faculté d'agir, de se guider et de parler en dormant.....elle l'avait fait *somnambule*.

Or, pendant la nuit où je suis de peur sur le plateau de l'île Madame, le malheureux gardien, sous l'influence de je ne sais quelle cause excitante—puces ou chaleur—s'était levé de son grabat, en proie à un accès de somnambulisme. Sans prendre la peine de passer son pantalon, il était sorti de son logis, avait gravi le plateau, débouché dans la clairière près de laquelle j'agonisais sur mon lit de *sapinage*, et là, toujours sommeillant, il s'était livré aux exercices de pantomime qui m'avaient si fort effrayé.

On sait le reste.....

Le malheureux fut trahi par une trop grande ressemblance entre l'unique vêtement qu'il portait et le suaire blanc dont s'enveloppe tout fantôme qui se respecte.

Une grêle de plomb vint l'avertir un peu tard qu'il est parfois bon de se couvrir d'autres vêtements que des voiles trompeurs de l'obscurité.

Un conseil, avant de tirer ma révérence.

Si jamais, lecteur, il vous arrive de faire la rencontre d'un spectre dont l'authenticité ne vous paraisse pas suffisamment établie, employez mon moyen: flanquez-lui un coup de fusil.....où je veux dire.

C'est irrésistible!

VINCENSLAS-EUGÈNE DICK.

Chateau-Richelieu, }
Mai 1877.

[Pour le Foyer Domestique.]



L'HEROINE DU VESUVE,

Récit du XVII^e Siècle

Basé sur des Faits empruntés aux actes de canonisation de

Saint-François de Jérôme,

PAR LE

Rév. A. J. O'REILLY, DD.,

Auteur des *Martyrs du Collège*, des *Victimes de la Mamertine*, etc.,

Traduit par T. P. BÉDARD.

(Suite)

CHAPITRE XX.

Naples.



N soir que Charles et Henri faisaient leur promenade ordinaire sur leur belle grève favorite, elles virent un vaisseau s'approcher de terre. Il ventait alors une forte brise, et tandis qu'arrêtées elles contemplaient le beau navire qui, toutes voiles dehors, sillonnait les vagues écumeuses et flotait sur la mer comme une énorme mouette, elles le virent s'approcher de plus en plus du rivage. Un instant après les voiles étaient abattues et l'ancre jeté. Une chaloupe fut détachée du navire et vint s'échouer juste auprès

de la place où Charles et Henri étaient arrêtées. Elles se perdaient en conjectures sur la signification de ce débarquement quand de la chaloupe s'élança un beau grand jeune homme, portant l'uniforme des troupes napolitaines, lequel s'avança vers les jeunes officiers.

Ils échangèrent quelques mots de reconnaissance. Le jeune homme était lieutenant dans l'armée de Naples, il était porteur de dépêches pour le commandant de la garnison de Messine auquel on demandait d'envoyer à la capitale deux ou trois des compagnies nouvellement enrôlées.

En se rendant à la forteresse, l'officier napolitain raconta à Charles et Henri que la guerre tendait à sa fin, mais qu'il y avait beaucoup de troubles et de séditions dans la ville de Naples et qu'en conséquence la garnison devait y être doublée. Le navire avait jeté l'ancre un peu au loin parce qu'on craignait que la garnison de Messine n'eût été surprise par les carlistes. Il apprit de ses deux compagnons que tout était tranquille. Il entra dans la citadelle avec les deux jeunes officiers et fut conduit en présence du capitaine auquel il remit des dépêches venant d'autorité supérieure.

Le lendemain matin nous trouvons Charles et Henri embarquées avec deux cents hommes à bord du navire qui, la veille, avait jeté l'ancre près de la côte.

L'excitation et le brouhaha du départ avait fait taire les sentiments de remord, et les anciennes passions de Charles sortirent de leur état de somnolence temporaire. Ses yeux étincelaient, ses lèvres frissonnaient de joie, il y avait donc encore à sa portée une chance d'acquérir de la gloire. L'ambition avait dispersé les ombres de son découragement ; elle mettait de côté ses résolutions pour le temps où les événements viendraient réaliser ou anéantir ses rêves de grandeur.

Quelques jours après, le navire était en vue de la belle capitale du sud de l'Italie. " Voir Naples et mourir," ces paroles que l'on dit de nos jours, on les disait aussi dans les temps anciens, quand les Césars et les sénateurs de l'empire romain enrichissaient ses beaux rivages de villas splendides. Il n'est pas dans toute l'Europe de ciel plus limpide et plus bleu que le ciel de Naples ; la baie de Naples est aussi d'une incomparable beauté. La côte ondule jusqu'à la mer de versants verdoyants qui dans l'automne se teignent d'une riche couleur d'or, par la teinte jaune du feuillage des vignes.

Sa réputation classique de beauté jette sur cette ville une auréole charmante, son histoire des temps passés, sa terrible montagne avec ses convulsions périodiques en font une place d'attraction pour tous les voyageurs.

Charles et Henri éprouvèrent ces sentiments communs à tous les touristes quand ils virent pour la première fois la colonne de fumée noirâtre lancée dans l'air par le terrible Vésuve. La vieille montagne était alors comme elle l'est encore la terreur et l'attrait des voyageurs. Les catastrophes qu'elle a causées, les villes qu'elle a ensevelies dans les cendres, le bruit de ses rugissements quand elle se réveille de son sommeil, les vapeurs malsaines, sulfureuses que son cône vomit sans cesse, en font comme un véritable géant que les hommes aiment à voir à distance.

Nos héroïnes connaissaient le Vésuve parce qu'elles en avaient lu, et chose étrange, Charles, dès son enfance, avait désiré le voir. Elle pensait peu alors que les vicissitudes de la vie la conduiraient un jour à proximité de ce terrible volcan, et le feraient acteur d'une scène émouvante qui se passerait sur ses versants stériles.

Hâtons-nous de poursuivre le récit des événements qui rendent la vie extraordinaire de cette fille si émouvante et si romantique.

CHAPITRE XXI.

Engagement avec les brigands.

Arrivées à Naples nos héroïnes furent casernées dans le Mole. C'est une vieille forteresse qui sert encore de casernes. Ses murailles massives et quadrangulaires furent érigées au moyen-âge, et ont soutenu plus d'un siège désespéré pendant les guerres civiles de l'Italie.

Le détachement de la garnison de Messine trouva la ville plongée dans le trouble et la confusion. Des troupes armées paradaient dans les rues, les maisons brûlaient, des bandes de révolutionnaires parcouraient les rues en poussant des cris frénétiques de menaces contre le gouvernement, mais il était évident que ce dernier avait le dessus, car la populace se dispersait graduellement, beaucoup de personnes fuyaient la ville, et l'ordre revenait peu à peu.

En même temps on reçut la nouvelle qu'un fort parti de séditions s'était établi au pied du Vésuve et vivait de pillage et de rapines qu'ils faisaient sur les

fermes et les villages situés aux alentours.

Aussitôt l'autorité donna l'ordre à deux cents hommes de marcher vers la montagne pour aller détruire et disperser cette bande de brigands ; la compagnie choisie à cette fin fut celle à laquelle Charles et Henri appartenaient.

Le lendemain nos jeunes héroïnes étaient en route et se dirigeaient vers le champ de bataille. Nous pouvons nous imaginer la position et les pensées de ces délicates jeunes filles marchant côte à côte avec les grossiers soldats de l'Italie. L'une d'elle se réjouissant à la pensée de sa folle ambition qui allait être satisfaite ; l'autre tremblant de peur et entraînée dans des hasards qu'elle redoutait mais auxquels elle se vouait par l'affection irrésistible qui la liait à sa sœur.

Il n'est pas étonnant que la délicatesse de cette dernière la fit succomber aux fatigues de la marche, car parmi les premiers qui tombèrent se trouvait l'aimable Henri, et cependant il y avait parmi les soldats des hommes dont la constitution était usée par les excès de la jeunesse, et Henri en tombant fut moins remarqué à cause de sa jeunesse, quand des soldats vigoureux qui avaient déjà supporté les fatigues de la guerre tombaient à ses côtés.

Charles loua un cheval dans un des villages par où elle passa et arriva ainsi fraîche et dispos au lieu où les troupes devaient camper, à quelques milles seulement des retranchements des brigands. Henri n'arriva que dans l'après-midi, elle était accompagnée d'une trentaine d'hommes qui comme lui avaient dû faire halte pour se remettre de leurs fatigues.

A cette heure le repos était impossible, les brigands étaient aux alentours et personne ne pouvait prévoir le moment de l'attaque. Quelques hommes furent envoyés pour explorer et reconnaître les lieux, ils ne revinrent pas. C'était évident qu'il y avait quelque part une embuscade, aussi le capitaine résolut-il de marcher en avant avec toutes ses forces, jusqu'à la retraite des brigands, sachant bien qu'une fois surpris il en aurait promptement raison.

Ceux qui ont été sur le Vésuve et qui ont été assez hardis pour se mettre à la recherche de ce *Lacryma exquis* qui croit sur les versants sud-ouest de la montagne, se rappelleront sans doute un ravin particulier qui s'étend à un mille, à partir de la partie sablonneuse du cône, et

couvert de verdure qui a l'apparence de feuilles de fougère. Le ravin devient plus large à la partie qui regarde Sorrente et il est couvert d'arbustes verdoyants. C'est la première place où l'on voit de la verdure en laissant le cône calciné. Elle descend en pente douce vers la mer et va se perdre au milieu des magnifiques vignobles et des jardins qui couvrent les déclivités de la montagne jusqu'aux habitations *Jorre del Greco*. Là, la perspective est magnifique. A gauche se trouve le charmant village de Sorrente avec ses maisons aussi blanches que la neige, dispersées jusqu'aux fouilles de Pompéi. La baie aux flots azurés semble emprunter sa couleur au firmament. De petits steamers et d'innombrables yachts courent en tous sens entre les îles, donnant de la vie et de la variété à la scène. A droite on aperçoit les montagnes classiques de Baia, la *Campo Santo* avec son architecture fantastique, et plus loin les plaines plantureuses du *Campo Felice* ; en bas c'est la grande ville avec ses quatre cent mille hommes, ses massives constructions en briques qui contrastent avec les coupes étincelantes de ses superbes et nombreuses églises ; au dessus, le terrible volcan vomissant ses vapeurs sulfureuses qui assombrissent ce beau ciel.

La perspective, et l'intéressante histoire de chaque pouce de ce pays pour ainsi dire, en font un des lieux les plus romantiques du monde. Mais, hélas ! c'est maintenant comme c'était il y a deux cents ans le repaire de ces Italiens voleurs et assassins connus sous le nom de brigands. Malheur au voyageur imprudent que la curiosité conduit à travers les vignobles de cette partie solitaire du pays. Les actes abominables de ces audacieux bandits rempliraient des volumes. Ce fut là, autant qu'on peut s'en assurer, que nos héroïnes eurent à combattre.

A peine les troupes étaient-elles entrées dans le ravin qu'un sifflement aigu perçant retentit d'un côté de la montagne à l'autre : immédiatement des voix humaines lancèrent sur tous les tons le mot *rione* (combat). Pendant plusieurs minutes les échos de la montagne retentirent du cri de guerre des brigands ; les troupes reçurent l'ordre de se tenir prêtes à combattre, et les cœurs timides comme celui d'Henri battaient fortement à l'approche du moment redoutable.

On entendait des grondements souterrains, des colonnes de fumée noirâtre

sortaient du terrible cône ; le soleil couchant donnait à la belle baie de Naples une teinte de sang, et l'air était imprégné de vapeurs sulfureuses. Le lieu sauvage, les éléments en convulsion, tout contribuait à rendre terrible pour les délicats enfants du banquier français le moment qui précédait la bataille.

Quelques minutes après, la bataille était dans toute sa chaleur. Il y eut un long et terrible combat. Les forces étaient à peu près égales de part et d'autre. Heureusement les brigands n'avaient pas eu le temps de se réunir ensemble, et les troupes royales avaient à les combattre par bandes séparées.

A peine l'une d'elles était-elle défaite qu'une autre et puis une autre surgiraient des flancs de la montagne, et disputaient chaque pouce de terrain.

Les brigands combattaient avec le courage du désespoir, mais fractionnés comme ils étaient, ils durent céder au nombre et vers minuit le combat cessa.

Les bruits avaient cessé, on n'entendait plus que les gémissements des blessés et des mourants, et de temps à autre le cri d'un chef parti des collines environnantes, tâchant de rallier les petites bandes de rebelles qui avaient survécu à la bataille.

Dès que l'enivrement du combat fut passé, la première pensée de Charles fut de chercher Henri. Dans la confusion de la bataille elles avaient été séparées. Charles parcourut tous les pelotons mais ne put la trouver. Ça et là elle pouvait voir à la pâle lumière de la lune voilée par un nuage quelques soldats réunis pansant leurs blessures et se racontant leurs hauts faits. Elle les examina tous, et s'enquit à eux de son compagnon d'armes, mais personne ne l'avait vu. Une horrible pensée la frappa, pensée poignante et qui brisa son cœur : peut-être a-t-elle été tuée.

Elle parcourut les lieux ensanglantés par où ils avaient passé, en criant de toutes ses forces : " Enrico ! " Parfois elle s'imaginait que l'écho mourant de son appel était la réponse affaiblie de sa sœur blessée, et, après une attente assez longue, la vallée retombait dans son silence de mort.

Enfin elle retourna à la place où la bataille avait commencé, et elle trouva parmi les premières victimes de cette nuit sanglante, le corps sans vie de sa pauvre sœur.

CHAPITRE XXII

Le lendemain de la bataille.

Le lendemain de la bataille, le soleil se leva au milieu des nuages. Il trouva Charles attachée aux restes mortels de la pauvre Louise et baignant de ses larmes la figure contractée de sa sœur bien-aimée. Elle avait bandé avec un mouchoir de soie la blessure qu'elle avait au cou, espérant encore qu'elle n'était que plongée dans un évanouissement profond. L'espérance qui est la dernière à abandonner l'homme dans les situations les plus désespérées, ne fut pas longtemps à céder la place à la douloureuse réalité.

Il n'y a rien de tel que la mort qui vient briser les plus chères affections ; aucune parole ne saurait rendre les sentiments que le cœur éprouve dans des circonstances semblables à celle-ci. Qu'on se figure cette jeune française, seule survivante, sur une des plaines du Vésuve, au milieu des victimes de cette bataille sanglante, pressant sur son cœur le corps froid de sa malheureuse sœur. Cette mort soudaine de Louise enlevée de ce monde pour passer dans l'éternité, sans peut-être avoir eu un moment pour se reconnaître, et destinée à être ensevelie dans les cendres du volcan, confondue avec les corps des meurtriers et des voleurs, ce sort ne devait-il pas être plutôt celui d'Alvira que celui de l'innocente Louise.

Alvira le sentait bien aussi, son cœur était brisé. Pauvre Louise, disait-elle, tu étais innocente et moi coupable, tu as été tuée, jugée, et moi je vis, peut-être pour me rendre encore plus coupable de plus d'ingratitude envers Dieu qui m'a sauvée. Louise, pardon ! tu as été entraînée malgré toi dans ces combats meurtriers ; à cause de ma folle ambition. O Dieu, frappez-moi ! C'est moi qui suis criminelle. Rendez la vie à cet ange afin qu'elle vous bénisse et vous honore par l'innocence de son cœur !

Il n'y eut jamais de fleurs plus belles détruites par le feu du ciel. Ni Charles ni Henri ne prévoyait ce qui allait leur arriver avant leur marche vers le Vésuve. Elles s'attendaient tout au plus à cerner et à s'emparer de quelques voleurs de grands chemins, et Henri, dans son affectueuse confiance, s'était attachée à Charles bien décidée à supporter les fatigues et les dangers plutôt que de se séparer d'elle.

C'est un tableau pénible que celui qu'on peut se représenter de la dernière heure de cette charmante jeune fille. L'angoisse de son cœur a dû être plus douloureuse que la profonde blessure qui faisait mêler son sang à la lave de la montagne ; personne pour lui donner une goutte afin d'humecter ses lèvres desséchées, nulle voix amie pour la consoler ; les gémissements et imprécations des brigands blessés qui retentissaient à ses oreilles, la pensée que sa sœur, elle aussi, gisait peut-être, blessée sur le champ de bataille ; et par dessus tout, (pensée qui devrait la faire rougir) la crainte qu'on vint à découvrir son sexe et l'idée des regards pervers d'une soldatesque grossière ; tout cela devaient lui causer une douleur plus difficile à supporter que celle de ses blessures. Mais les anges du ciel se réunirent autour de cette enfant du malheur et nul doute qu'avec son dernier soupir elle exhala son âme pure entre leurs mains, car elle était pure et innocente devant Dieu.

Déjà le soleil était haut, Charles était toujours près du cadavre d'Henri, quand un sergent arriva près de lui et lui annonça que le capitaine était mort de ses blessures pendant la nuit et que comme il était le plus ancien des officiers on attendait ses ordres. Il dissimula son chagrin, se leva et donna ordre que les corps du capitaine et de son frère fussent enterrés avec leurs uniformes et enveloppés dans le drapeau du pays. Les braves vétérans soulevèrent le corps délicat d'Henry, le placèrent dans un grossier cercueil et le portèrent dans la hutte où reposaient les restes du capitaine. Le cortège funèbre fut silencieux et solennel. Point de tambour, point de musique militaire.

Les yeux étaient humides et la poitrine de Charles ne fut pas la seule qui se souleva en disant un dernier adieu aux restes du jeune et bel officier.

Charles se tenait près de la fosse de sa sœur ; on jeta le sable sur sa figure aimée, silencieusement mais rapidement, sa fosse dans la montagne fut remplie par les mains teintes de sang de ses compagnons d'armes.

CHAPITRE XXIII.

Retour.—Triomphe.

Charles avait fait un rêve d'or. La coupe de l'ambition était pleine, mais le breuvage était amer. Dans sa marche

trionphale vers Naples, à la tête des troupes royales qui avaient complètement battu les brigands, Charles obtint des ovations qu'elle n'aurait jamais osé rêver. Le retour du corps d'armée à la ville annonçait la fin de la guerre, et le peuple se réjouissait du retour de la paix. Le jeune capitaine, qui revenait victorieux du Vésuve, était le lion du jour. La ville lui fit une ovation bien au-delà de ses espérances. On illumina la ville en son honneur, son nom était dans toutes les bouches, les nobles et les principaux de la ville allèrent à sa rencontre, comme si le salut du royaume eut dépendu de sa valeur. Une foule de *lazzarone* se rassemblèrent à l'entrée du Mole pour voir le jeune et beau capitaine qui avait accompli ces prodiges de valeur, et on peut s'imaginer combien résonnaient agréablement aux oreilles de notre vaniteuse héroïne, les cris d'enthousiasme de la foule répétant au loin ; *Elvira Carlo Pimontel*. Le roi lui confirma son grade de capitaine, et lui envoya les croix d'or et de fer d'honneur que l'on ne donnait qu'aux braves à cette époque guerrière.

Mais, vanité des vanités, tout n'est que vanité, comme dit Salomon. Levons le voile de déception qui recouvre le vide de la joie humaine. Alvira a obtenu tout ce qu'elle pouvait désirer sur la terre. Elle a la beauté, la fortune et la renommée, mais elle est comme ces beaux papillons qui tournent autour de la flamme d'une bougie et qui trouvent la mort en touchant au feu qu'ils aiment. La pauvre Alvira était comme cette enfant dont parle le Sage qui pleurait sur le vide des joies humaines, c'est l'éternel récit de l'amer désappointement qu'on éprouve dans la réalisation de nos folles espérances. Souvent vers minuit quand le capitaine revenait du théâtre ou de quelque festin donné en son honneur, il s'asseyait près d'une table, fatigué, dégoûté, et pleurait amèrement.

La réserve qu'il était obligé de s'imposer pour ne pas laisser deviner son sexe, l'absence de tout confort et de toute sympathie si nécessaire aux femmes, et les pénibles reminiscences du passé arrachaient des larmes à son cœur brisé. Les rêves de Messine la poursuivaient encore, plus poignantes, plus terribles, car sa pensée se reportait du tombeau solitaire des Alpes au champ de bataille du Vésuve. Et puis l'aiguillon du remords empoisonnait ses plaisirs, de nouveau son père assassiné apparaissait près

de sa couche, et ses cris de terreur au milieu de la nuit, réveillaient encore ses amis. Elle pria avec ferveur afin que la Providence lui offrit une occasion favorable qui lui permit de changer sa position. Ce changement va s'opérer. La prière de sa mère plaide toujours en sa faveur devant le trône de Dieu ; celui qui jeta un regard de miséricorde sur Magdeleine a déjà écrit le nom d'Alvira, dans le livre de vie et la destine à être un des plus nobles modèles de repentir que l'on puisse trouver dans l'histoire moderne de l'Eglise. Poursuivons cette étrange histoire ; mais d'abord nous devons présenter aux lecteurs un nouveau personnage, un grand et saint homme destiné par la Providence à sauver Alvira, ce qui constitue les plus intéressants et les plus remarquables chapitres de ce roman de la vie réelle.

(A continuer).

[Pour le Foyer Domestique.]

A L'AMITIÉ.

Douce amitié, je vis un temps prospère
Où tu daignais me sourire un instant :
Mais aujourd'hui qu'elle tristesse amère
Remplace, hélas ! ton attrait séduisant.

Tu me suivais comme l'ombre fidèle,
Aux champs, au bois, au travail, au repos,
Je bravais tout à l'abri de ton aile,
Malheur, misère, et les vents et les flots

Tout rayonnant d'une douce espérance,
A chaque pas je trouvais le bonheur.
Un doux sentier s'ouvrait en apparence,
Riant et pur comme nos champs en fleurs,

Pourquoi me fuir en ces jours de tristesse,
En ces instants et de pleurs et d'ennui,
Pourquoi laisser au chagrin qui l'opresse,
Un cœur sans toi ne trouvant point d'appui.

Pourquoi me fuir, toujours ma voix t'appelle !
Tu reviendras habiter mon séjour,
Tu reviendras comme l'oiseau fidèle,
Au doux bosquet où il reçut le jour.

Tu reviendras avant que la vicieuse,
Ait sur mon front déposé ses vieux ans ;
Et que le temps de cette main qui blesse,
Ait à mon cœur refusé ses printemps.

Douce amitié, cédant à mes prières,
Viens pour jamais reposer sous mon toit ;
Viens, et mon cœur aura des jours prospères,
Oui, puisqu'encore il Aime, Espère et Croit.

Somersct, 1er mai 1877.

Critique.

[Pour le Foyer Domestique.]

LE VILLAGE DES CARON.

LE RÉDACTEUR,



Je lis toujours avec intérêt chaque page du *Foyer Domestique* et surtout les "Notes sur Yamachiche," ma paroisse natale, par le Révd. M. l'abbé Caron, mais je ne crois pas devoir passer sous si-

lence quelques erreurs historiques que je trouve sous ce titre dans votre dernière livraison, particulièrement à l'égard du petit coin de terre où j'ai vécu et dont votre estimable correspondant dit :

"LE VILLAGE DES CARON qui n'est qu'une continuation du RANG DE VI-DE POCHE, a été ainsi nommé à cause des six frères Caron qui allèrent s'y établir. Dans ce village il n'y a plus un seul Caron aujourd'hui, mais il garde encore son vieux nom, qui se trouve comme relique ou un souvenir."

Cette dernière partie est la vérité pleine et entière, mais il n'en est pas ainsi des premières lignes de ce paragraphe, car ce ne sont pas six mais NEUF frères Caron, ayant leur père en tête, qui établirent ce village qui n'est pas, je crois, la continuation du village de Vide-Poche, mais plutôt son aîné.

En 1640, un nommé Robert Caron partit du diocèse de Vennes, département de l'Île-et-Vilaine, province de Bretagne, en France, et se rendit d'abord à Québec, puis s'établit ensuite dans la paroisse de Ste. Anne de Beaupré où il eut plusieurs enfants et nommément Michel qui, lui, eut dix garçons et trois filles : tous se marièrent.

Mais avant leurs mariages, le père Michel Caron voulut donner un établissement à chacun de ses fils, qui étaient

tous forts et vigoureux, et en conséquence il se rendit avec eux dans la paroisse de Ste. Anne d'Yamachiche, et, en arrière du Rang DES PETITES TERRES, qui est sur le grand chemin ou chemin de la Reine, il prit en concession du seigneur du lieu une étendue de terrain d'environ trente arpents de front sur trente-cinq de profondeur, situé dans le fief des héritiers Grand-Pré et Dumontier, joignant au nord-est le Rang de Vide-Poche et au sud-ouest celui appelé le village de la Rivière du Loup.

De ces dix frères Caron, neuf s'établirent de suite sur le compeau de terre alors en bois debout.

En partant de la ligne nord-est de ce terrain on les trouve comme suit :

Joseph, Jean Marie, Michel, Augustin, François, Charles, Ambroise, Gabriel, Cyrille, puis Louis, le plus jeune des dix frères Caron alla s'établir au petit Bois de la Rivière du Loup, sur la terre maintenant occupée par M. Livernoche, où son père demeura avec lui jusqu'à sa mort. Ce Louis, ou *Louison* Caron, comme on l'appelait alors, fut le père du Révd. M. Thomas Caron, V. G. du Séminaire de Nicolet.

Plus tard, Gabriel alla aussi s'établir sur le côté ouest de la Rivière, près de la route qui conduit à St. Léon, c'est le père du Rév. Mr. C. O. Caron, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières et de MM. Moïse Caron, George Caron, etc., etc.

François, mon grand-père, épousa Marie Catherine Lamy et alla plus tard se fixer sur une terre vis-à-vis le pont actuel de la Rivière-du-Loup.

Le père Michel Caron, le pionnier, avec ses fils, du VILLAGE DES CARON, était cousin-germain du père du ci-devant lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, l'Honorable Edouard René Caron.

Je ne veux pas vous faire aujourd'hui l'historique de cette brave famille de colons, ce sera pour une autre fois, car je me borne maintenant à parler du *Village* et de son origine. Tous ces ancêtres ont disparu de la scène du monde et même, comme le dit M. l'abbé Caron, on ne trouve plus un seul Caron dans le *Village des Caron* ! Ce rang est maintenant occupé comme suit :

Sur la terre de Joseph Caron est actuellement Antoine Gélinas ; sur celle de Jean - Marie, Antoine Villemure ;

celle d'Augustin, Antoine Gélinas ; celle de François, Charles Léonard Lesieur Desaulniers ; celle de Charles, partie à Barthélemy Caron, son fils, qui demeure actuellement près de l'église, et partie à François Ferron ; celle d'Ambroise, Joseph Lamy ; celle de Gabriel, Joseph Bellemare et Henri Fortin ; celle de Cyrille, les héritiers Lacerte, Moïse Lamy, Thomas Ferron et Charles Léonard Lesieur Desaulniers.

Je dois ajouter qu'en partant de la ligne du Rang de Vide-Poche, il y a encore deux terres qui sont considérées aujourd'hui comme faisant partie du *Village des Caron*, mais qui néanmoins n'ont pas été acquises par le père Michel Caron, ce sont celles de Louis Lamy et Antoine Gélinas dit *Dédais*, qui ont leur cord on à quelques arpents plus en profondeur que celui des terres du *Village des Caron* proprement dit.

Il y a environ quarante ans cette anomalie a suscité un procès assez mémorable dans la paroisse d'Yamachiche, à l'occasion de l'ouverture d'un chemin allant directement du rang des Caron à celui de Vide Poche, car il fallait traverser une terre du père Bezotte, et c'est tout dire.....

Mais, enfin, cette voie directe fut ouverte par autorité de justice, et depuis quelques années les deux cultivateurs qui se trouvaient plus haut ont transporté leurs pénates près de ce nouveau chemin, qui relie directement le *Village des Caron* et Vide Poche.

Le sol du *Village des Caron*, excepté le bas des terres, n'est pas très-fertile, quoique ses habitants y vivent tous à l'aise ; mais en revanche il a produit une pépinière d'hommes qui se sont distingués dans la Chaire et ailleurs cependant, comme je l'ai dit en commençant, mon intention n'est pas d'en parler aujourd'hui ; ce sera bien assez si vous avez l'obligeance de publier ces quelques lignes dans votre prochaine livraison.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre Obéissant Serviteur.

A. L. DESAULNIERS.

Trois-Rivières, 4 juin 1877.

Economie Sociale et Politique.

[Pour le Foyer Domestique]

ESSAI

SUR LE

DROIT SOCIAL CHRETIEN.

(Suite)

X

De la Perfection sociale et de la nécessité du Catholicisme.—
Perfection de l'action politique.



La société est, pour les individus, un moyen d'arriver à la félicité naturelle; mais la valeur du moyen est déterminée par la fin. La société sera donc bien réglée, ainsi que nous l'avons vu, si elle est en état de protéger et de perfectionner l'action sociale des individus. Pour arriver à ce résultat, elle doit travailler à perfectionner son être et son opération. Or c'est là le double objet de l'action politique de la société, c'est-à-dire du gouvernement qui la régit.

Lorsque l'autorité forme l'être social, elle constitue la société: elle agit comme pouvoir constituant.

L'action de la société tend à obtenir la fin qui lui est marquée par le Créateur. Or les moyens propres à arriver à un but se réduisent à le connaître, à le vouloir, à la faculté de l'atteindre: moyens de connaissance, d'autorité, de force. "La première affaire du gouvernement," dit M. Guizot, à ce sujet, "c'est de chercher cette vérité, de découvrir ce qui est juste, ce qui convient. Quand il l'a trouvé, il le proclame; il faut alors qu'il tâche de le faire entrer dans les esprits. Lorsque le parti que le pouvoir a adopté n'obtient pas la soumission volontaire de tous, le gouvernement emploie alors la force pour se faire obéir." (1)

On voit que les facultés de la société sont analogues à celles de l'individu; connaître, vouloir et exécuter. De même donc que l'individu est parfait dans son action, lorsque ses facultés sont capables de bien produire leurs actes respectifs, de même aussi l'opération sociale sera plus ou moins parfaite, selon la perfection qu'elle mettra à connaître, à vouloir, et à accomplir les actes qui lui sont propres. A l'aide de cette connaissance parfaite, de cette volonté, de cette énergie, elle tend directement au but de l'ordre politique: maintenir et perfection-

ner l'ordre civil, en protégeant les droits de l'individu, et en augmentant ses ressources. (2)

Lorsque l'autorité remplit sa mission de former la connaissance sociale, elle agit comme pouvoir délibératif. Lorsqu'elle forme la volonté sociale, elle agit comme pouvoir législatif. Lorsqu'elle s'exerce à plier les volontés des individus aux lois, elle agit comme pouvoir exécutif. Celui-ci peut s'appeler gouvernement lorsqu'il règle les personnes; administration, lorsqu'il régit les choses; pouvoir judiciaire, lorsqu'il réagit contre les obstacles provenant de la résistance des sujets; force publique, lorsqu'il réagit contre les obstacles provenant de l'extérieur.

Voilà la division des pouvoirs politiques telle que donnée en théorie par les publicistes, et telle que mise en pratique, sous une forme ou sous une autre, dans les diverses sociétés. Or l'action de chacun de ces pouvoirs ne peut recevoir son entière perfection que du catholicisme.

La fonction du pouvoir constituant est de former l'être social. La société est un être moral dont l'essence se trouve dans l'unité. L'unité sociale repose sur l'union des intelligences et des volontés des individus associés, union actée par l'autorité. La fonction du pouvoir constituant revient donc à donner l'unité au corps social; et son action sera parfaite d'autant qu'elle réalisera la perfection de l'unité politique.

En traitant de l'unité sociale, nous y avons vu la nécessité du lien religieux, du catholicisme par conséquent, pour sa perfection. Et en raison de la connexion intime qui existe entre l'idée de l'unité sociale et l'idée de l'unité politique, nous pouvons, jusqu'à un certain degré, conclure de la nécessité du lien religieux pour la perfection de l'unité sociale, la nécessité de ce même lien pour la perfection de l'unité politique. Nous disons jusqu'à un certain degré; car nous ne voulons pas exagérer les principes; et nous faisons de suite une distinction que nous croyons de la plus haute importance.

L'unité sociale et l'unité politique, tout en se rapportant au même objet, l'union des individus associés, ont cependant entre elles une différence essentielle.

La première implique l'idée de cette union en autant qu'elle doit exister d'une manière complète entre les membres associés, et suppose nécessairement l'unité religieuse, puisqu'elle ne peut, ainsi que nous l'avons prouvé antérieurement, être réalisée parfaitement au sein de la multitude, à moins que la religion ne vienne la cimenter par le lien religieux. La seconde, au contraire, a trait directement à l'action de l'autorité politique. Et l'autorité politique n'a pas le droit de prescrire en matière de religion, parce qu'elle ne peut pas forcer l'adhésion des intelligences à ce qu'elle voudrait établir comme vrai, ce droit reposant uniquement sur le privilège de l'infaillibilité. Et

(1) Civil. Europ., loc. V.

(2) Voyez Taparelli, Droit naturel, n. 1017.

nous ne sachions pas qu'aucun gouvernement, jusqu'à ce jour, ait prétendu s'arroger l'infaillibilité doctrinale en matière de religion. Conséquemment, le lien religieux, bien qu'essentiel à l'unité sociale parfaite des esprits dans l'ordre civil, est cependant secondaire relativement à l'unité des esprits dans l'ordre politique. Pourquoi ? parce que l'unité politique, constituant le terme direct de l'action du pouvoir politique, doit évidemment se rapporter directement au but immédiat de la société, qui est l'ordre extérieur ; et l'unité politique doit être effectuée principalement par l'union des intelligences dans l'ordre extérieur.

Nous tenons à être bien compris dans cette distinction fondamentale, qui est de nature à trancher plus d'une difficulté. L'unité sociale ne peut être parfaite, à moins d'être basée sur l'unité religieuse. L'unité religieuse ne peut être effectuée que par une autorité infaillible. L'unité sociale parfaite est donc le résultat d'une double action, émerge d'un double principe, d'une double autorité. L'autorité religieuse réalise l'unité religieuse ; l'autorité politique réalise l'unité politique. Cette double unité constitue l'unité sociale parfaite. Celle-ci ne peut exister sans ces deux principes constitutifs. Elle ne peut exister sans l'unité religieuse ; nous l'avons déjà démontré. Elle ne peut exister sans l'unité politique, parce que l'unité sociale par rapport aux dogmes de la religion ne peut établir par elle-même une union parfaite entre les intelligences associées dans un corps social dont le but immédiat est l'ordre extérieur. Elle est nécessaire comme ciment et soutien de cette union : mais elle la présuppose déjà existante, en vertu d'un principe qui se rapporte directement à la fin immédiate de ce corps social. Si l'unité sociale fait défaut sous ce rapport, la société civile est impossible. Nous le répétons, l'unité sociale parfaite repose sur une double unité : l'une par rapport aux dogmes de la religion ; l'autre par rapport à la raison politique, *la raison d'Etat* : en d'autres termes, l'unité religieuse et l'unité politique.

Nous voyons reparaître de soi et tout naturellement, ce que nous avons émis plus haut, à savoir, que l'ordre politique existe en vue de l'ordre civil ; que le premier est ordonné au second comme un moyen l'est à sa fin.

Mais qu'on ne cherche pas à forcer la conséquence, en nous faisant conclure que l'ordre religieux devrait aussi exister en vue de l'ordre civil, puisqu'il concourt, de pair avec l'unité politique, à constituer l'unité sociale parfaite. Il y a une différence essentielle entre les deux : c'est que l'ordre civil est la fin de l'ordre politique, mais nullement la fin de l'ordre religieux. Il suffit d'indiquer cette différence pour qu'elle soit prouvée. L'ordre religieux est nécessaire à la perfection de l'ordre civil, mais n'existe pas en vue de lui donner cette perfection. Il existe en vue d'une fin supérieure, à laquelle l'or-

dre civil lui-même est ordonné comme un moyen l'est à sa fin. Il entraîne avec lui, dans cette condition de subordination, l'ordre politique dont il est la règle.

On voit qu'au contraire, en forçant la conséquence, on doit nécessairement retomber sur les principes que nous avons établis au début : preuve évidente que nos déductions sont parfaitement logiques.

Il est absurde, nous le répétons, d'accorder à l'autorité politique le droit de prescrire des règles à la société en matière de religion, parce que cette autorité n'a pas le droit, encore moins le devoir, d'obtenir l'adhésion intérieure. Elle ne peut pas régler le jugement de ses sujets. Cela suppose le privilège de l'infaillibilité. Cette doctrine cependant est prêchée et mise en pratique en Angleterre, en Prusse et dans les autres pays protestants, où l'autorité politique est en même temps la première autorité en matière de religion. On voit là encore le ridicule et l'inconséquence des nations protestantes, qui, après avoir rejeté l'autorité infaillible que Jésus-Christ a placée à la tête de son Eglise, se sont livrées à la merci de tous les souverains dont elles font autant de pontifes faillibles.

Faut-il conclure cependant que l'autorité politique n'ait aucun devoir en matière de religion ? Non. La vérité se trouve rarement dans l'un ou l'autre de deux extrêmes. Essayons d'élucider, en deux mots, cette question, et à déterminer où se trouve le juste milieu, et par là même le vrai. Nous nous contenterons d'énoncer quelques propositions fondamentales, dont les preuves se trouvent évidemment renfermées dans les aperçus que nous avons donnés jusqu'ici.

1o L'unité sociale parfaite exigeant nécessairement l'unité religieuse ; et, l'autorité politique ayant mission de réaliser l'unité du corps social, cette autorité est éminemment intéressée à l'unité religieuse des membres de la société.

2o L'autorité politique n'étant pas infaillible, et ne pouvant pas prescrire en matière de religion, n'a pas le droit d'imposer une religion sociale.

3o Dans l'ordre naturel, une religion sociale ne pourrait pas être une religion positive, parce qu'une religion positive, c'est-à-dire revêtue d'une forme ou d'un rite déterminés, suppose évidemment une autorité obligeant à ce rite.

4o Dans l'ordre naturel, la société pourrait et devrait exiger que certaines vérités religieuses qui sont naturellement nécessaires à l'ordre, et évidentes, celles-là surtout sur lesquelles repose tout l'ordre social, ne soient pas attaquées : par conséquent une religion sociale ne pourrait être que négative ou prohibitive.

5o S'il existe une société dans laquelle tous connaissent par une révélation infaillible, leurs devoirs envers le Créateur et les reconnaissent d'un commun accord, une semblable société est tenue d'accepter et d'accomplir ces devoirs. Elle doit prendre

autant qu'il est en son pouvoir, des mesures pour empêcher qu'on ne détourne ses membres de leur accomplissement dans l'ordre extérieur ;

6o Dans une société où la révélation a été raisonnablement acceptée comme divine, elle devient une véritable *loi sociale* dont la violation constitue un *délit social* :

7o Si nonobstant les efforts de la société, le sophisme ou autre cause réussit à détourner de la vérité révélée une portion notable de ses membres, la société n'ayant pas le droit de les contraindre, par la force, à les embrasser de nouveau, pourra tolérer les erreurs, tout en travaillant à les faire disparaître, et en veillant à ce que la perversion ne se propage pas parmi les membres intacts (3).

8o Aucune autre religion que la religion révélée ne peut devenir raisonnablement une *religion sociale*, étant dépourvue du fondement de l'*infaillibilité*.

9o Dans une société où le catholicisme n'est pas la religion d'Etat, le gouvernement est tenu de laisser une liberté absolue au catholicisme, parce que ceux qui ont le bonheur de posséder les vérités révélées ont un droit strict à ce qu'ils n'en soient pas dépossédés par une autorité *faillible* et *incompétente*.

Pour résumer, l'autorité politique a le droit et le devoir de s'opposer à la démolition des premières vérités naturelles.

Elle ne peut pas protéger *efficacement* d'autres dogmes *positifs*, si une révélation évidente fait défaut. Mais si la révélation vient à son aide, alors elle a le droit et le devoir de procurer l'unité des intelligences par rapport aux vérités qu'elle manifeste, sans employer la force toutefois, et de défendre toute manifestation de sentiments contraires. dès lors que ces sentiments tournent au détriment des individus et de l'unité sociale. Dans toute société qui, dans la majorité de ses membres, se déclare indépendante de ces vérités révélées, l'autorité, n'ayant pas le droit de contraindre les sujets en matière religieuse, *tolère* l'erreur tant que celle-ci ne s'attaque pas directement à l'ordre social, mais doit travailler à arrêter sa propagation et à la faire disparaître, sans toutefois employer aucun moyen de force. Si l'autorité s'est elle-même déclarée indépendante de ces mêmes vérités, elle se constitue dans une impossibilité radicale de former une *religion d'Etat*, et est tenue de laisser une liberté pleine et entière au catholicisme.

Ces quelques aperçus donnent lieu à des conséquences de la plus haute importance sociale :

1o La religion catholique seule peut être constituée religion d'Etat, parce que, seule, elle offre des dogmes positifs proclamés par la révélation, et interprétés par une autorité infaillible.

2o Dans une société chrétienne où le ca-

tholicisme est admis socialement, ainsi qu'il doit l'être, l'autorité constituante a le devoir de faire passer les lois fondamentales de l'Eglise, en matière de morale, dans les constitutions de l'Etat pour être la base de ces constitutions et la règle de toutes les lois civiles, car nous avons suffisamment démontré que la société naturelle, bien qu'ayant une fin immédiate renfermée dans l'ordre naturel et temporel, est cependant ordonnée à la fin dernière de l'individu, et doit en conséquence régler ses constitutions de manière à ce qu'elles soient, non un obstacle, mais un aide à l'accomplissement de la mission spirituelle dont l'Eglise est chargée.

Telles ont été, en effet, les constitutions des peuples de l'Europe, depuis leur conversion au Christianisme, jusqu'à l'époque des révolutions modernes engendrées par le protestantisme, la première révolte contre les principes, depuis le commencement de l'ère chrétienne.

3o Dans une société quelconque, c'est une institution tyrannique que de faire du Protestantisme une religion d'Etat, et de forcer la conscience à y adhérer. Ainsi l'Angleterre a violé les principes fondamentaux du Droit Social en prenant des mesures coercitives pour contraindre la nation irlandaise à abjurer sa foi.

4o L'absence du Catholicisme comme religion d'Etat dans une société chrétienne constitue cette société dans un état anormal.

Comme conclusion définitive, nous pouvons déduire la nécessité du Catholicisme pour la perfection de l'action politique du pouvoir constituant, bien que cette nécessité ne se trouve prouvée jusqu'ici que d'une manière indirecte.

Nous prouverons maintenant cette nécessité d'une manière directe :

L'objet principal du pouvoir constituant est de procurer l'union des intelligences par rapport à la fin immédiate de la société. Or, l'art d'unir l'intelligence présuppose nécessairement une vérité qui les unisse ; et la vérité capable de faire plier la volonté c'est le *Droit*. " L'ordre politique basé sur le droit, dit Taparelli (4), unira naturellement les intelligences lorsqu'elles l'auront aperçu et les volontés ne pourront alors leur refuser leur adhésion. Le droit est à proprement parler la *vraie raison d'Etat*, ou, pour mieux dire, la *raison d'Etat*, la raison en vertu de laquelle, dans une société déterminée, l'Etat revêt une forme déterminée, et exige certaines mesures préventives pour la conserver et la perfectionner. Ces mesures préventives n'étant que la conséquence logique de la constitution fondamentale, appartiennent aussi à la *raison d'Etat* ; la raison d'Etat n'est donc pas, comme plusieurs l'ont pensé, une exception aux règles de la justice naturelle : au contraire, s'écarter de ces règles, c'est précisément détruire toute raison

(3) Les propositions 3, 4, 5, 6, 7 sont extraites de Taparelli. (*Droit Naturel*, 883 et suivant) et nous pouvons par conséquent les appuyer sur son autorité.

(4) *Droit Naturel*, 1054.

d'Etat. c'est rendre l'Etat impossible, puisque celui-ci consiste dans cette union des esprits qui est formée par la force du droit, avec certaines formes déterminées par le droit lui-même ; cela est si vrai, qu'une société qui, dans l'acte de son organisation, abandonne les voies de la justice, tend à sa propre destruction, tout en prétendant s'organiser ; et c'est pour cela que nous voyons tant de vascillations dans les Etats qui doivent leur naissance aux révolutions : ils ne suivent pas le vrai progrès qui s'opère toujours par le droit ; ils se trouvent dépourvus de cette vérité qui unit toutes les intelligences, et qui est l'ordre véritable. Une vérité particulière, capable seulement d'unir quelques intelligences, comme l'intérêt, la passion, etc., ne peut évidemment les unir toutes ; elle tend au contraire, à les séparer." Mais le droit et la justice appartiennent à l'ordre moral. Nous avons suffisamment démontré la nécessité de la révélation à la connaissance parfaite de l'ordre moral et par là même du droit et de la justice.

En dehors du Catholicisme, l'expérience est là pour le prouver, le droit est remplacé par la force. Celle-ci devient la seule raison d'Etat. Quelle était en effet la raison d'Etat chez les peuples païens ? La force. Quelle est encore aujourd'hui la raison d'Etat en Angleterre, en Russie et partout où le Catholicisme n'est plus ? La force. Or, par la force, les intelligences n'auront jamais entre elles une union véritable. Par la force les volontés seront contraintes, mais ne seront jamais soumises. Donc le pouvoir constituant ne pourra arriver à former l'unité parfaite du corps social, à moins de la baser sur le droit, à moins par conséquent d'être aidé de l'action du Catholicisme.

Une autre considération peut encore militer en faveur de cette conclusion. C'est la nécessité de la *résignation* pour l'unité politique. Nous trouvons cette considération dans Ventura, et nous nous contentons de citer les paroles de ce savant publiciste. "Nulle société politique, dit-il, n'aurait existé sans la hiérarchie des classes. Cette hiérarchie ne peut exister non plus sans la *résignation* des classes inférieures à l'humiliante et pénible condition où la Providence les a placées. Or il est impossible de faire de la résignation avec les croyances superstitieuses et ignobles du paganisme, ni avec le principe du libre examen, qui fait la base du Protestantisme, et qui laisse à l'homme la liberté de croire ce qu'il lui plaît et de vivre comme il croit. La résignation des masses à leur triste sort n'est donc et ne peut être que le résultat de la foi catholique..... Depuis que le principe du Protestantisme est devenu révolution et les principes du philosophisme érigé en religion, nous ont fait la société politique, telle que nous la voyons aujourd'hui, se débattant entre la vie et la mort, nous n'avons plus besoin de nouvelles preuves pour nous convaincre de

l'impossibilité absolue de faire une société sans vertu, et de faire de la vertu réelle, solide, courageuse, stable, complète sans le Catholicisme. Car parmi tous les désordres qui ont ébranlé l'ordre social, et ont précipité la société dans l'abîme, on n'en peut citer un seul qui ne soit le résultat de l'oubli ou de la violation d'une des lois et des pratiques du Catholicisme. Et qu'on ne dise pas qu'il n'est pas rare de rencontrer de la vraie vertu chez les païens, et du vrai Christianisme chez les peuples que l'hérésie a retranchés du corps de l'Eglise. Chez nos frères séparés ce Christianisme n'est que la floraison des principes catholiques que le Protestantisme n'a pu entièrement étouffer ; et cette vertu chez les païens n'est que le reste de la religion universelle (catholique) que Dieu a révélée dès le commencement du monde, et qui, par le langage et par la tradition s'étant établie dans le monde, n'a jamais quitté entièrement le monde."

Quant aux pouvoirs actifs, nous n'en dirons qu'un mot, car nous croyons notre thèse sur la nécessité du Catholicisme pour la perfection sociale suffisamment prouvée.

Les fonctions du pouvoir délibératif se résument à connaître la fin de l'ordre politique, le bien social ainsi que le bien particulier, et les moyens qui peuvent l'atteindre. C'est par la *discussion* qu'il parviendra à donner à ses connaissances la plus grande somme de vérité et de sécurité possible. Or la connaissance de la fin de l'ordre politique, c'est-à-dire du bien social ne peut être parfaite indépendamment des intérêts fournis par les principes du Catholicisme. Cela ressort d'une manière évidente de la nature du bien social dont nous avons déjà montré la relation nécessaire avec la religion. En outre, la discussion, pour être réellement un moyen de connaissance dans la délibération, doit être basée sur le droit et conduite conformément aux règles de la justice. Or ces conditions essentielles de la discussion politique parfaite dépendent comme le droit et la justice eux-mêmes, des principes de la morale et de la religion : elles dépendent conséquemment du Catholicisme. Les aperçus antérieurs viennent encore appuyer cette conclusion. Du reste, les faits sont là pour enlever tout doute à ce sujet.

Qu'est-ce, en effet, que la politique du jour ?

Un système démoralisateur où, le plus souvent, l'intérêt et la passion tiennent lieu de tout droit, de toute justice, de toute règle.

Quelle injustice n'a pas été le résultat des délibérations parlementaires, et n'a pas été sanctionnée par les votes d'une majorité souvent achetée à prix d'or, dans les chambres des gouvernements constitutionnels de notre époque ? Nous aurions à entasser des faits si nous voulions feuilleter les rapports officiels des débats parlementaires chez les diverses nations.

Pour créer un système de délibération

(5) Pouvoir Public, chap. II, p. 64.

qui aboutisse à la connaissance du vrai bien social, il faut nécessairement avoir recours à des principes supérieurs à l'intérêt, principes établis et constants qui imposent une limite aux passions ; principes certains qui ramènent sûrement toute discussion vers le sentier du droit, de la justice, de la vérité ; principes nécessaires que tous soient tenus d'adopter comme règle de leur conduite. Or de tels principes ne peuvent être fournis que par la morale chrétienne, que par le Catholicisme. Donc l'action du pouvoir déléguant ne sera et ne pourra jamais être parfaite, si elle est indépendante *absolument* du Catholicisme.

Quant au Pouvoir Législatif, sa fonction est de porter les lois qui plient les volontés et les fasse converger vers le bien social. Evidemment les lois, pour être des moyens de conduire les individus à la fin de la société, doivent être en conformité avec cette fin. La fin de la société est elle-même un moyen vers la fin de l'Église. Nous l'avons déjà prouvé. Donc les lois ne seront parfaites que lorsqu'elles seront conformes aux lois de l'Église. Donc l'action du pouvoir législatif ne sera parfaite que par le Catholicisme. Ici encore les faits s'offrent à l'appui des preuves fournies par la théorie. Examinez les lois, les milliers de lois, qui se passent à chaque session des parlements du jour, où l'on s'est soustrait à la direction du Catholicisme ; et qu'y trouvez-vous ? — Des lois en contravention directe avec les lois de l'Église, des lois portant sur des objets du domaine religieux, des lois en contradiction avec la morale chrétienne, avec la loi naturelle elle-même, des lois, en un mot évidemment injustes. Ne suffit-il pas de mentionner la loi sur la validité du mariage dans le Code civil de la province de Québec ; la loi du divorce en Angleterre, les lois pénales anglaises défendant l'exercice de la religion catholique en Irlande, à venir jusqu'à ces dernières années ; les lois prussiennes ; les lois du gouvernement d'Emmanuel, etc. ? Il n'y aurait qu'à étudier les divers codes des lois modernes pour y voir une preuve évidente de la nécessité du Catholicisme comme règle de la législation.

Et l'action du pouvoir judiciaire, que sera-t-elle dans les tribunaux d'où l'idée catholique est exclue ?

Nous n'avons pas besoin de le demander au banc judiciaire anglais forçant une société libre à recevoir dans son sein les restes d'un membre excommunié qui en avait été banni légitimement ; nous n'avons pas besoin d'aller interroger la justice prussienne condamnant à la prison ou à l'exil des citoyens pacifiques, coupables du seul crime de demeurer fermes dans leur foi et dans l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu ; nous n'avons pas besoin d'aller étudier le ministère judiciaire de l'Italie, décrétant à l'exemple du pouvoir usurpateur d'où il dérive, la spoliation de propriétés privées : tout cela au nom de la *justice*. Restons en Canada : nous y voyons de temps en temps de ces

contrastes qui parlent plus haut que toute parole, qui frappent plus fortement que tout discours, qui prouvent plus rigoureusement, je dirai même, que toute logique ; de ces contrastes où apparaissent d'un côté, le juge qui demeure catholique lorsqu'il va s'asseoir sur le banc, et tient dans une main le Code des lois dont il est constitué l'interprète, dans l'autre le Code des lois qui priment toute loi civile, toute loi humaine, le Code des lois catholiques, qui sont les lois de Dieu lui-même, pour l'éclairer et lui faire trouver le vrai sens de la justice ; et de l'autre, le juge qui se croit obligé de cesser temporairement d'être catholique en franchissant le degré qui le conduit au banc, et ne voit plus exclusivement que ses statuts pour formuler une expression de la justice. Toute personne bien pensante n'est pas longtemps à se demander, après avoir été témoins des résultats, de quel côté est assise la justice, de quel côté apparaît le vrai, de quel côté se trouve, je ne dis pas la meilleure expression des lois de Dieu qui doivent régler toutes les autres, mais l'interprétation la plus raisonnable même, la plus juste, la plus vraie, la mieux motivée, de ce texte de loi dont on est chargé de donner le véritable esprit. Personne n'est à se demander de quel côté l'action du pouvoir judiciaire est la plus parfaite.

III.--Il nous resterait à démontrer particulièrement la troisième partie de notre thèse, la nécessité du Catholicisme pour la perfection de la tendance sociale. Mais comme nous tenons déjà depuis longtemps la bienveillante attention du lecteur sur ce point, nous nous dispensons d'entrer dans de nouvelles considérations, vu que, d'ailleurs les preuves que nous avons posées à l'appui des deux premières propositions sur la perfection de l'être social, et la perfection de l'action sociale, servent en même temps à démontrer la nécessité du Catholicisme à la perfection de la tendance sociale.

Qu'est-ce, en effet, que la tendance sociale parfaite ? -- Elle repose essentiellement sur la subordination de la fin immédiate d'une société à la fin dernière de toute société, à la fin dernière de l'humanité, à la fin dernière de l'individu. Faites disparaître cette subordination, il y aura inévitablement deux fins, l'une déterminée par la nature et par le Créateur, l'autre par la volonté de l'homme, toutes deux se trouvant ainsi constituées terme ultime de la tendance sociale ; celle-ci sociale sera évidemment fautive. Or la connaissance parfaite de la fin dernière de la société, aussi bien que de celle de l'individu, ne peut être obtenue que du Catholicisme. Nous l'avons démontré.

De plus la tendance sociale parfaite suppose une double subordination : subordination de l'autorité à l'ordre de la fin particulière à la fin universelle ; et subordination des individus à la direction de l'autorité. Or cette double subordination ne peut exister

d'une manière parfaite que par le Catholicisme. Ceci encore a été démontré.

Donc la tendance sociale suppose le Catholicisme comme élément nécessaire à sa perfection.

Résumons : La perfection sociale dépend de la perfection de l'être social, de l'action sociale, et de la tendance sociale. Or l'unité de l'être social, l'efficacité de l'action sociale, la rectitude de la tendance sociale ne peuvent être parfaites en dehors et sans l'aide du Catholicisme. Donc le Catholicisme est nécessaire à la perfection sociale. Donc les sociétés n'arriveront jamais à la perfection à laquelle elles tendent, ne seront jamais vraiment heureuses, à moins de s'unir de nouveau au Catholicisme. C'est là l'unique remède au malaise où elles se débattent depuis trois siècles, entre la vie et la mort. Que les peuples modernes y recourent et l'ordre d'autrefois succédera aux désordre moderne ; l'ère de la paix remplacera l'ère des révolutions ; la prospérité véritable reparaitra au sein de l'humanité. Le monde sera heureux, jouira de cette félicité à laquelle Dieu l'a appelé ici bas, en cheminant vers une autre félicité qui est le terme final de tout mouvement humain.

L. P. PAQUIN, O. M. I.

(A continuer.)

Bibliographie.

Paillettes d'Or.—*Cueillette de petits Conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie.* Publication périodique, 3e série. Recueil des années 1874, 75-76. Approuvé par Sa Grandeur Mgr. de Montréal et S. G. Mgr. Dubreuil, archevêque d'Avignon. 1 vol in-18 de 144 pages, 13 centims.—Montréal. J. B. Rolland et Fils, libraires-éditeurs, Nos 12 et 14, rue St. Vincent.



L nous fait plaisir d'accuser réception de la troisième série de ces charmants petits volumes qui renferment tant de conseils et de pensées si justes et si gracieusement exprimés que ce volume ne peut être lu sans éveiller dans le cœur une suave émotion et un vif encouragement aux plus chères et aux plus utiles vertus chrétiennes. C'est ce qui nous engage à recommander chaudement à nos lecteurs de se procurer un de ces petits volumes, dont le prix est à la portée de tout le monde et d'où l'on retirera des conseils propres à nous consoler dans toutes les peines morales et physiques.

N. B.—L'on trouvera au même établissement les première et deuxième séries des PAILLETES D'OR, au prix modique de 25 cents les deux.

Pie IX.—Aperçu chronologique de sa vie, par A. M. D. G., in-32 br. avec portrait, 5 cents, Lyon : Gosserand, Editeur.—Montreal : J. B. Rolland et Fils, libraires-depositaires, 12 et 13, rue Saint-Vincent.

Après la publication de la splendide Histoire de Pie IX, par M. Villefranche, dont le succès va toujours croissant, on réclamait avec instance, pour le répandre à profusion, un résumé de cette vie prodigieuse.

De concert et avec le concours de personnes aussi dévouées que charitables l'éditeur de l'Histoire de Pie IX a publié cet opuscule à cent mille exemplaires. En agissant ainsi, il a voulu faire arriver à tous, riches et pauvres, petits et grands, un abrégé sérieusement écrit de la vie de notre grand pape qui n'a besoin que d'être connu pour être aimé.

Le prix de cet opuscule, grâce à un tirage considérable, est aussi modique qu'on puisse le désirer. Les personnes zélées qui s'occupent de propagande religieuse seront heureuses de pouvoir répandre autour d'elles, à grand nombre d'exemplaires, ce charmant petit livre, admirable de précision et d'exactitude, et qui peut être considéré, à juste titre, comme une justification utile de nos pèlerinages chrétiens et de nos pieuses offrandes envers la personne du Vicaire de Jésus-Christ.

Nous aurons le bonheur d'offrir à nos lecteurs, dans la prochaine livraison du *Foyer Domestique*, cette admirable biographie de l'illustre Pie IX.

Légendes de Saint-Joseph, patron de l'Eglise Universelle, 1 vol. in-12.

Cet ouvrage n'est pas seulement utile sous le rapport de la piété ; c'est aussi un livre de lecture des plus attrayants, tant par la variété des légendes qui y sont rapportées que par le choix qui y a présidé. Les grandes personnes le recevront et le parcoureront avec plaisir ; les enfants éprouveront une grande joie en lisant ou en entendant lire ou raconter les belles et touchantes histoires qu'il renferme ; en un mot, c'est un livre utile à tous, car aux parents il enseignera la manière de bien élever leur famille et aux enfants ce qu'ils doivent d'amour, de respect et d'obéissance envers leurs parents.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 1er Juillet 1877.

Le Catholicisme.

Il y a dix-huit siècles, quand sur le gibet du Golgotha expirait le Christ, le juif déicide chantait victoire : la Chaire de Moïse était affermie, la Synagogue triomphante et le divin Crucifié dormait sous la pierre scellée du Prince des prêtres. Tout semblait alors fini et cependant tout commençait.

A peine trois jours écoulés le tombeau s'ouvrait et l'Auteur de la Foi sortait plein de vie, victorieux à son tour et de la mort et de la perfidie d'Israel.

Peu après les Césars eurent la folie de vouloir continuer l'œuvre ténébreuse du Prétoire ; ils voulurent étouffer encore une fois le Christ et son Eglise dans le sang des chrétiens. C'est bien, lieuteurs, prenez la hache et le glaive, attisez les torches ardentes... Néron, lâche les lions et tes panthères. C'en est fait sans doute de la foi chrétienne, elle a vécu..... Pierre et Paul gissent sanglants sur le Janicule, des flots de sang chrétien inondent les Provinces de l'Empire. Trois cents ans de massacre ont dû éteindre le Christianisme à jamais ; élève une colonne, Julien, et inscris la victoire finale du paganisme : *Deleto nomine christiano !*

On entendait encore l'écho des derniers refrains du triomphe ; Jupiter, Vénus et les autres divinités impures du Capitole avaient encore la tête ceinte de lauriers et de pampres que, soudain, Constantin prenant le *Fils du Charpentier* par la main, le faisait asseoir triomphant sur le trône des Césars, et la Croix s'élevait resplendissante sur les sept collines de la Ville Eternelle.

Au 15ème siècle parut sur la scène le moine défroqué de Wittembert, Martin Luther, escorté d'une légion d'hérésiarques, la tête couronnée d'orgueil, de luxure et de toutes les passions. L'ange de ténèbre fait remonter de l'abîme mille hérésies et les souffle dans le cœur ulcéré du moine qui les réchauffe, les ranime et les lance contre le roc de Pierre.

Les nations s'abreuvent à la coupe impure de la révolte, la moitié de l'Europe renie l'antique foi catholique, l'Angleterre salue l'infâme Henri VIII comme son pape. Encore un coup c'en est fait de l'Eglise de Jésus-Christ ; le protestantisme entonne l'hymne du triomphe. Mais Luther n'était pas encore dans la tombe que déjà l'heure de la décadence avait sonné pour la doctrine du coryphée de la réforme.

Aujourd'hui il ne reste que des lambeaux informes de la doctrine de Luther ; le doute et le rationalisme ont miné l'édifice protestant, tandis que le rocher de St. Pierre, quoique battu par les tempêtes, est encore là aussi dur que jamais.

Voyez-vous au 18ème siècle ces maniaques impies et sacrilèges : Voltaire, Rousseau, Diderot et toute cette tourbe fangeuse des philosophes, attaquant tout à la fois le trône et l'autel avec le ricanement de l'hypocrisie ? Le trône ébranlé tomba sous les coups que les princes n'avaient pas su prévoir, mais le roc de l'Eglise ne put être entamé.

Le vieillard du Vatican, Pie VI, put bien être traîné de prison en prison par les sbires du Directoir et mourir, abreuvé d'outrages, sur le calvaire de Valence. L'impiété put bien s'écrier dans son délire insensé, plus de pape, donc plus d'église ! vain triomphe que tout cela : les hommes passent, mais Dieu reste ; les trônes s'écroulent, mais le roc qui sert d'assise à l'Eglise catholique ne peut être brisé, *non prevalebunt.*

Que dire de Pie IX, qui résume en lui les 18 siècles de l'Eglise ? Rien ne lui a manqué, il a eu toutes les gloires comme il a bu dans le calice de toutes les amertunes.

Les ans ont blanchi la tête vénérable du Pontife de l'Immaculée Conception, du Syllabus et du Concile, mais il est encore debout, les nombreux saints qu'il a inscrits au catalogue de l'Eglise et placés sur les autels, la palme en main, font rempart autour du Vatican pendant que les anges le couvrent de leurs ailes !

Oui, tes années sont longues, ô grand Pontife, ô Père de nos âmes !..... Tu triomphes des ans comme homme, comme prêtre, comme évêque, tu dépasses même les jours de Pierre et ta voix ébranle le monde et consterne les impies.

La Providence a des vues sur le Pontife infallible, attendons dans le recueillement et la prière.

L'esquisse que nous venons de don-

ner nous montre l'Eglise d'abord sur le Calvaire, puis ensuite et toujours triomphante sur le Thabor, parce que la vie de l'Eglise, à travers les âges, c'est la vie du Christ, son divin Fondateur, à travers les jours de sa vie mortelle.—Croix et Triomphe, puis enfin Résurrection et Glorification éternelle dans la Jérusalem céleste.

Quel spectacle sublime nous présente l'univers à l'occasion du Jubilé épiscopal de Pie IX! Jamais rien d'aussi grand, d'aussi consolant ne s'est vu dans les fastes de l'histoire de la papauté! On a dit et répété à satiété: *l'Eglise Catholique a fait son temps*, ce n'est plus qu'une vieillerie!... Pauvres insensés, ne savez-vous pas qu'image de Dieu ici bas, l'Eglise est comme Lui, toujours ancienne et toujours nouvelle!

Demandez aux cent mille pèlerins de toutes nations et tribus qui sont venus recevoir la bénédiction du 257ème successeur de Pierre, et protester de leur dévouement le plus entier, si la Foi est morte! contemplez ces dons fabuleux qui arrivent de toutes les parties du monde au palais pontifical; prêtez l'oreille aux cris d'enthousiasme et d'amour qui retentissent dans la ville éternelle et dites-nous si l'Eglise a fait son temps!

Non, jamais la Religion Catholique n'a montré plus de vitalité, soulevé autant de dévouement, brillée d'un plus vif éclat. Jamais les fidèles, à aucune autre époque, n'ont été aussi unis aux Evêques, et les Evêques Unis au Chef Suprême, le Pape. Admirable unité qui fait la force, la beauté, la gloire de l'Eglise et la joie du Prisonnier des hordes piémontaises.

LES CATHOLIQUES DU CANADA.

Le Canada catholique occupe une noble place dans ce concert universel en l'honneur de Pie IX, et, si tous les enfants de notre patrie n'ont pu traverser les mers pour se grouper autour du Saint Père, disons-le hautement leurs cœurs, dans ces grands jours, avaient pour ainsi dire quitté les rives du St. Laurent pour se presser autour du grand cœur du Pontife. Un immense *Hosanna* a retenti sur les bords du grand fleuve, répété d'écho en écho sur les rives de l'Outaouais et jusque sur les eaux des grands lacs.

Une heureuse circonstance est venue augmenter encore l'enthousiasme religieux de notre peuple;

un représentant de Pie IX, Mgr. Conroy, Evêque d'Ardagh, Irlande, venait au nom de Rome visiter le Canada.

Le 20 mai, jour de la Pentecôte, le Délégué du Saint Père donnait la consécration épiscopale à Sa Grandeur Mgr. Hannan, le nouvel Archevêque d'Halifax, au milieu d'un grand nombre d'Evêques et d'une foule immense.

Les fêtes de la cité néo-écossaise ont été splendides et bien propres à consoler les cœurs catholiques.

QUÉBEC.

Le 24 mai, Mgr. d'Ardagh, arrivait dans la métropole catholique du Canada, accompagné de plusieurs prélats. Tous les Evêques de la Province, groupés autour de l'Archevêque de Québec, recevaient le Délégué à l'entrée de la Basilique. Nous ne pouvons entrer dans les détails, d'ailleurs déjà connus de nos lecteurs, disons seulement que la vieille cité de Champlain, la ville catholique et française par excellence, montra une fois de plus les sentiments de foi et de dévouement qui l'anime à l'égard de la personne sacrée du Pontife Romain, successeur de St. Pierre. N'ayant tous qu'un seul cœur, unis comme toujours dans une même pensée, les citoyens de la vieille Capitale ont fait noblement leur devoir. La Basilique, cette auguste métropole de 60 diocèses, était splendidement décorée et le chant magnifique. M. l'abbé L. Paquet y a prononcé un éloquent discours. L'Université Lavale, qui ne fait jamais les choses à demi, présentait un beau coup-d'œil, et voyait réunis, dans sa vaste et magnifique salle de réception, un nombreux clergé et l'élite des citoyens. Outre les Adresses, deux magnifiques discours ont été prononcés, l'un par le Révd. M. Lagacé, Principal de l'Ecole Normale, et l'autre par M. le Professeur Larue. On nous dit que la musique et le chant ont été d'une grande beauté.

MONTREAL.

La métropole commerciale de la Puissance, Montréal, n'a rien épargné pour que la réception du Délégué fut digne de sa haute position. La procession du St. Sacrement a été d'une imposante splendeur, les rues bien pavées, une foule énorme, suivait Son Excellence

Mgr. d'Ardagh, qui portait lui-même l'Ostensoir.

L'illumination et la procession aux flambeaux ont été un grand succès.

OTTAOUA.

C'est mercredi, le 6 juin, que son Excellence Mgr. Conroy est arrivé à Ottawa, par le vapeur *Peerless*, à 6 heures de l'après-midi.

Les préparatifs de la réception avaient été faits par un Comité composé de membres du clergé, de citoyens délégués par les diverses paroisses et d'officiers des différentes Associations. La composition et l'exécution du programme ont été confiée aux officiers de ce comité, savoir :

MM. J. C. Taché, président ; Daniel O'Connor et John Heney, vice-présidents ; J. Tassé et J. J. Kehoe, secrétaires ; M. Starrs et Emmanuel Tassé, trésoriers.

MM. Starrs et Stanislas Drapeau furent nommés Commissaires - Ordonnateurs ; MM. M. Battle et Thomas Pruneau mis en charge du vapeur le *Maude*, nolisé pour faire escorte sur la rivière à Son Excellence.

Les extraits suivants du Programme donneront aux lecteurs une idée de l'ordre adopté, ordre qui a été suivi avec un ensemble et une précision remarquables :

" Le Président, les Vice-Présidents, les Secrétaires et les Trésoriers du Comité de Réception se rendront à Templeton pour prendre le *Peerless*, afin de pouvoir faire connaître à Son Excellence l'ordre des procédés et lui tenir compagnie.

" Le temps de l'attente sera mis à profit pour former les rangs des diverses Sociétés et des citoyens, sous la direction générale de MM Starrs et Drapeau, assistés par les officiers et ordonnateurs des différentes associations. Les membres des associations et le public, portant les uns leurs insignes distinctifs et les autres le ruban de l'anniversaire se formeront à l'ombre des bannières et des drapeaux des sociétés comme suit :

" Le parti du vapeur *Maud* occupera le quai de l'est avec sa bande de musique au silence ;

" La société St. Patrick et la St. Patrick Literary Association, se formeront dans la rue Belton ;

" La société St. J. au Baptiste, l'Institut Canadien et les Clubs de Discussion se formeront dans la rue Calhoun ;

" Les sociétés St. Joseph, St. Pierre et St. Thomas se formeront dans la rue Water ;

" La "Temperance Society," les Elèves de l'Université et du Collège se formeront dans la rue St. André ;

" Les Enfants des Ecoles sous la direction

des bons Frères se formeront dans la rue de l'Eglise.

" Le portique et les alentours de la Cathédrale sont réservés aux Dames.

" Dès que les affaires du débarquement seront terminées et que le quai et la rue seront libres, quatre voitures de gala descendront vers le débarcadère conduire Son Excellence le Délégué et sa suite à l'église. La première voiture sera occupée par Son Honneur le Maire et deux Membres du Cabinet Fédéral, la place d'honneur y étant réservée à l'illustre Visiteur ; les autres voitures contiendront les membres de l'Administration présente et les trois Représentants de la Ville au Parlement et à l'Assemblée Législative d'Ontario et recevront les Secrétaires et la suite du Prélat avec le Président, les Vice-Présidents du Comité et un maître des cérémonies.

" Pendant que les voitures se rendront au quai les sociétés et les citoyens laisseront les rues indiquées plus haut pour entrer dans la rue Sussex, de chaque côté de laquelle ils feront la haie sous la direction des Ordonnateurs. Le parti du *Maud* gagnera le quai du *Peerless* où il fera la haie jusqu'en haut de la côte.

" Une fois les voitures mises en marche au pas vers la Cathédrale, le parti du *Maud* suivra en colonne, eux-mêmes suivis de la bande de Musique exécutant les meilleurs morceaux de son répertoire.

" A mesure que la voiture portant Son Excellence passera les rangs formés de chaque côté du parcours, le public est prié de se découvrir. A la suite de la Musique, la haie se transformera en colonne compacte, précédée par les Officiers du Comité Exécutif, dans l'ordre de la position de chacun.

" La Cathédrale sera vide et les portes seront fermées jusqu'à l'arrivée de Son Excellence le Délégué Apostolique, l'entrée dans l'église des Dames et de tous ceux du cortège qui pourront avoir accès dans l'édifice, sera dirigé par les Maîtres de Cérémonies ecclésiastiques nommés par Sa Grandeur Mgr. Duhamel."

A l'arrivée du vapeur portant son Excellence, Sa Grandeur Mgr. Power, de Terrebonne, M. le chanoine Moreau, de Montréal, M. Reddy, secrétaire de Mgr. Conroy, et plusieurs prêtres qui accompagnaient, l'amphithéâtre formé par les falaises qui bordent la rivière, les quais et toutes les rues adjacentes, étaient couverts d'une foule énorme, au-dessus de laquelle flottaient les bannières et les drapeaux des diverses sociétés.

Mgr. Conroy, conduit par le Président du comité, descendit du bateau suivi du Prélat et des Messieurs qui l'accompagnaient ; Son Honneur le Maire descendit de voiture, suivi des membres du Cabinet fédéral, MM. Cauchon, Scott, Laflamme et Pelletier, et de MM. Cur-

rier, Dr. St. Jean et O'Donoghue, représentants de la ville.

A mi-chemin du vapeur aux voitures, les deux cortèges s'arrêtèrent et le Président ayant présenté le Maire à Son Excellence, M. le Maire Waller, dans une courte allocution, offrit à Son Excellence le Délégué Apostolique la bienvenue de la cité d'Ottawa, après quoi les personnages accompagnant Son Honneur furent présentés par lui à Mgr. Conroy.

Ce fut alors et là qu'eut lieu la lecture des Adresses, auxquelles Son Excellence répondit de suite en anglais et en français.

Voici le texte de l'Adresse française, lue par M. le Dr. St. Jean :

EXCELLENCE.

La population française d'Ottawa dépose à vos pieds l'hommage de la plus cordiale bienvenue dans la Capitale de la Confédération Canadienne.

En vous, nous saluons l'Evêque, le Docteur et l'Envoyé spécial du Père commun des fidèles, le Représentant de l'illustre et bien-aimé Pontife qui, depuis près d'un tiers de siècle, gouverne l'Eglise et perpétue avec tant de distinction et de courage la succession de Pierre.

Ah ! bénie soit votre mission dans ce pays où vous apportez, dégagée d'illusions et d'erreurs, la doctrine puisée à la source infailible. Notre époque est une de ces époques de grandes luttes, de persecutions, de vertige et de défaillances, qui seraient sans consolation, si elles n'étaient le signe assuré de la purification et du rétablissement de l'ordre dans le domaine de la grande famille chrétienne.

Nous prions Dieu qu'il dirige vos pas, qu'il écarte de vous les écueils, qu'il vous inspire et vous aide dans cette mission dont on ne saurait exagérer l'importance, puisqu'il s'agit, comme vous-même l'avez si bien dit à Québec, Excellence, de procurer au Canada catholique " la paix dans la vérité."

L'Adresse en langue anglaise fut lue par M. D. O'Donoghue, en voici la traduction :

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Les Catholiques de langue anglaise, animés par le plus profond sentiment de respect, demandent permission d'accueillir chaleureusement et cordialement Votre Excellence dans la Capitale du Dominion.

Ils désirent exprimer la grande joie et la consolation qu'ils éprouvent à voir au milieu d'eux le Représentant de l'illustre Pontife qui, par la sainteté de sa vie et par ses vertus éminentes a fait l'ornement de la papauté pour une période dépassant les années

de Pierre et a fixé l'admiration de toute la chrétienté.

Ils reconnaissent dans l'éminente position à laquelle Votre Excellence a été élevée une preuve convainquante de l'amour et de la sollicitude de notre auguste Saint-Père pour cette partie de son royaume spirituel, et confiants dans une toute miséricordieuse Providence, ils attendent que la mission de Votre Excellence portera des fruits abondants de grâces et de bénédictions pour l'Eglise du Canada.

De concert avec leurs frères catholiques d'origine irlandaise, des autres sections de ce pays, ils tiennent à exprimer la joie sans mélange qu'ils ont ressentie de ce que le Souverain Pontife a cru devoir rendre à la fidélité, à la constance et aux mérites de l'épiscopat d'Irlande, un tribut d'éloges en choisissant un des leurs pour un si grand honneur.

Pour conclure ils prient avec ferveur le Dieu Tout-Puissant de donner à votre Excellence la santé et l'abondance de ses lumières dans l'accomplissement de votre mission et demandent que cette mission produise des fruits de sainteté parmi les enfants à jamais fidèles et dévoués de St. Patrice, dans ce pays de leur adoption.

Après la lecture de ces deux Adresses et les réponses de Son Excellence, Mgr. Conroy et sa suite montèrent dans les voitures de gala préparées pour l'occasion, et fut conduit à la Cathédrale accompagné et suivi d'une immense procession.

La rue Sussex était décorée dans tout son parcours. En passant devant l'Orphelinat canadien-français de St. Joseph, aux murs duquel flottaient des drapeaux, un spectacle touchant eut lieu : toutes les fenêtres de l'Institution étaient occupées par les orphelins qui tous, au passage du Délégué Apostolique, agitérent leurs petits mouchoirs blancs en signe de bienvenue.

Sa Grandeur Mgr. Duhamel, évêque d'Ottawa, accompagné de Mgr. McIntyre et d'un nombreux clergé, attendait Son Excellence à l'entrée de la Cathédrale. Aussitôt que le Délégué eut revêtu la *Cappa Magna*, Sa Grandeur lui présenta, en latin, une Adresse de bienvenue à laquelle Mgr. Conroy répondit en peu de mots. Pendant que l'orgue jetait dans les nefs de joyeux flots d'harmonie, la procession se rendit au chœur, le *Te Deum* y fut chanté et la bénédiction du Saint Sacrement donnée par Mgr. le Délégué.

La Cathédrale présentait un magnifique coup-d'œil; l'autel étincelait de lumières et de richesse, l'affluence était

énorme, le chœur de l'orgue, sous l'habile direction de M. l'abbé J. Duhamel, a été comme toujours, à la hauteur de la circonstance. M. le Chevalier Smith présidait à l'orgue.

Durant son séjour à Ottawa, Mgr. le Délégué Apostolique a visité nos magnifiques Communautés : les Sœurs Grises, les Sœurs de la Congrégation, les Sœurs du Bon Pasteur, et le convent du Sacré-Cœur des Sœurs Grises.

Les Pères de Hull ont eu l'agréable honneur de recevoir la visite de Son Excellence, accompagnée de NN. SS. Duhamel, Power et McIntyre ; ce n'était que juste puisque ce sont les superbes cloches de Hull qui ont les premières salué Mgr. le Délégué à son arrivée à la Capitale.

La veille du départ de Mgr. Conroy, les Pères du Collège St. Joseph lui ont donné une magnifique soirée à laquelle assistaient NN. SS. Duhamel, Power, le premier ministre, l'hon. M. McKenzie, les autres ministres fédéraux et une nombreuse assistance.

Le Révérend Père Pallier, Supérieur du Collège et chargé de la cure de la paroisse St. Joseph, prononça un bien beau discours, à l'adresse du Délégué Apostolique. La belle bande des élèves, sous l'habile direction du Frère Baland, a joué les plus beaux morceaux de son Répertoire et le chant a été très-applaudi et avec raison.

Douze jeunes élèves, avec un officier à leur tête, habillés en Zouaves, ont exécuté avec beaucoup d'ensemble les exercices militaires et chanté avec un entrain admirable un hymne à Pie IX ; l'auditoire a été enchanté de l'allure de nos jeunes *pontificaux*.

Son Excellence termina la soirée par un magnifique discours, remerciant les habitants d'Ottawa de leur chaleureuse et bienveillante réception, et souhaitant à la jeune Capitale bonheur et prospérité.

Pendant son séjour à Ottawa, Mgr. Conroy a résidé à l'évêché, et a reçu à Rideau-Hall l'aimable hospitalité de Son Excellence le Gouverneur-général, son ami d'enfance.

Les Pèlerins.

Pendant que les fêtes du jubilé épiscopal de Pie IX allumaient dans tous les cœurs canadiens l'enthousiasme religieux, nos pèlerins du Canada étaient aux genoux du St. Père et représentaient notre

pays dans la Ville Eternelle. La France d'abord les avait reçus à bras ouverts, comme des fils bien-aimés ; le Cardinal Archevêque de Paris trouvait dans son cœur une nouvelle bénédiction pour ces français de la Vieille France. Louis Veuillot, le grand polémiste catholique, sentait les larmes monter de son cœur à ses paupières en recevant leur visite.

À l'ouverture du Mois de Marie nos compatriotes étaient aux pieds de Notre-Dame de Fourvière, ce sanctuaire insigne de Lyon, Mgr. Racine répondait par de belles et nobles paroles à M. l'abbé Duclot, prédicateur du Mois de Marie, qui les avait salués comme des frères :

" Nous ne sommes pas des étrangers au milieu de vous " s'écriait l'éloquent Evêque de Sherbrooke, " nous sommes des Normands, des Bretons. Nous n'avons pas altéré les traditions de foi et d'honneur que nos aïeux ont puisés dans votre pays de France. Des malheurs nous ont séparés, mais nous sommes unis toujours par le langage, les mœurs et notre foi catholique. Aujourd'hui surtout nous nous unissons à vous dans le même amour pour le Souverain Pontife, et c'est pourquoi nous avons voulu nous associer à cette magnifique et pacifique croisade que la France (car c'est toujours la France qui a l'inspiration des grandes pensées, des grandes choses) organise, pour aller consoler Pie IX dans ses douleurs ; nous sommes heureux d'aller voir ce Père bien-aimé ; mais, après avoir visité Paray, en passant à Lyon, la ville de la Propagation de la Foi et des bonnes œuvres, nous avons voulu saluer aussi Notre-Dame de Fourvière et la remercier d'avoir évité les dangers d'une périlleuse traversée."

Enfin, le 12 mai, nos pèlerins furent reçus en audience solennelle par le Saint Père, et Mgr. Racine lui présenta l'offrande de la Province ecclésiastique de Québec, consistant en une somme de 85,000 francs et autres offrandes spéciales, puis Sa Grandeur fit la lecture de l'adresse suivante :

TRÈS SAINT-PÈRE.

En ces jours de grâces et de gloire que le Seigneur a faits et qu'aucun de vos prédécesseurs sur la Chaire de Pierre n'avait encore vus, nous pouvons bien vous redire avec le prophète : "*Vide collectos filios tuos ab Oriente sole usque ad Occidentem.*" Le même but, les mêmes sentiments, les mêmes nous dans la Capitale du Monde Catholique : "*Leva in circuitu oculos tuos, et vide omnes isti venerunt tibi vestieris.*"

La province ecclésiastique de Québec a aussi député ses pèlerins et vous les voyez en ce moment, Très Saint Père, prosternés à vos pieds. Ils sont venus de loin, conduits par Dieu à travers l'Océan. *Transtulit illos per mare...et transvexit illos per aquam nimiam.* Ils ne sont, il est vrai, qu'un petit nombre, mais les désirs et les vœux de tous leurs frères les accompagnent. Quand ils n'eurent qu'à écouter la voix de leur dévouement et de leur courage, Vous le savez, Saint-Père, ils sont venus par centaine pour Vous défendre et mourir sous votre glorieux drapeau. Nous pouvons vous le dire avec un légitime orgueil : le Canada est resté toujours ce que l'avait fait en des temps meilleurs la vieille France de Charlemagne et de St. Louis. Nés à l'ombre de la croix, nous y avons vécu jusqu'ici, et notre foi respectée par de nouveaux maîtres que la Providence nous donna, il y a plus d'un siècle, n'a jamais défailli.

Etre attachés d'esprit et de cœur à Votre Siège Apostolique, recevoir avec empressement Votre enseignement doctrinal et Vos conseils paternels, demeurer en tout et toujours en communion parfaite avec Vous, tel est Très Saint-Père, notre bonheur, telle sera toujours notre règle de conduite, car nous savons que vous êtes Pierre, que là où est Pierre, là est l'Eglise; là est la voix, la vérité et la vie. Aussi sur cette terre arrosée par le sang des martyrs, auprès du tombeau des Saints Apôtres, et au milieu du Souvenir des Saints, sommes-nous heureux de vous exprimer notre obéissance sans réserve, exprimer notre amour filial, notre vénération profonde.

Les grandes œuvres de Votre glorieux pontificat ont pénétré le monde catholique d'admiration, et nous aimons ici à saluer en Vous le Docteur infailible, le Pontife du *Syllabus*, le Pape de l'Immaculée Conception.

Les souffrances qui vous accablent, Très Saint-Père, ne font qu'augmenter notre attachement et notre foi. Déjà ces souffrances nous étaient connues et nous les avons ressenties et partagées. Aujourd'hui nous les voyons de nos yeux, et nous avons l'âme navrée de douleur. *Astiterunt reges terræ et principes adversus Christum ejus.* Ils ont porté sur la Ville sainte une main sacrilège, et voyant Rome triste et dépouillée, ils ont dit: *Uxerine est urbs perfecti decoris gaudium terræ?*

Où c'est bien elle, la ville que nous aimons, car sous le manteau de deuil qui la couvre, elle conserve toujours son impérissable beauté. Les persécutions lui sont connues, mais elle ne les craint pas. Des catacombes et des prisons où elle dut longtemps gémir, l'Eglise sortit enfin triomphante, et vit bientôt à ses pieds ses propres persécuteurs. Elle triomphera encore, elle triomphera toujours, car elle repose sur un fondement inébranlable, et les puissances de l'enfer ne sauraient prévaloir contre elle.

Très-Saint-Père, vous êtes Pontife et Docteur, mais de plus, vous êtes Roi. Votre

couronne est à Vous seul et Vous pouvez aujourd'hui surtout répéter cette parole : *"Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion montem sanctam ejus."*

Successeur de Pierre, Vous êtes comme lui captif, mais comme lui aussi Vous avez sur tous les points de l'univers des fils qui supplient le Dieu tout puissant de vous rendre la liberté. *"Et Petrus quidem servabatur in carcere: oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo."* Ce qui se passa alors nous le verrons se passer encore : *"Ecce Angelus Domini.....et ceciderunt catenæ de manibus ejus. Oui les chaînes tomberont; l'Ange libérateur viendra; puisiez vous, Très-Saint-Père, le voir venir. Demeurez encore longtemps avec nous. *"Mane nobiscum quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies.* Dites-nous avec St. Paul : *Hoc enim fidens scioque manebo et permanebo omnibus vobis ad profectum vestrum, et gaudium fidei."* Tels sont Très-Saint-Père, les vœux ardents que nous déposons à Vos pieds avec nos humbles offrandes, et, à genoux devant Vous, ne formant tous qu'un cœur et qu'une âme, nous implorons Votre Bénédiction Apostolique sur nous et sur notre Patrie."*

La Procession du S. Sacrement.

La Capitale fédérale a eu le bonheur de voir le Dieu de l'Eucharistie porté en triomphe dans ses rues; c'est la seule ville d'Ontario qui puisse, en paix, déployer les cérémonies du culte catholique en dehors des églises. Le temps était splendide; les rues, surtout la rue de l'Hôpital, bien pavoisées. Sa Grandeur Mgr. l'Evêque d'Ottawa portait le Saint Sacrement, entouré des ministres sacrés et d'un grand nombre de prêtres en habits sacerdotaux. Les sons harmonieux de la Bande du Collège St-Joseph se mêlaient aux chants liturgiques, pendant qu'une foule énorme marchait sous les drapeaux et les étendards des différentes sociétés.

La bénédiction du S. Sacrement fut donnée au peuple des deux magnifiques Reposoirs qui attiraient les regards et qui semblaient des corbeilles de fleurs.

L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner durant tout le parcours de la procession et témoigne de la foi de la population outaouaise.

Institut Canadien-Français.

Le 19 juin, l'Institut Canadien d'Ottawa donnait sa première soirée littéraire et musicale dans le splendide édifice

qu'il vient d'ériger sur la rue York. Un auditoire considérable se pressait dans la vaste et belle salle, décorée avec goût pour la circonstance.

Après quelques mots du Président de l'Institut, M. Benoit, un magnifique discours fut prononcé par M. Joseph Tassé, que l'auditoire applaudit à plusieurs reprises.

Les morceaux de musique, les chansons comiques, la comédie en un acte, *Monsieur Musard*, tout fut exécuté on ne peut mieux. Plusieurs des jeunes amateurs, notamment MM. Albert Pagé, McArthur, Phillion et Planchet, ont été couverts d'applaudissements.

Nous devons également applaudir aux talents des Demoiselles St. Jean et Charlebois, qui ont su se tenir à la hauteur de la réputation dont elles jouissaient déjà.

L'Orchestre de l'Institut, sous l'habile direction de M. L. Dauray, a joué pour la première fois en public avec un succès remarquable.

Les Examens.

Nos nombreux établissements d'éducation de la Capitale viennent de terminer l'année scolaire par de brillantes distributions de prix. Selon la juste remarque de Son Honneur le Maire Waller, Ottawa n'a rien à envier aux autres villes de la Puissance sous le rapport de l'éducation.

Puisse enfin nos compatriotes comprendre, une bonne fois, que nous avons besoin de faire pénétrer l'instruction dans les masses, de préparer nos jeunes gens par de fortes études, si nous voulons occuper dans l'Amérique Britannique la place que la Providence nous assigne.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Lundi soir, le 28 Juin, la grande salle de l'Académie Commerciale des chers Frères était encombrée d'un nombreux auditoire, à l'occasion de la Distribution des Prix. La séance fut magnifique, la musique, le chant, les discours et les essais dont les élèves donnèrent la lecture occupèrent agréablement la soirée.

Nous avons remarqué que les prix destinés aux élèves étaient de bons et beaux volumes.

La médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur Général,

fut décernée à M. Henry O'Brien ; celle en bronze, à M. John O'Gara.

Nous aimons à mentionner le nom de nos jeunes amis qui se sont distingués, outre ceux qui ont reçu les médailles : MM. H. Lahaise, C. Murphy, N. Champagne, J. Lamb, A. Dion, Ed. Mahon, Th. McGocey, A. Bédard, etc., etc.

M. le grand Vicaire Jouvant et plusieurs autres messieurs payèrent un juste tribut d'éloge aux dignes Frères et aux élèves de l'Institution.

Disons-le, en terminant, l'Académie Commerciale des Frères est un établissement de première classe, les chaleureuses sympathies qu'elle rencontre dans tous les rangs de la société en sont la preuve la plus palpable.

LES COUVENTS.

Les Sœurs de la Congrégation et de la Charité ont terminé l'année scolaire par de belles séances. Les bonnes Religieuses, tout le monde le sait, savent apporter ce tact exquis qui ne leur fait jamais défaut et qui ne saurait être égalé.

LE COLLÈGE D'OTTAWA.

Nous aurions été heureux de recevoir un compte-rendu de la Distribution des Prix à l'Université d'Ottawa, d'autant plus que nous connaissions là des plumes bien habiles et bien taillées, malheureusement rien n'est venu.

Qu'il nous soit donc permis de dire que la séance, présidée par Mgr. l'Evêque d'Ottawa, a été digne de l'Institution et que les élèves sont partis pour les vacances heureux et contents de leur année et redisant aux bons Pères Oblats : au revoir !

La St. Jean-Baptiste.

Encore une fois les fibres les plus nobles des cœurs vraiment canadiens ont vibré au nom sacré de la patrie ! Des rives de l'Atlantique aux rives du Pacifique, sur les bords du Saint Laurent comme sur les bords de l'Outaouais, un immense cri d'enthousiasme a retenti : Vive le Canada, notre chère Patrie ! Vive St. Jean-Baptiste, le patron de la Nationalité canadienne française !.....

Qu'il est beau ce sentiment du vrai patriotisme ! et qu'il a enfanté chez tous les peuples, à toutes les phases de l'his-

toire du monde, les dévouements les plus héroïques !—Ils étaient mus par le plus pur patriotisme ces trois cents Spartiates qui sauvaient la patrie, aux Thermopyles, en prodiguant leur sang, comme les trois cents Canadiens, sous le preux de Salaberry, dans les plaines de Chateauguay.

L'amour de la patrie donnait à Cicéron ces accents énergiques qui foudroyaient Catilina et les ennemis de Rome, comme il animait les Bédard, les Panet, les Vallière et tant d'autres, aux jours héroïques de notre histoire, dans leur lutte contre Durham et l'oligarchie saxon.

Les Canadiens-Français de la Capitale Fédérale ont montré dans cette fête que ces nobles et généreux sentiments étaient profondément gravés au fond de leurs cœurs. De l'aveu de tous, c'est la plus belle et la plus grandiose démonstration qui ait jamais illustré la fête de St. Jean-Baptiste sur les rives de l'Ontario.

LA MESSE.

La Procession se rendit à la Cathédrale aux accords harmonieux de deux Corps de musique, les bannières et les étendards déployés, dans un ordre parfait. Les divers corps de métiers et d'industrie, au nombre de quatorze, étaient représentés par autant de chars allégoriques qui faisaient le plus bel effet. Nous avons surtout remarqué celui des Typographes, coquettement préparé, dont la presse en pleine activité, distribuait des chants patriotiques. Va sans dire que Jean-Baptiste et son mouton, Jacques Cartier, Champlain, Montcalm et le Huron étaient représentés dans la Procession.

Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa assistait paré au trône, et le Rév. M. Magnan, jeune prêtre ordonné la veille, chantait la messe. Le sermon de circonstance fut donné par le Père Filiâtre, avec beaucoup d'éloquence.

Après la messe, la procession parcourut les principales rues de la ville.

Le soir il y avait grand concert dans la salle de l'Institut Canadien au milieu d'un nombreux auditoire. La musique et le chant ne laissaient rien à désirer et nos jeunes amateurs ont joué les *Fourberies de Scapin* d'une manière qui leur fait honneur ; M. Albert Pagé a interprété au parfait le rôle de *Scapin* ; MM. McArthur, Philion, Planchet et Lemieux

ont également mérité les applaudissements réitérés de l'auditoire.

Sa Grandeur Mgr. Duhamel, ainsi que les Présidents des Sociétés St. Patrice et St. Georges, les députés Currier et O'Donoghue ont adressé la parole.

Somme toute, la fête a été splendide et fait l'éloge de ceux qui y ont contribué, spécialement à M. Stanislas Drapeau, qui a été l'âme de cette brillante démonstration.

Voici les chants patriotiques composés pour la circonstance, et chantés par un chœur d'amateurs durant le concert :

A ST. JEAN-BAPTISTE.

Nos Institutions, notre Langue et nos Loix
ETIENNE PARENT.

I

O Saint Patron ! pour célébrer ta fête,
Nous prodiguons nos décors les plus beaux :
Tout se revêt d'une splendeur parfaite
Et dans les airs s'élancent nos drapeaux.

Vive à jamais ta mémoire chérie,
Saint Jean-Baptiste, avocat de nos droits :
Sous ton égide ont fleuri la patrie,
Nos Institutions, notre Langue et nos Loix.

II

Vois les transports du peuple qui t'acclame
Marchant au bruit des cors et du canon :
Vois quel respect entoure l'orillamme
Où sont graves ton image et ton nom.
Vive à jamais, etc.

III

Le peuple donne à sa reconnaissance
Un libre cours ; il te rend un devoir :
Si son pays est devenu *Puissance*,
Il en bénit ton auguste pouvoir.
Vive à jamais, etc.

IV

Si notre sol est celui, des deux Mondes,
Dont la beauté des institutions
Inspire plus d'impressions profondes,
Divin ami, nous t'en remercions.
Vive à jamais, etc.

V

Si notre Langue est toujours l'héritage
Le plus sacré que nous tenons des cieux,
C'est qu'un grand homme, en scandant notre adage,
Te l'indiqua comme un bien précieux.
Vive à jamais, etc.

VI

Si l'étranger, parlant avec sagesse,
Vante partout nos lois et leurs auteurs,
C'est que toujours notre amour t'intéresse
Au choix prudent de nos législateurs.
Vive à jamais, etc.

VII

La France, en proie aux pouvoirs arbitraires,
N'est jamais sûre un jour du lendemain :
Nos frères, là, s'arment contre nos frères.....
Oh ! par pitié, grand Saint, tends-lui la main.
Vive à jamais, etc.

VIII

Protège encor le Saint Pontife et Rome
—Où l'anarchie a spolié l'autel ;
Tous deux, tombés aux mains du *galant-homme*,
N'attendent plus de secours que du ciel.
Vive à jamais, etc.

J. A. BÉLANGER.

Ottawa, 25 Juin 1877.

CHANT PATRIOTIQUE.

Chœur.

Amis, en ce jour solennel!
Oùrons des vœux à l'Éternel.

I

Du haut du céleste séjour,
En adorant le Dieu d'amour,
Un Patron pour nous, en ce jour, (bis)
Pour ses enfants et la patrie,
Intercède, surveille et prie.

II

Il veillait là, lors du grand jour,
Que, mus d'Espoir, de Foi, d'Amour.
Nos ancêtres, loin du séjour (bis)
De la France, sur ce rivage,
Fondaient pour nous cet héritage.

III

A tout instant de chaque jour
En adorant le Dieu d'amour,
JEAN-BAPTISTE de son séjour, (bis)
A constamment en souvenance
Les fils de la Nouvelle-France.

X.

Ottawa, 25 Juin 1877.

La St. Jean Baptiste à Hull.

Les Canadiens de Hull, connus depuis longtemps par leur patriotisme, ont célébré le 24 Juin, leur fête nationale, avec beaucoup d'entrain.

Une nombreuse procession, bannières et drapeaux déployés, escortée d'un Corps de musique se rendit d'abord à l'église, bien décorée pour la circonstance.

La grand'messe solennelle y fut chantée par le Rév. Père Amiot, chapelain de la société St. Jean-Baptiste, et le sermon de circonstance donné par M. l'abbé E. Guilmet, qui prit pour texte ces paroles : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra. La victoire qui a vaincu le monde, c'est notre foi.* L'orateur fit voir que la race canadienne-française en Amérique est destinée à continuer la mission des Francs dans le Vieux-Monde. On disait : *Gesta Dei per Francos,—les choses de Dieu faites par les Francs*; maintenant on peut dire : *Gesta Dei per Canadienses,—œuvres de Dieu par les Canadiens.*

Après la messe la Procession se remit en marche et finalement se termina au Marché Neuf, où plusieurs orateurs se firent entendre.

400^{ème} anniversaire de Caxton.

Par les soins de la Société Numismatique et d'Antiquités de Montréal, fondée en 1863 par MM. L. A. Huguet-Latour, A. Boucher, Stanly, et Bagg, le quatre-centième anniversaire de l'introduction de l'imprimerie en Angleterre, par Caxton,

a été célébré avec un grand éclat, mardi soir, à la salle des artisans, Montréal. Les discours prononcés dans cette circonstance ont été fort bien goûtés par un auditoire d'élite. M. Dawson parla de la carrière de William Caxton; l'hon. M. Chauveau, de l'influence de la découverte de l'imprimerie sur la littérature; M. White, des progrès de l'imprimerie depuis sa découverte jusqu'aujourd'hui; M. S. P. May, du département de l'éducation d'Ontario, termina la séance par quelques remarques appropriées à la circonstance.

L'hon. M. Chauveau, dit le *Nouveau-Monde*, chargé de la partie la plus délicate et la plus importante du sujet, s'en acquitta avec ce tact exquis, cette élévation de pensées et cette noblesse de style qui distingue ses productions littéraires.

Il a été exhibé une bible Mazarin portant la date de 1455. Elle a été vendue récemment \$25,000. On voyait aussi un ancien livre imprimé par Faust, du 15^e siècle.

M. G. F. Baillargé.

La Surintendance des Canaux de la Province de Québec et la direction des travaux d'agrandissement de ces Canaux, que M. J. G. Sippell a résignées dernièrement, viennent d'être confiées par le Gouvernement à M. G. F. Baillargé, l'adjoint de l'Ingénieur-en-Chef du département des Travaux Publics, où il est employé depuis 33 ans.

Son bureau sera transféré prochainement à Montréal.

Union St. Joseph d'Ottawa.

Une assemblée des membres de l'Union St. Joseph de cette ville a eu lieu le 1^{er} de Mai 1877. Le comité a présenté son vingt-huitième rapport jusqu'au 30 Avril dernier, lequel est des plus favorables. L'Union a payé \$213.50 à ses membres qui ont été visités par la maladie durant le semestre. Les valeurs de la société, en argent, sont de \$4,119.97. Cette somme est prêtée à un taux d'intérêt ordinaire et avec la plus parfaite sûreté. Si on ajoute à ce montant l'estimation des meubles et décorations, qui est de \$811.64, et ce qui est dû par les membres comme contributions, amendes et entrées, on forme le joli capital de \$5,292.06.

L'état satisfaisant que nous venons de

démontrer est plus que suffisant pour encourager les membres de l'Union St. Joseph d'Ottawa à continuer de travailler à la prospérité d'une institution qui est appelée à rendre d'immenses services, et doit inviter ceux de la classe ouvrière qui n'ont pas encore joint cette société, de le faire au plus vite, afin de pouvoir participer à ses avantages et augmenter ses revenus.

À cette assemblée, les Messieurs suivants furent élus officiers.

ELISÉ G. LAVERDURE.—Ré-élu Président.

ANDRÉ GRAVELLE.—Ré-élu 1er Vice-Président.

F. L. CASAULT.—Ré-élu 2ème Vice-Président.

FLAVIEN ROCHON.—Ré-élu Secrétaire.

DENIS LAVERDURE.—Assistant.

H. FILIATRAULT.—Ré-élu Sec. Correspondant.

NAPOLEON CASAULT.—Ré-élu Trés.

ISIDORE COTÉ.—Ré-élu Assistant.

L. A. ROQUE.—Ré-élu 1er Collecteur.

JULES LEBLANC.—Ré-élu 2ème Col.

H. BEAUDRY.—Ré-élu Assistant.

PIERRE ROBERT, fils.—Bibliothécaire.

Les Zouaves à Ottawa.

Comme nos lecteurs le savent déjà, les Zouaves s'étaient donné rendez-vous cette année à Ottawa, aussi nous avons eu le plaisir et l'honneur de voir ces braves zouzous parader dans nos rues aux applaudissements de la population tout entière.

Un de nos collaborateurs s'était chargé de donner un compte-rendu de la fête des Zouaves. Malheureusement rien n'est venu, voilà pourquoi nous ne pourrions dire que quelques mots de ces belles démonstrations.

De grandes préparations avaient été faites pour l'arrivée des soldats pontificaux, mais une pluie battante a malheureusement empêché la procession de parcourir toutes les rues indiquées par le programme.

Dimanche dernier, le 1er juillet, les Zouaves se rendaient à la Cathédrale, drapeaux déployés, au son de la belle bande des Frères de Montréal et de celle du Collège d'Ottawa, où la messe pontificale fut chantée par Sa Grandeur Mgr. Duhamel.

À trois heures un splendide banquet était offert aux Zouaves par les Dames de la Capitale, dans une des salles du Collège St. Joseph, sous la présidence

de Mgr. l'Evêque d'Ottawa.—Rarement nous avons été témoins d'un plus beau spectacle; la salle présentait un magnifique coup-d'œil, les mets étaient abondants, les santés et les discours marqués au coin de l'enthousiasme religieux.

Un télégramme du Saint-Père fut reçu durant le banquet, accordant de tout cœur la bénédiction apostolique.

À la suite du banquet il y eut sermon, consécration au Sacré-Cœur et bénédiction du St-Sacrement dans l'église St. Joseph.

Nos Zouaves ont quitté la Capitale le 3 juillet, contents et heureux de leur réception et laissant les plus douces émotions dans le cœur de la population catholique d'Outaouais.

Le 10ème anniversaire de la Confédération,

Lundi, le 2 Juillet, Ottawa célébrait le 10ème anniversaire de la Confédération des Provinces. Les troupes ont paradé dans les rues, le canon a résonné une grande partie de la journée, enfin le soir un magnifique feu d'artifice réjouissait les nombreux spectateurs du Carré Cartier.

Mardi midi, le 3 du courant, le professeur Grimley a fait son ascension en ballon au milieu de l'admiration générale. Le ballon s'est élevé magnifiquement et est allé descendre dans la Province de Québec. à Chelsea.

L'incendie d'Oka.

Le langage fanatique de la presse protestante de Montréal vient encore une fois d'être cause de scènes dignes de l'antique barbarie des cantons iroquois. L'église catholique du Lac des Deux Montagnes, le presbytère et autres dépendances ne sont plus, la torche incendiaire du Sauvage protestant et excité n'a laissé qu'un monceau de cendres.

Voilà l'œuvre du *Witness* et de ses confrères du même acabit: la maison de Dieu profanée, les droits de propriété foulés aux pieds, le brandon des divisions religieuses attisé, les instincts farouches de cette poignée d'Iroquois surexcités et c'est ainsi que le *pur Evangile* de ces illuminés divinise et consacre toutes ces horreurs.

Espérons que les autorités mettront fin une fois pour toutes à de semblables désordres.

Ordinations.

Le 17 juin, Sa Grandeur Mgr. Duhamel consacrait prêtre le Rév. M. McCarty et donnait la tonsure à M. Marion, dans l'église de Pembroke. Ces deux Messieurs sont enfants de cette paroisse.

Le 24 juin, dans la chapelle du Collège St. Joseph, M. Magnan recevait l'Ordre sacré de la prêtrise et M. Filion était promu au sous-diaconat.

A plus tard.

Afin de faire place aux compte-rendus des diverses fêtes survenues durant le mois écoulé, nous sommes forcément obligé de remettre à plus tard la publication de divers travaux, entr'autres : une esquisse de mœurs, *Souvenirs d'un Colporteur* : — *Pris au piège* ; — *Montcalm*, par Mr. J. M. Lemoine ; — une *Causerie* de M. Crevier, sur l'Histoire Naturelle ; — *Galon Rouge*, par Paul Petit ; — et le type Canadien-Français, par Benj. Sulte, etc., etc.

Le morceau de Musique destiné à paraître dans cette livraison est également remis au prochain mois.

Nouveaux adhérents.

L'Administration du *Foyer Domestique* s'est enrichie des talents de MM. Geo. Alph. DESJARDINS, de Lévis, et A. L. DESAULNIERS, des Trois-Rivières, comme Collaborateurs ; et de MM. Jean BOURGUIGNON, de St. Jean-d'Iberville, L. G. E. GOULET, de St. Jean-Baptiste de Rouville, Charlemagne LAURIER, de St. Lin, G. E. BISTODEAU, de St. Maurice de Champlain, et Jos. SMITH, de St. Moïse de Rimouski, comme Agents.

A nos Abonnés.

Avec la présente livraison commence le 4^e Volume du *Foyer Domestique*. Nous faisons appel à l'obligeance et au dévouement de nos abonnés, à renouveler leur abonnement, en nous envoyant sans retard le prix de leur souscription, (\$1.00.) qui est le seul moyen d'assurer à cette œuvre sa stabilité et son extension.

Nous avons retardé la publication du "FOYER DOMESTIQUE" quelques jours afin de pouvoir donner le compte-rendu de toutes les fêtes qui ont illustré la Capitale dans le cours de juin.

Erratum.

Dans la *Causerie* sur l'Histoire du Roman, Page 340, ligne 21e, il faut lire comme suit : "Destiné par sa nature même à peindre la passion la plus variée."

Dans l'article *Québec ancien et moderne*, page 304, au lieu de : les premières armées de la domination anglaise, lisez "les premières années de la domination anglaise."

Page 303, dans la Note, au lieu de : Ce n'est point M. François Boucher mais son frère Pierre, lisez : "son fils Pierre."

Page 305, au lieu de "les aimables jours," lisez : "les aimables gens."

MEMORIAL NECROLOGIQUE.

La Révé. Sœur St. Ignace.

La Communauté du Bon-Pasteur de Québec vient de perdre une zélée fondatrice, et le Couvent de la Rivière du Loup une missionnaire dévouée, dans la personne de la Révé. Sœur St. Ignace, née Ouimet, décédée dans sa 56^e année.

La mort est toujours triste, il est vrai, et les sublimes espérances de notre foi peuvent seules calmer les angoisses qu'ici-bas chacun de nous éprouve lorsqu'elle frappe les êtres qui nous sont chers ; cependant sous un aspect sombre et sévère elle nous laisse pourtant entrevoir parfois un peu de la gloire qui inonde l'œuvre du juste au sortir de cette vie. Gens du monde, n'avez-vous jamais pénétré dans une de ces solitudes de vierges lorsque l'ange de la mort esleurant de son aile cette enceinte sacrée, vient répondre aux désirs d'une de ces heureuses habitantes ; n'avez-vous jamais porté vos pas jusque dans l'endroit où reposent ses dépouilles, vos antipathies pour ces pieuses retraites, la demeure des âmes qui se prient de toutes les douceurs de la vie de famille, pour aller sur la montagne, à l'exemple de Moïse, recevoir la lumière divine, afin de la répandre avec profusion sur leurs frères ; vos antipathies, dis-je, ne se sont-elles pas évanouies et n'avez-vous pas même envié le bonheur de mourir comme elle sans souci de l'avenir, sans regret du passé ?

Là on ne trouve rien des somptuosités qui ornent le lit funéraire d'un autre mortel. Oh ! n'est-il pas attendrissant, merveilleux, sublime, le spectacle qui se présente à vos regards. Cette pauvre tombe blanche ne vous retrace-t-elle pas une vie d'abnégation et de sacrifices continuels ? Ne sentez-vous pas pour cette dépouille de vierge un sentiment de vénération qu'on ne porte pas à tous les morts indistinctement ? Cet aspect de sérénité qui brille sur les traits de l'épouse du Christ, ne vous convainc-t-il pas que toute sa vie, tous ses jours, tous ses moments ont été remplis de la pensée de la mort, que dans la solitude son esprit s'est familiarisé avec elle, et que son amour lui a rendue désirable. Oh ! qu'elle a dû être

bien accueillie là-haut cette chère maîtresse et quelle belle couronne doit être le prix de ce dévouement dont nous avons ressenti la tendresse, de cette charité dont les œuvres subsistent par delà la tombe.

Qui n'a entendu parler du bien que font les Sœurs du Bon-Pasteur parmi les sociétés, l'asile ouvert aux pénitentes, l'Orphelinat, la Maison de Miséricorde et toutes ces institutions répandues en tant de lieux prouvent le zèle des saintes fondatrices de cet établissement ; aussi le souvenir de sœur Saint Ignace, une de celles qui contribuèrent tant à son extension, est-il plein de reconnaissance et d'affection.

La Communauté lui a prouvé l'attachement qu'elle lui portait en déléguant deux religieuses de la Maison-mère auprès d'elle pendant sa maladie. Celles qui lui ont prodigué leurs soins avec un empressement si sublime peuvent nous dire avec quelle patience elle a supporté les douleurs qui l'accablaient.

C'est mardi, le 12 juin, vers cinq heures de l'après-midi, qu'elle s'en alla pour la céleste patrie, comme le filet d'eau s'écoule sur la mousse, comme une flamme vive et libre monte vers le ciel.

Mercredi, vers quatre heures, plusieurs membres du collège se réunirent au couvent où un *libera* fut chanté, après quoi, les précieux restes de celle dont la perte nous est si sensible, furent conduits au vapeur, qui les déposa le lendemain matin à la Maison-mère.

Les Elèves du couvent de la Rivière-du-Loup, et plusieurs particuliers, accompagnèrent le convoi funèbre, voulant donner un témoignage de leur estime à celle qui sut embaumer l'existence de ses compagnes, et dont le parfum seul révéla le mystère d'une vie humble et cachée.

Heureuse épouse du Christ, reposez-vous en paix et priez pour nous.

Rév. L. M. Brassard.

Nous avons le regret d'apprendre la mort du Rév. Mr. L. M. Brassard, ci-devant curé de Longueuil, jeudi soir, à l'âge de 77 ans.

Les détails nous manquent pour parler plus longuement de ce noble et vénéré serviteur de Dieu, qui ne laisse derrière lui que de bons et durables souvenirs.

Les grands efforts qu'il a fait pour la colonisation ont été applaudis de tout le pays et portent encore tous les ans de nouveaux fruits.

Le Rév. M. Brassard était le type du Canadien-Français : il avait cette gaieté, cette douceur, cet esprit fin, cette force d'âme, ces grandes qualités physiques et morales que nous ont donné nos ancêtres, aussi vaillants, aussi robustes, aussi admirables.

Il s'est éteint avec calme, à la suite d'une maladie de langueur et l'on peut dire sûre-

ment de lui que la mort ne l'a pas surpris.

Le Rév. Louis Moïse Brassard est né le 24 octobre 1800, a été ordonné prêtre le 3 janvier 1824, est décédé samedi soir, le 21 juin, à 10 heures.

Mardi matin ont eu lieu à Longueuil les funérailles de feu M. Brassard, ancien curé et un des insignes bienfaiteurs de cette paroisse.

Homme distingué par le cœur, l'esprit, la science et le véritable patriotisme, il a laissé en mourant, au milieu de ses anciens paroissiens, qu'il appelait "son peuple," une mémoire impérissable. Aussi, dans un élan tout spontané, la population de Longueuil a voulu donner une preuve de son amour et de sa reconnaissance, en votant unanimement les frais des funérailles.

Toute la population de la ville et de la campagne était au pied de l'autel, priant pour le repos de l'âme de ce bon et vénérable curé.

Dame Jean-Bte. Boulet.

A la mémoire de Mme. Jean-Bte. Boulet, née Joséphine Lachance, décédée à Lévis le 30 mai, à l'âge de 37 ans et 7 mois.

Sur ta tombe à peine recouverte, je viens, ô mon ami, t'offrir un dernier tribut de mon affection.

Mais est-ce bien toi que je revois, ô ma Joséphine chérie ?.....est-ce là cette belle figure qui toujours m'accueillais avec un sourire si bienveillant ?.....Quelques jours ont suffi pour détruire cette nature vive et forte qui hier encore faisait notre admiration. Et aujourd'hui le mur du tombeau pèse sur ce cœur jadis si noble, si gai, si dévoué. Oh ? mort impitoyable, voilà ton ouvrage ! que tes coups sont terribles !..... Pourquoi, dans le vaste domaine que tu parcours, n'es-tu pas plutôt frappé cette frêle plante, cette existence touchant à son déclin ou bien encore cette existence isolée qui n'aurait laissé après elle ni regret ni souvenir ?.....Pourquoi es-tu venu moissonner cette verte tige ?.....Pourquoi as-tu brisé cette nature vraiment belle et forte qui semblait être faite pour braver tes assauts ? Mais, ô mon Dieu, vos décrets sont impénétrables, et courbant nos têtes nous devons adorer votre Éternelle Sagesse.

O époux si justement éploré, chers petits orphelins, je viens, moi qui fus son amie, mêler mes larmes à votre douleur, je viens pleurer avec vous, vous avez perdu une compagne bien-aimée, le modèle des épouses, vous enfants, la meilleure des mères, et moi, la plus sincère des amies !.....

Oui, pleurons ; mais que nos larmes ne coulent point stériles, qu'elles soient accompagnées d'une prière fervente, qui parte du

cœur; car c'est la seule douleur qui plait à Dieu.

Comment se fait-il, ô ma Joséphine chérie, qu'avec l'heureux avenir qui s'ouvrait devant toi; qu'avec la tendre affection que tu portais à ta famille, tu aies fait sans effort le sacrifice d'une vie qui en se brisant allait te séparer de tous ceux que tu chérissais et à qui tu fus toujours dévouée?.....

Oh! c'est que ton âme illuminée d'un rayon céleste avait entrevu les splendeurs de l'Eternelle Patrie et qu'à cette lumière divine, tu avais reconnu le néant des choses terrestres; c'est que la mort a été pour toi la messagère de l'éternelle félicité!..... Jouis donc de ton bonheur, ô ma Joséphine bien-aimée; reçois des mains de ton Créateur, cette couronne immortelle prix de tes travaux et de tes vertus héroïques!.....

Mais du haut du Ciel souviens-toi de nous, ne nous oublie pas, vois les larmes que nous répandons, prend pitié de notre douleur. Sois là-haut notre ange tutélaire, tu sais les dangers qui nous menacent par cette mer orageuse, sois le phare qui nous fasse éviter les écueils. Oui, prie pour nous, prie pour ton époux, console-le de ton départ, prie pour ta famille chérie, veille sur les pauvres enfants, sois leur guide à travers les chemins ténébreux, couvre-les de ta protection, prie aussi pour moi, ton amie dans le cœur de qui tu vivras à jamais!.....

Adieu! Joséphine, adieu!..... Ranimés par l'espérance de te revoir un jour, nous nous relevons pour poursuivre notre route; peut-être sera-t-elle longue et épineuse!.....

Mais pour nous fortifier tournons de temps en temps nos regards vers la Patrie, pénétrons dans ce séjour d'éternelles délices et là voyons notre Joséphine bien-aimée qui veille sur nous, qui prie pour nous.

UNE AMIE.

Arthur-Alphonse-Alexis Beaupré.

La mort semble porter ses coups sur ceux que l'on chérit le plus; aujourd'hui elle a choisi pour victime, Arthur-Alphonse-Alexis Beaupré, fils de M. Victor Beaupré, épicer bien connu de cette ville, décédé le 23 Juin dernier.

Ce jeune enfant, âgé de cinq ans, cinq mois, et vingt-quatre jours, faisait la joie de ses bons parents; aussi cette perte semble être la plus forte épreuve que la Providence leur ait fait subir, mais en véritable chrétien ils ont fait leur sacrifice.

Fiat, voluntas tua.

Nous nous faisons l'écho des nombreux amis de M. Beaupré, pour lui offrir nos condoléances les plus sincères, en particulier à Madame Beaupré, qui semble être inconsolable de la perte qu'elle vient de subir.

(Communiqué.)

AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes ci-dessous nommées sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*.

PROVINCE DE QUEBEC.

Paroisses.	Comtés.	Noms des Agents
Arthabaskaville...	Arthabaska.	Aimé Dion
Arthabaska(sta.)...	Arthabaska.	Louis Foisy
Ancienne-Lorette	Québec.....	George Dufresno
Aston Station.....	Nicolet.....	A. Ouellet
Bagotville.....	Chicoutimi..	Etienne Lévêque
Baie du Febyre.....	Yamaska.....	J. A. M. Elio
Baie St. Paul.....	Charlevoix...	O. A. Clément
Becancour.....	Nicolet.....	Dlle. M. L. E. Rivard
Bedford.....	Missisquoi...	E. R. Demers
Beauharnois.....	Beauharn.....	J. A. Painchaud
Beaumont.....	Bellechasse.	G. H. Couturo
Beauport.....	Québec.....	Laz. Chamberland
Berthier (en haut)	Berthier... R. E. Pollard	
Bienville.....	Lévis.....	Paschal Morin
Broughton-Est.....	Beauce.....	Louis Beaudoin
Cacouna.....	Témiscouata	H. St. Jorro, N. P
Chambly (Bassin)	Chambly.....	W. Vallée
Canrobert.....	Rouville.....	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte.....	Gaspé.....	Thélesphore Roy
Cap Rosier.....	Gaspé.....	J. A. LeBel
Charlesbourg.....	Québec.....	J. M. Tremblay
Chicoutimi.....	Chicoutimi..	J. O. Tremblay
Coaticook.....	Stanstead..	Ferrier Chartier
Côteau du Lac.....	Soulanges...	J. H. Rondeau
Deschambault.....	Portneuf.....	A. D. Hamelin
Durham-Sud.....	Drummond..	F. Préfontaine
Gentilly.....	Nicolet.....	S. Brunello
Granby.....	Shefford.....	S. E. Bergeron
Grand Métis.....	Rimouski...	Jules Martin,
Grand Pahos.....	Gaspé.....	Thos. Soucy
Hébertville.....	Chicoutimi..	N. P. Gagné
Hemmingford.....	Huntingdon	J. A. V. Amirault
Hochelaga.....	Montréal....	Dr. F. A. Mousseau, M D
Iberville et St. Jean	Jean Bourguignon
Isle Perrot.....	Vaudreuil..	M. S. Jobin
Jeune Lorette.....	Québec.....	J. G. Vincent
Joliette.....	Joliette.....	Laurent Desaulniers
Kamouraska.....	Kamouraska	L. C. Bégin
Lachine.....	Jac.-Cartier	Fabien Caisse
La Patrie.....	Compton....	A. B. Gendreau
Laprairie.....	Laprairie....	Julien Brosseau
La Présentation...	St. Hyacinth.	Alexis Milet
L'Islet.....	L'Islet.....	Mad. Ve E. Ballantyno
L'Acadie.....	St. Jean.....	Olivier Belle
L'Anse à Giles.....	Islet.....	I. O. Giasson, N. P.
L'Assomption.....	Assomption	J. Z. Martel
Lawrenceville.....	Shefford.....	A. C. Tétu
Lauzon [Village] [Lévis]	P. A. Bourget
Les Cèdres.....	Soulanges...	T. Marcoux
Longueuil.....	Chambly....	F. X. Valade
La scouche.....	Assomption	J. O. Lamarche
Lal baie.....	Charlevoix...	Elio Auger, N. P.
Latane.....	Rimouski...	T. P. Paradis
Lontmagny.....	Montmagny	S. Vallé, N. P.
Lonte Bello.....	Outaouais...	Charles Major
Maria.....	Bonaventure	F. S. Cyr
Montreal [Cité]...	Montréal....	Ignace C. St. Amour
N.-D. de Lévis.....	Lévis.....	Elzéar Bédard
N.-D. du Sac-Cœur	Rimouski...	Joseph Parant
P.-D. du Lac St. J. (Chicoutimi)	Israël Dumais,	N. P.
Piopolis.....	Compton....	Chs. F. X. Langlois
Pointe-Claire.....	J. Cartier... Dr. F. E. Valois,	M. D.
Pointe aux Tremb.	Portneuf....	N. Blais
Pointe du Lac.....	St. Maurice.	Louis Comeau, jr.
Portneuf.....	Portneuf....	F. X. T. Hamelin
Ruébec [Cité].....	Québec.....	J. O. Filteau
Rigaud.....	Vaudreuil..	J. Charlebois
Rimouski.....	Rimouski...	Alphonse Gouillard
Rivière-du-Loup...	Témiscouata	C. A. Gaudry

(A continuer.)

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le **COUVERT DU Foyer** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.50 pour un carré de 25 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

PORTRAITS

DE

LORD & LADY DUFFERIN.

Le Soussigné informe les Souscripteurs et le Public en général que les Chromos de Lord et de la Comtesse DUFFERIN ne pourront leur être expédiés que vers le 20 ou le 25 de ce mois.

JOS. E. LEMIEUX,

Ottawa, 1er Juillet 1877.

L. B. MAJOR, Ecr., AVOCAT, PAPINEAUVILLE, P. Q.

CHANTS D'ÉGLISE.

Un **Sanctus**, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue, est mis en vente à l'imprimerie du *Foyer Domestique*.

Aussi

Prosternez-vous! Cantique pour l'Élevation.—Grand Chœur avec Duo.

RIX:—50 Cents pour 12 copies.

Ottawa, 1er Juin 1877.

Emplacement à vendre

A

ST. JOSEPH DE GLOUCESTER

PRÈS DE L'ÉGLISE.

Le soussigné offre en vente le lot No. 22, voisin de l'Église de St. Joseph de Gloucester, avec une Maison et une Boutique de Menuisier dessus construites, le tout en très bon ordre. Prix **\$200**.

S'adresser à

JOSEPH BÉLANGER,

No. 229, Rue Dalhousie, Ottawa.

Ottawa, 1er Mai 1877.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ

DE

HARDES FAITES, d'ETAPES, etc.

Le public est respectueusement informé que dans le but de réunir en un seul Magasin les trois Etablissements actuellement existants, le soussigné est décidé à vendre ses marchandises à très bas prix, pour argent comptant, et pour faire place aux nouvelles Marchandises attendu très prochainement.

On sollicite respectueusement une visite.

OCTAVE LATRÉMOUILLE,

Rue Sussex.

Ottawa, 1er Mai 1877.

NOUVEL ETABLISSEMENT D'ÉPICERIES

En gros et en détail,

Coins des Rues Cathcart et Dalhousie,
OTTAWA.

Le Soussigné vient d'ouvrir un MAGASIN D'ÉPICERIES qui comprend un choix complet, varié et bien choisi d'articles d'Épiceries et de Liqueurs de première qualité, tels que

Eaux de Vie de Martel, Hennessy & Cie., Dubois & Frère & Cognac, Jules Duret, Duval Dubois, en bouteilles et petits flacons, à l'usage des voyageurs et touristes.

Gin de J. De Kuyper,

Old Tom Gin,

Whisky Ecossais,

Champagne Mousseux, par chopine et demi gallon,

Curacao,

etc., etc.

—AUSI—

Un grand assortiment de **Faïence** et **Verreries**, le tout ayant été acheté au comptant dans les meilleurs Maisons d'importations de Montréal. On sollicite une visite des amis et du public en général, vu que les prix très-réduits de tous ces articles défient toute compétition.

A. DeGUISE.

Ottawa 1er Mai, 1877.

EDOUARD PHILBERT, AVOCAT.

Prend toutes poursuites & défenses, Civiles ou Criminelles.

Bureau : 114, Québec, rue St. Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU: De 9 A. M. à 5 P. M.

P. H. CHABOT, No. 518, [ancien No. 52] RUE SUSSEX, OTTAWA.

Offre un choix complet de
Tweeds,

Draps,

Chapeaux,

Chemises,

Cols,

Collets,

—ET—

HARDES-FAITES,

A très bas prix.

Les Hardes sont confectionnées à ordre avec beaucoup de goût

ETABLISSEMENT

DE

HARDES-FAITES. Marchandises d'Étapes, etc.

Les soussignés offrent en vente un grand assortiment de HARDES-FAITES, pour tous les goûts et pour tous les prix.

On est invité à venir examiner ce fonds de Commerce, pour plus ample information

LEBLANC & LEMAY,

Rue Sussex.

Ottawa, 1er Mai 1877.

E. G. LAVERDURE, Plombier, Gazier et Ferblantier,

FAISEUR DE

COUVERTURES EN FER BLANC ET FER GALVANISÉ

ET CONSTRUCTEUR DE

FOURNAISES A AIR CHAUD,

No. 75, Rue William, OTTAWA.

Couvertures en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très-modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.

Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins.

—AUSI—

des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, Ferronnerie, Vitres, Mastique, etc.

AU PLUS BAS PRIX.

Ouvrages et réparations faites promptement et avec dextérité.

Ottawa, Avril 1877.

F. MARTINEAU,

Peintre et Vitrier,

Nos. 501 et 505,

RUE Ste. CATHERINE,

A toujours en mains un assortiment complet

d'Huiles,

Peintures,

et vitres,

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.

Montréal, Janvier 1877.

Imprimerie du "FOYER DOMESTIQUE."

L'Administration du FOYER DOMESTIQUE a fait l'acquisition d'un matériel d'IMPRIMERIE très étendu, et des mieux choisis, qui lui permet d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, telles que *Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers, etc., Factums, Têtes de Comptes, Circulaires, Programmes, Affiches, Lettres, Funéraires, Cartes de Visites et d'Affaires, etc., etc.* Le tout exécuté avec soin, élégance et promptitude.

L'Administration se charge également des ouvrages de luxe, tels que *Livres, Brochures, Lettres de Faire-Part, Chèques, etc., etc.* Imprimés en Or, Bronze, Argent, et divers autres couleurs.

A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Elle expédie dans toute les parties du Canada et des Etats-Unis, FRANC DE PORT, tous les ouvrages qui lui sont confiés, aussitôt qu'ils sont imprimés.

S'adresser à l'imprimerie du

Foyer Domestique.

Encoignure des rues Sussex et Murray, OTTAWA.

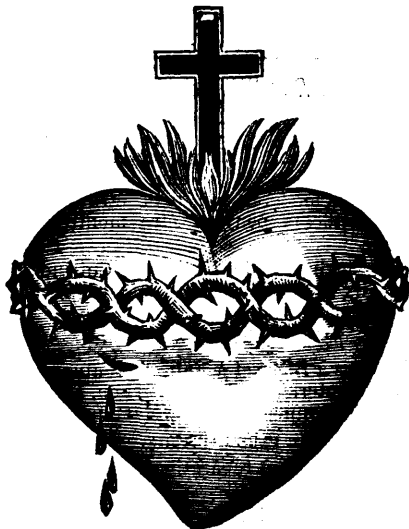
UN SPECIMEN sera imprimé aussitôt que possible et en attendant on sollicite le patronage des hommes d'affaires et du public en général.

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR.

CETTE loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée-Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge COURSOL, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. CHAPLEAU et GÉDÉON OUMET, de L. A. JETTÉ, M. P., B. A. E. HUBERT, protonotaire, C. A. LEBLANC, Shérif, R. H. TRUDEAU, M. P., M. P. RYAN, J. O. DEVLIN, Alfred LAROCQUE, Sr., C. S. RODIER, Pierre l'ESPÉRANCE et de Michael STEWART, Ecrs., sous la surveillance des membres des trois comités.

Valeur de la Loterie.



1 Bourse en Or de	\$10,000 00	\$10,000 00
1 do do	2,000 00	2,000 00
1 do do	1,000 00	1,000 00
1 do do	500 00	500 00
5 do do	100 00	500 00
5 do do	50 00	250 00
25 do do	10 00	250 00
300 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500 00	150,000 00
250 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24 00	1,200 00
20 ciboires,	20 00	400 00
42 calices,	18 00	756 00
8 encensoirs	6 00	48 00
12 ostensoirs	32 00	432 00
12 paires de burettes	6 00	72 00
12 garnitures d'autel de toutes les couleurs.....	30 00	360 00
290 objets do do	3 00	870 00
1000 objets do do	2 00	2,000 00
2000 objets do do	1 00	2,000 00
1 bénitier	4 00	4 00

\$272,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté ; le comité de direction est composé d'un prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite, qui président à toutes les affaires de la loterie, et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les Billets sont en vente au bur au du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à ce ui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., secrétaire-trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Ecr., Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la loterie du Sacré-cœur, est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis. Le jour du tirage est fixé au 15 Aout 1877.

Nombre des Billets : 400,000 — PRIX DU BILLET..... \$ 1.00

Toutes communications par la malle devront être adressées franchises de port au Directeur-Gérant.

F. X. COCHUE

No 256, rue Notre-Dame, Montréal.

1er Juillet 1876.—8r.

EN VENTE

Les 1er et 2ème volumes du

FOYER DOMESTIQUE,

PRIX.—Souscripteurs \$1.00.—Non

Souscripteurs \$1.50, chaque volume.

Ottawa, 1er Février 1877

Agents du "Foyer Domestique."

MONTREAL.

M. IGNACE C. ST. AMOUR,

No. 146, Rue Montcalm.

QUÉBEC.

M. J. O. FILTRAU,

No. 35. RUE RICHELIEU.